

MEMORIAL

DU

Grand-Duché de Luxembourg.



Memorial

DES

Großherzogthums Luxemburg.

Jouidi, 25 juin 1903.

N^o 45.

Donnerstag, 25. Juni 1903.

Avis concernant l'examen d'admission à l'école normale et le concours pour l'obtention des bourses d'études vacantes au même établissement.

LE COMITE PERMANENT DE LA COMMISSION
D'INSTRUCTION;

Vu l'arrêté de M. le Directeur général de l'intérieur, du 5 juillet 1893;

Vu le règlement de l'école normale;

Fait connaître ce qui suit :

L'examen d'admission à l'école normale aura lieu dans les locaux de l'établissement, le mercredi, 5 août, et le jeudi, 6 août 1903, chaque fois à 8 heures du matin, devant un jury composé de deux membres de la Commission d'instruction et des professeurs de l'école normale, d'après le programme publié au Courrier des écoles de l'année 1892, p. 152.

Les candidats devront joindre à leur demande les pièces suivantes :

- a) leur acte de naissance constatant qu'ils auront seize et resp. quinze ans accomplis au 31 décembre 1903;
- b) l'acte de naissance de leur père;
- c) un certificat de bonne conduite, délivré par le bourgmestre de la commune;
- d) un certificat de moralité religieuse, délivré par le curé ou le desservant de l'endroit;
- e) un certificat de capacité et de bonne conduite, délivré par l'instituteur proposé à l'école

Bekanntmachung, die Aufnahmeprüfung an der Normalschule und den Concours zur Verleihung der an derselben Anstalt vakanten Studienbörten betreffend.

Der ständige Ausschuss der Unterrichts-Commission;

Nach Einsicht des Beschlusses des Hrn. General-Directors des Innern, vom 5. Juli 1893;

Nach Einsicht des Reglementes über die Normalschule;

Bringt Folgendes zur Kenntniß :

Die Aufnahmeprüfung für die Normalschule findet in den Räumlichkeiten der Anstalt statt, am Mittwoch, den 5. August, und Donnerstag, den 6. August 1903, jedesmal um 8 Uhr Morgens, vor einer Jury, bestehend aus zwei Mitgliedern der Unterrichtscommission und den Professoren der Normalschule, gemäß dem im Schulbote vom Jahre 1892, auf Seite 152 veröffentlichten Programm.

Die Candidaten haben ihrem Gesuch folgende Schriftstücke beizufügen :

- a) ihren Geburtsakt, welcher feststellt, daß sie 16 resp. volle 15 Jahre am 31. Dezember 1903 alt sind;
- b) den Geburtsakt des Vaters;
- c) ein vom Bürgermeister der Gemeinde ausgestelltes Zeugniß über bürgerliche Führung;
- d) ein vom Ortspfarrer ausgestelltes Zeugniß über religiöses Betragen;
- e) ein Zeugniß der Fähigkeit und guten Auf-führung, ausgestellt vom Lehrer der Schule in

dans laquelle l'aspirant s'est préparé pendant l'année scolaire courante ;

f) un certificat du médecin cantonal, constatant que le postulant est exempt de tout mal contagieux et qu'il n'est atteint d'aucun défaut corporel apparent qui le rende impropre à l'exercice de la profession d'instituteur.

Les postulants d'une bourse d'études auront à produire en outre :

g) un certificat du collège des bourgmestre et échevins de la commune constatant que le postulant a absolument besoin d'une bourse d'études pour subvenir à ses dépenses ;

h) un extrait du rôle des contributions directes indiquant le montant des contributions payées par les parents de l'aspirant, ou un certificat négatif du receveur de l'Etat ;

i) une déclaration sur timbre d'après le modèle inséré au *Mémorial* de 1847, n° 1, p. 2 et 3.

Toutes ces pièces devront être remises au secrétariat de la Commission d'instruction pour le 20 juillet au plus tard.

Les candidats qui ne seront pas présents à l'école normale le mercredi, 5 août, à 8 heures précises du matin, seront exclus de la participation à l'examen.

Il y aura pour l'année scolaire 1903-1904 huit bourses et quatre demi-bourses d'études vacantes à l'école normale des élèves-instituteurs, et quatre bourses et deux demi-bourses à la section des élèves-institutrices, indépendamment de celles des fondations *Hansen*, *Berens*, *Gellé* et *Forschler*.

Les bourses formées des revenus de la fondation *Hansen* seront vacantes à partir du 1^{er} octobre prochain, et sont conférées aux mêmes conditions que les autres bourses attachées aux deux sections de l'école normale.

Les descendants du frère et ceux de la sœur de feu l'abbé P. *Hansen*, qui voudraient faire

lequel der Bewerber sich während des laufenden Schuljahres vorbereitet hat ;

1) ein vom Kantonalarzt ausgestelltes Zeugnis, aus welchem hervorgeht, daß der Nachsuchende frei von jedem ansteckenden Uebel ist und mit keinem auffallenden, mit dem Lehrerstand unverträglichen körperlichen Gebrechen behaftet ist.

Die Bewerber um eine Studienbörse haben außerdem beizufügen :

g) ein vom Schöffencollegium ausgestelltes Zeugnis zur Bestätigung, daß der Schüler zur Bestreitung seiner Ausgaben einer Studienbörse durchaus bedarf ;

h) einen Auszug aus der Rolle der direkten Steuern, welcher angibt, wieviel Steuern die Eltern des Bewerbers zahlen, oder eine negative Bescheinigung des Steuereinnehmers ;

i) eine Erklärung auf Stempelpapier, gemäß dem im „Memorial“ von 1847, Nr. 1, Seite 2 und 3, veröffentlichten Formular.

Alle diese Schriftstücke müssen im Sekretariate der Unterrichts-Commission spätestens bis zum 20. Juli abgegeben werden.

Die Candidaten, welche am Mittwoch, den 5. August präzis 8 Uhr Morgens, in der Normalschule nicht zugegen sein werden, sind von der Theilnahme an der Prüfung ausgeschlossen.

Fürs Schuljahr 1903-1904 werden acht ganze und vier halbe Studienbörsen an der Lehrersektion und vier ganze und zwei halbe Studienbörsen an der Lehrerinnensektion vergeben, außer denen der Stiftungen *Hansen*, *Berens*, *Gellé* und *Forschler*.

Die aus den Einkünften der Stiftung *Hansen* gebildeten Börsen werden mit nächstkünftigem 1. Oktober fällig und unter den nämlichen Bedingungen wie die übrigen mit den beiden Sektionen der Normalschule verbundenen Stipendien vergeben.

Die Abkömmlinge des Bruders, sowie diejenigen der Schwester des verstorbenen Abbé *Hansen*,

leurs études à l'école normale, ont la préférence à la jouissance de ces bourses.

Luxembourg, le 16 juin 1903.

Le Comité permanent :

E. ARENDT, président,
M. DE WAHA, secrétaire.

Vu pour être inséré au *Memorial*.

Luxembourg, le 20 juin 1903.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.

Arrêté du 20 juin 1903, portant composition du jury d'examen pour les instituteurs et les institutrices.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR ;

Vu la loi du 20 avril 1881, sur l'organisation de l'enseignement primaire ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Sont nommés membres de la commission devant laquelle auront lieu, pendant l'année courante, les examens pour la collation des brevets de capacité aux membres du personnel enseignant des écoles primaires, MM. 1° *Witry*, inspecteur principal des écoles ; 2° *de Waha*, secrétaire de la Commission d'instruction ; 3° *Kunnen*, inspecteur d'écoles à Esch s/Alz. ; 4° *Olinger*, inspecteur d'écoles à Mersch ; 5° *Meyers*, directeur de l'école normale ; 6° *Kayser* et *Reyland*, professeurs à l'école normale.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants de la même commission :

a) en remplacement de l'un ou de l'autre des membres sub n° 1 à 4, MM. *Lech*, membre de la Commission d'instruction, et *Kiesel*, inspecteur d'écoles à Echternach ;

b) en remplacement de l'un des trois autres membres, M. *Wercollier*, professeur à l'école normale.

Art. 3. Le présent arrêté sera inséré au *Mé-morial* et un exemplaire en sera transmis aux

welche sich dem Lehrerkollege widmen wollen, werden vorzugsweise zum Genuß dieser Bourses zugelassen.

Luxemburg, den 16. Juni 1903.

Der ständige Ausschuss,
E. Arendt, Präsident.
M. de Waha, Sekretär.

Gelesen am ins „Memorial“ eingerückt zu werden.

Luxemburg, den 20. Juni 1903.

Der General-Director des Innern,
H. Kirpach.

Beschluss vom 20. Juni 1903, die Ernennung der Prüfungsjury für die Lehrer und Lehrerinnen betreffend.

Der General-Director des Innern ;

Nach Einsicht des Gesetzes vom 20. April 1881, über die Organisation des Primärunterrichtes ;

Beschließt :

Art. 1. Zu Mitgliedern der Jury, vor welcher die während des laufenden Jahres behufs Verleihung von Fähigkeitsbrevets an das Lehrpersonal der Primärschulen vorgeesehenen Prüfungen stattfinden haben, sind ernannt die H. 1° *Witry*, Oberinspektor ; 2° *de Waha*, Sekretär der Unterrichtscommission ; 3° *Kunnen*, Schulinspektor zu Esch a. d. Alz. ; 4° *Olinger*, Schulinspektor zu Mersch ; 5° *Meyers*, Director der Normalschule ; 6° *Kayser* und *Reyland*, Professoren an der Normalschule.

Art. 2. Zu Ergänzungsgliedern derselben Jury sind ernannt :

a) in Ersetzung irgend eines der Mitglieder sub 1—4, die H. *Lech*, Mitglied der Unterrichtscommission, und *Kiesel*, Schulinspektor zu Echternach ;

b) in Ersetzung eines der drei anderen Mitglieder, Hr. *Wercollier*, Professor an der Normalschule.

Art. 3. Gegenwärtiger Beschluss soll ins „Memorial“ eingerückt und ein Exemplar desselben

membres et aux membres suppléants de la commission d'examen pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 20 juin 1903.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.

Avis concernant l'examen à subir par les instituteurs et les institutrices.

LE COMITE PERMANENT DE LA COMMISSION
D'INSTRUCTION ;

Vu les art. 53 et 54 de la loi du 20 avril 1881, sur l'organisation de l'enseignement primaire, ainsi que le règlement du 26 octobre 1876, sur la classification des instituteurs ;

Fait connaître ce qui suit :

A. Les examens préalables à la collation des brevets de capacité du 4^e rang aux membres du personnel enseignant sont fixés comme suit :

a) examen écrit pour tous les récipiendaires (instituteurs et institutrices), les 10 et 11 août 1903, de 8 heures du matin à midi, et de 3 à 6 heures de l'après-midi ;

b) examen oral, le 12 août pour les institutrices et le 13 pour les instituteurs, chaque fois de 8 heures du matin à midi et de 3 à 6 heures de l'après-midi.

Les personnes qui désirent prendre part aux examens susmentionnés adresseront leurs demandes au secrétariat de la Commission d'instruction pour le 1^{er} août prochain au plus tard. Elles joindront à leurs demandes :

- 1° un extrait de leur acte de naissance ;
- 2° un extrait de l'acte de naissance de leur père ;
- 3° un certificat de moralité civile, délivré par le Collège des bourgmestre et échevins de la commune ;
- 4° un certificat de moralité religieuse, délivré par le curé ou le desservant de la paroisse ;
- 5° un certificat du médecin cantonal, constatant que le postulant est exempt de tout défaut corporel apparent qui le rendrait impropre à l'exercice de l'état d'instituteur.

einem jeden der wirklichen und Ergänzungs-Mitglieder als Ernennungsurkunde zugestellt werden.

Luxemburg, den 20. Juni 1903.

Der General-Director des Innern,
G. Kirpach.

Bekanntmachung, die Prüfung der Lehrer und Lehrerinnen betreffend.

Der ständige Ausschuss der Unterrichts-Commission ;

Nach Einsicht der Art. 53 und 54 des Gesetzes vom 20. April 1881, über die Organisation des Primärunterrichtes, sowie des Reglementes vom 26. Oktober 1876, über die Klassifikation der Lehrer ;

Gibt Folgendes bekannt :

A. Die behufs Verleihung der Fähigkeits-Brevets vom 4. Range an die Lehrer und Lehrerinnen abzuhaltenden Prüfungen sind folgendermaßen festgesetzt :

a) schriftliche Prüfung aller Bewerber (Lehrer und Lehrerinnen) am 10. und 11. August 1903, von 8 Uhr bis Mittag und von 3 bis 6 Uhr Nachmittags ;

b) mündliche Prüfung am 12. August für die Lehrerinnen und am 13. für die Lehrer, jedesmal von 8 Uhr bis Mittag und von 3 bis 6 Uhr Nachmittags.

Diejenigen Personen, welche an oben erwähnten Prüfungen sich zu betheiligen beabsichtigen, haben ihre desfalligen Gesuche bis spätestens den 1. August nächsthin an das Sekretariat der Unterrichts-Commission einzusenden und ihrem Gesuche beizufügen :

- 1° einen Auszug ihrer Geburtsurkunde ;
- 2° einen Auszug aus der Geburtsurkunde ihres Vaters ;
- 3° ein vom Schöffencollegium der Gemeinde ausgestelltes Zeugniß über bürgerliche Moralität ;
- 4° ein vom Ortspfarrer ausgestelltes Zeugniß über religiöses Betragen ;
- 5° ein vom Kantonalarzt ausgestelltes Zeugniß zur Bestätigung, daß Gesuchsteller mit keinem auffallenden, mit dem Lehrerstande unvereinbaren körperlichen Gebrechen behaftet ist.

B. Les examens préalables à la collation du brevet de capacité du 3^e rang aux membres du personnel enseignant des écoles primaires sont fixés comme suit :

a) examen écrit pour tous les récipiendaires (instituteurs et institutrices), les 14 et 15 septembre 1903, de 8 heures du matin à midi et de 3 à 6 heures de l'après-midi ;

b) examen oral, le 16 septembre pour les institutrices et le 17 septembre pour les instituteurs, chaque fois de 8 heures du matin à midi et de 3 à 6 heures de l'après-midi.

C. Les examens préalables à la collation des brevets de capacité du 2^e et du 1^{er} rang aux membres du personnel enseignant des écoles primaires sont fixés comme suit :

a) examen écrit pour tous les récipiendaires (instituteurs et institutrices), les 21 et 22 septembre 1903, de 8 heures du matin à midi et de 3 à 6 heures de l'après-midi ;

b) examen oral, le 23 septembre pour les institutrices et le 24 septembre pour les instituteurs, chaque fois de 8 heures du matin à midi et de 3 à 6 heures de l'après-midi.

Les personnes qui désirent prendre part aux examens de ces deux dernières sessions adresseront leurs demandes au secrétariat de la Commission d'instruction pour le 1^{er} septembre prochain ; elles y joindront les certificats mentionnés sub 3^e et 4^e ci-dessus, ainsi qu'un certificat délivré par le bourgmestre de la commune de leur domicile, constatant que depuis l'obtention du brevet de capacité dont elles sont porteurs, elles ont été préposées pendant deux années au moins à une école primaire du Grand-Duché.

D. L'examen prévu à l'art. 56 de la loi est fixé comme suit :

a) examen écrit pour tous les récipiendaires (instituteurs et institutrices), les 21 et 22 septembre 1903, de 8 heures du matin à midi et de 3 à 6 heures de l'après-midi ;

B. Die behufs Verleihung des Fähigkeitsbrevets vom 3. Range an das Lehrpersonal der Primärschulen abzuhaltenden Prüfungen sind festgesetzt, wie folgt :

a) schriftliche Prüfung aller Bewerber (Lehrer und Lehrerinnen) am 14. und 15. September 1903, von 8 Uhr bis Mittag und von 3 bis 6 Uhr Nachmittags ;

b) mündliche Prüfung am 16. September für die Lehrerinnen und am 17. September für die Lehrer, jedesmal von 8 Uhr bis Mittag und von 3 bis 6 Uhr Nachmittags.

C. Die behufs Verleihung der Fähigkeitsbrevets vom 2. und 1. Range an das Lehrpersonal der Primärschulen abzuhaltenden Prüfungen sind festgesetzt, wie folgt :

a) schriftliche Prüfung für alle Bewerber (Lehrer und Lehrerinnen) am 21. und 22. September 1903, von 8 Uhr bis Mittag und von 3 bis 6 Uhr Nachmittags ;

b) mündliche Prüfung am 23. September für die Lehrerinnen und am 24. September für die Lehrer, jedesmal von 8 Uhr bis Mittag und von 3 bis 6 Uhr Nachmittags.

Diesenigen Personen, welche an den Prüfungen der zwei letzten Sitzungen sich zu betheiligen wünschen, haben ihre desfallsigen Gesuche bis zum 1. September künftighin an das Sekretariat der Unterrichts-Commission zu richten und denselben die sub 3^e und 4^e erwähnten Zeugnisse anzuschließen, sowie ein vom Bürgermeister der Gemeinde ihres Domizils ausgestelltes Zeugnis, welches bestätigt, daß sie seit Erlangung ihres Fähigkeitszeugnisses, während mindestens zwei Jahren einer Primärschule des Großherzogthums vorgestanden haben.

D. Die durch Art. 56 des Gesetzes vorgesehene Prüfung findet statt, wie folgt :

a) schriftliche Prüfung für alle Bewerber (Lehrer und Lehrerinnen) am 21 und 22. September 1903, von 8 Uhr Morgens bis Mittag und von 3 bis 6 Uhr Nachmittags ;

b) le jour de l'épreuve pratique sera fixé par la commission d'examen conformément aux dispositions du règlement précité.

Luxembourg, le 16 juin 1903.

Le Comité permanent,
E. ARENDT, président.
M. DE WAHA, secrétaire.

Vu pour être inséré au *Memorial*.

Luxembourg, le 20 juin 1903.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.

Arrêté du 18 juin 1903, portant renouvellement partiel de la commission de viticulture.

LE MINISTRE D'ÉTAT, PRÉSIDENT
DU GOUVERNEMENT ;

Vu l'art. 3 de l'arrêté du 14 juillet 1886, portant institution d'une commission de viticulture ;

Sur la proposition de la dite commission ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Sont nommés membres de la commission de viticulture, pour une période de six années, MM. J.-P. Stumper, propriétaire-vigneron à Grevenmacher ; Mathias Duhr-Zimmer, propriétaire-vigneron à Ahn, et Théodore Waldbillig, propriétaire-vigneron à Grevenmacher.

Art. 2. M. Stumper continuera à exercer les fonctions de président de la dite commission.

Art. 3. Le présent arrêté sera inséré au *Memorial* et une copie en sera transmise à chacun des membres intéressés, pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 20 juin 1903.

Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.

b) der Tag der praktischen Prüfung wird durch die Commission festgestellt werden, gemäß den Bestimmungen vorerwähnten Reglementes.

Luxemburg, den 16. Juni 1903.

Der ständige Ausschuß,
E. Arendt, Präsident,
M. de Waha, Sekretär.

Gesehen um ins „*Memorial*“ eingelegt zu werden.

Luxemburg, den 20. Juni 1903.

Der General-Director des Innern,
H. Kirpach.

Beschluß vom 18. Juni 1903, die theilweise Erneuerung der Weinbau-Commission betreffend.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung ;

Nach Einsicht des Art. 3 des Beschlusses vom 14. Juli 1886, die Einsetzung einer Weinbau-Commission betreffend ;

Auf den Vorschlag benannter Commission ;

Beschließt :

Art. 1. Zu Mitgliedern der Weinbau-Commission sind auf die Dauer von sechs Jahren ernannt die H. J. P. Stumper, Weingutsbesitzer zu Grevenmacher ; Mathias Duhr-Zimmer, Weingutsbesitzer zu Ahn, und Theodor Waldbillig, Weingutsbesitzer zu Grevenmacher.

Art. 2. Hr. Stumper wird weiterhin als Präsident beagter Commission fungieren.

Art. 3. Gegenwärtiger Beschluß soll im „*Memorial*“ veröffentlicht und eine Abschrift einem jeden der Interessenten als Ernennungsurkunde zugestellt werden.

Luxemburg, den 20. Juni 1903.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
Eyschen.

Avis. — Notariat.

Par arrêté grand-ducal en date du 22 juin ct., M. Alphonse Majerus, notaire, de résidence à Mondorf-les-Bains, a été nommé notaire à la résidence de Luxembourg, en remplacement de M. Ransonnet, décédé.

Luxembourg, le 23 juin 1903.

**Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.**

Bekanntmachung. — Notariat.

Durch Großh. Beschluß vom 22. Juni c. ist Hr. Alphonse Majerus, Notar zu Bad-Mondorf, zum Notar mit dem Amtswohnsitz Luxemburg, in Ersetzung des verstorbenen Hrn. Ransonnet, ernannt worden.

Luxemburg, den 23. Juni 1903.

**Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
Eyschen.**

Arrêté du 20 juin 1903, portant reconnaissance légale et approbation des statuts des sociétés mutualistes d'assurance contre la mortalité du bétail de Bech, Schrondweiler et Biwer (Grevenmacher).

**LE MINISTRE D'ÉTAT, PRÉSIDENT
DU GOUVERNEMENT ;**

Vu les demandes en reconnaissance légale présentées par les sociétés mutualistes d'assurance contre la perte de bétail de 1^o Bech, 2^o Schrondweiler, et 3^o Biwer (Grevenmacher), ensemble les statuts de ces sociétés ;

Vu les avis émis les 9 et 29 avril et 21 mars 1903 par les administrations communales de Bech, Nommern et Biwer ;

Vu l'avis de la Commission supérieure d'encouragement des sociétés de secours mutuels en date du 14 juin 1903 ;

Vu la loi du 11 juillet 1891 et l'arrêté grand-ducal du 22 du même mois ;

Attendu que les statuts des dites sociétés sont en concordance avec les dispositions des lois et règlements ;

Attendu que les recettes assurées des mêmes sociétés paraissent suffisantes pour faire face à leurs dépenses obligatoires ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Les sociétés mutualistes d'assurance contre la perte de bétail de Bech, Schrondweiler et Biwer sont légalement reconnues et leurs statuts sont approuvés.

Beschluß vom 20. Juni 1903, die gesetzliche Anerkennung und die Genehmigung der Statuten der Viehversicherungs-Vereine von Bech, Schrondweiler und Biwer (Grevenmacher) betreffend.

**Der Staatsminister, Präsident
der Regierung ;**

Nach Einsicht der Gesuche der Viehversicherungs-Vereine von 1^o Bech, 2^o Schrondweiler und 3^o Biwer (Grevenmacher) wegen gesetzlicher Anerkennung, sowie Genehmigung der Statuten dieser Vereine ;

Nach Einsicht des Gutachtens der Gemeindeverwaltungen von Bech, Nommern und Biwer vom 9. u. 29. April 1903 und 21. März 1903 ;

Nach Einsicht des Gutachtens der höheren Commission zur Förderung der auf Gegenseitigkeit beruhenden Vereine, vom 14. Juni 1903 ;

Nach Einsicht des Gesetzes vom 11. Juli 1891 und des Großh. Beschlusses vom 22. dess. Mts. ;

In Anbetracht, daß die Statuten genannter Vereine mit den Bestimmungen der Gesetze und Reglemente in Einklang stehen ;

In Anbetracht, daß die gesicherten Einkünfte der Gesellschaften zur Bestreitung der ordnungsmäßigen Ausgaben derselben hinreichend erscheinen ;

Beschließt :

Art. 1. Die Viehversicherungs-Vereine von Bech, Schrondweiler und Biwer werden hiermit gesetzlich anerkannt und sind deren Statuten genehmigt.

Art. 2. Le présent arrêté, avec les statuts y annexés, sera publié au *Mémorial*.

Luxembourg, le 20 juin 1903.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.*

NOTE. — Les statuts de ces trois sociétés sont la reproduction du projet de statuts-type adopté pour la plupart des sociétés similaires légalement reconnues — voir entre autres ceux publiés au *Mémorial* 1903, p. 405 — sauf les modifications ci-après :

1) **Bech.** — § 1. — Unter dem Namen « Viehversicherungs-Verein von Bech » u. s. w.

§ 2. — Der Sitz des Vereins ist in Bech und erstreckt sich auf die Ortschaften Berg, Geyershof, Jacobsberg, Grassenberg und Hemsthal.

§ 3. — d) Diejenigen, welche mit der Zahlung ihrer ordentlichen Beiträge während einem Monat oder für die ausserordentlichen Beiträge während acht Tagen u. s. w.

§ 34. — ... einem Vorstand, bestehend aus einem Vorsteher, einem Stellvertreter des Vorstehers, einem Rechnungsführer und zwei Mitgliedern.

§ 41. — Berathen und angenommen zu Bech, am 26. Dezember 1902.

2) **Schrandweiler.** — § 1. — Unter dem Namen « Viehversicherungs-Verein von Schrandweiler » u. s. w.

§ 3. — Der Sitz des Vereins ist in Schrandweiler und erstreckt sich auf die Ortschaften Schrandweiler und Gruchten.

Arrêté concernant la publication du rapport général de la Chambre de commerce pour l'année 1902.

LE MINISTRE D'ÉTAT, PRÉSIDENT
DU GOUVERNEMENT ;

Vu le rapport général de la Chambre de commerce sur la situation du commerce et de l'industrie dans le Grand-Duché pendant l'année 1902 ;

Arrête :

Le rapport prémentionné sera publié comme annexe au *Mémorial*.

Luxembourg, le 20 juin 1903.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Art. 2. Dieser Beschluß nebst den dazu gehörigen Statuten soll im „*Mémorial*“ veröffentlicht werden.

Luxemburg, den 20. Juni 1903.

*Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
Eyschen.*

§ 34. — ... einem Vorstand, bestehend aus einem Vorsteher, einem Stellvertreter des Vorstehers, einem Rechnungsführer und zwei Mitgliedern.

§ 41. — Berathen und angenommen zu Schrandweiler, am 22. Januar 1903.

3) **Biwer.** — § 1. — Unter dem Namen « Viehversicherungs-Verein von Biwer » u. s. w.

§ 2. — Der Sitz des Vereins ist in Biwer und erstreckt sich auf die Ortschaften Biwer, Wecker-gare, Boudler, Kreinert, Wecker et Hagelsdorf.

§ 5. — d) Diejenigen, welche mit der Zahlung ihrer ordentlichen Beiträge während zwei Monaten oder für die ausserordentlichen Beiträge während zehn Tagen u. s. w.

§ 28. — Das Versicherungsjahr beginnt mit dem 15. Januar dieses Jahres und endigt mit dem 31. Dezember eines jeden Jahres u. s. w.

§ 34. — ... einem Vorstand, bestehend aus einem Vorsteher, einem Stellvertreter des Vorstehers, einem Rechnungsführer und zwei Mitgliedern.

§ 41. — Berathen und angenommen zu Biwer, am 11. Januar 1903.

Beschluß, die Veröffentlichung des allgemeinen Berichtes der Handelskammer über die Lage des Handels und der Industrie für das Jahr 1902 betreffend.

*Der Staatsminister, Präsident
der Regierung ;*

Nach Einsicht des allgemeinen Berichtes der Handelskammer über die Lage des Handels und der Industrie des Großherzogthums während des Jahres 1902 ;

Beschließt :

Erwähnter Bericht soll als Beilage zum „*Mémorial*“ veröffentlicht werden.

Luxemburg, den 20. Juni 1903.

*Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
Eyschen.*

MEMORIAL **Memorial**
DU des
Grand-Duché de Luxembourg. **Großherzogthums Luxemburg.**

ANNEXE au N° 45 de 1903.

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA

Situation de l'Industrie et du Commerce
pendant l'année 1902.



Considérations générales.

L'atonie des affaires que nous avons constatée dans notre précédent rapport, a continué à régner pendant toute l'année 1902. Ni les craintes ni les espérances que cette année a suscitées tour à tour, ne se sont réalisées : la situation est restée terne, sans entrain.

Il est vrai que le marché a été préservé des embarras financiers et des convulsions industrielles qui l'ont secoué en 1901, mais l'amélioration générale, sur laquelle on comptait, lorsque la crise semblait avoir épuisé ses effets, a été reculée. Les légères reprises qui se dessinaient de temps en temps, ont été sans lendemain. Aux efforts qui ont été tentés au commencement et pendant la seconde moitié de l'année pour donner une impulsion nouvelle aux affaires, il manquait l'énergie initiale et l'ampleur nécessaires pour vaincre l'inertie qui enlaidait toute activité commerciale.

Au cours des années de prospérité l'équilibre économique avait été détruit. L'industrie, stimulée par une demande qui dépassait énormément les besoins réels de la consommation, avait augmenté ses moyens de production. Cette demande exagérée cessant brusquement au printemps de l'année 1900, elle se trouvait placée, sans transition, en présence de la demande réelle, et la disproportion entre l'offre et la demande faisait sentir aussitôt ses effets en paralysant les transactions et en avilissant les prix.

Cet équilibre n'a pu encore être rétabli au cours de l'année 1902, quoique l'accroisse-

ment considérable des exportations y eût puissamment contribué en diminuant la surabondance de l'offre. Un aperçu du commerce extérieur du Zollverein pendant les quatre dernières années fait ressortir l'augmentation anormale dans les exportations :

		<i>Importations.</i>		<i>Exportations.</i>	
	TONNES.	Mk.		TONNES.	Mk.
1899 . .	44,652,300	5,783,6 millions		30,403,200	4,368,4 millions
1900 . .	49,911,800	6,043,0 »		32,681,700	4,752,6 »
1901 . .	44,304,600	5,710,3 »		32,362,600	4,512,6 »
1902 . .	43,340,300	5,711,9 »		35,029,700	5,006,7 »

C'est, en première ligne, l'Amérique qui a absorbé une grande partie du trop-plein qui encombraient les marchés du Zollverein et alourdissait les transactions. Le « danger américain », si redouté, n'a pas été conjuré seulement, mais l'Amérique s'est même transformée en une excellente cliente, grâce à la situation exceptionnelle qu'elle traversait et qui coïncidait avec la période de crise dont souffrait l'Europe.

Nos industries luxembourgeoises ont répercuté cette situation générale du marché. Une dépression continuelle, sans élévations ni baisses considérables, n'a cessé d'y régner. Quelques éclaircies ont tranché sur cette situation décourageante. Ajoutons que les caisses de secours des ouvriers, récemment créées, ont imposé à l'industrie de nouvelles charges qui diminueront les bénéfices.

L'exploitation des *minières* a marqué un relèvement incontestable, mais elle a été loin d'atteindre l'ampleur et l'intensité des années de prospérité. L'exportation des minettes en particulier a continué à se heurter à de sérieuses difficultés, alors que la demande des hauts-fourneaux indigènes restait fort active.

Dans les différents groupes de la *métallurgie* la faiblesse des prix a été la note dominante. Quoique la production des hauts-fourneaux accuse un progrès notable, grâce à l'augmentation de leurs moyens de production, l'avalissement des prix a pesé lourdement sur le commerce des fontes. De même, les produits finis ne sont sortis que difficilement de leur délaissement.

Le manque de confiance dans l'avenir a fortement restreint l'activité dans le *bâtiment*. L'industrie *textile* est restée stationnaire. La *tannerie*, qui se transforme rapidement à la faveur des nouveaux procédés de tannage, a maintenu une production normale. La *ganterie* a conservé ses bonnes dispositions.

Il est à remarquer que les industries, dites de consommation, ont pâti également de la situation déprimante du marché. La *brasserie* a vu diminuer sa production. L'industrie des *tabacs et cigares* a assisté à un arrêt dans son développement. Seule, la *meunerie* a pu renseigner quelques progrès.

Quoique le *commerce de gros et de détail* ait gardé une allure satisfaisante, la réserve dont témoignait la clientèle, contrastait avec la belle exubérance des années précédant la crise. Il a été remarqué cependant que la situation du commerce en général s'est assainie après la douloureuse liquidation de 1901 : si les transactions ont perdu de leur ampleur, les réglemens, d'autre part, présentaient des difficultés moindres.

Nous ne pouvons passer ici sous silence la *nouvelle loi douanière* qui a été adoptée le 14 décembre par le Reichstag et qui forme un fait économique d'une importance considérable.

Un de ses effets principaux sera le renchérissement du blé, qui se traduira par une élévation de la rente du sol et par une augmentation du prix de la main-d'œuvre. Le commerce et l'industrie, tout en regrettant le caractère nettement protectionniste de cette loi qui a tenu compte avant tout des intérêts du fisc et de l'agriculture, espèrent que les intérêts commerciaux et industriels resteront au premier plan dans la conclusion des nouveaux traités de commerce, car il est à craindre que les pays producteurs de blé n'exercent leurs représailles en grevant les articles d'exportation du Zollverein.

En ce moment, les jalons pour la conclusion des *nouveaux traités de commerce* sont définitivement posés. La certitude où nous en sommes à cet égard, quoique peu encourageante, est encore moins défavorable au développement économique que l'incertitude des dernières années. Il est permis, dès à présent, d'entrevoir une situation stable.

Nous nous plaisons à relever ensuite deux améliorations très importantes dans nos communications internationales : la *réduction des taxes postales* pour l'échange des correspondances entre l'Allemagne et le Grand-Duché, et la création d'un *service téléphonique* entre les deux pays.

L'arrangement qui a été signé le 20 août entre l'Allemagne et le Grand-Duché, a abaissé la taxe pour une simple lettre de 20 gr. à 10 pf., et pour cartes postales, à 5 pf. resp. 5 cts. Des réductions analogues ont été faites sur les imprimés, les échantillons de marchandises et les papiers d'affaires. Cet arrangement est entré en vigueur le 1^{er} octobre 1902. Une convention du même jour a réglé le service de la correspondance téléphonique entre les deux États.

Enfin la nouvelle convention avec l'Allemagne portant approbation du contrat qui *pro- roge* l'affermage du réseau Guillaume-Luxembourg jusqu'au 31 décembre 1959 et, implicitement, *l'accession du Grand-Duché au Zollverein* jusqu'à la même date, en fixant nos destinées économiques pour un demi-siècle, contribuera, pour une large part, au développement régulier, normal du commerce et de l'industrie.

Depuis l'année 1842 que nous faisons partie du Zollverein, notre commerce a pris son pli définitif. Ses voies sont tracées. Nos relations d'affaires avec les pays du Zollverein sont devenues plus intimes d'année en année et la seule possibilité, quoique vague, que cet état de choses pourrait être bouleversé à l'expiration de l'ancienne convention avec l'Allemagne, suffisait pour faire naître des inquiétudes.

Aussi la prévoyante initiative du Gouvernement à dissiper, dès maintenant, l'incertitude inquiétante qui régnait à cet égard, par une nouvelle convention qui proroge la situation actuelle jusqu'en 1959, a-t-elle été accueillie avec une satisfaction des plus vives par nos industriels et commerçants.

Travaux de la Chambre de commerce.

Parmi les questions que la Chambre de commerce a traitées en 1902, nous signalerons plus particulièrement celles qui suivent :

Unification internationale du numérotage des fils. — Titrage de la soie et numérotage suivant le système métrique.

Au cours de l'Exposition internationale de 1900, il s'est tenu à Paris un congrès inter-

national pour l'unification du numérotage des fils de tous les textiles. La question présentant un certain intérêt pour l'industrie textile du Grand-Duché, la Chambre de commerce avait engagé le Gouvernement à se faire représenter officiellement à cette conférence.

Des congrès antérieurs avaient déjà émis des vœux en faveur de l'adoption d'un mode uniforme international du numérotage des fils sur la base du système métrique, en faisant ressortir les avantages considérables qui en résulteraient pour le commerce et pour l'industrie des textiles. La réalisation de ces vœux a été retardée par le refus de l'Angleterre de s'y rallier, et l'on a considéré qu'à défaut de cette adhésion l'unification internationale du numérotage des fils n'aurait pas toute l'efficacité qu'on serait en droit d'en attendre, étant donné l'importance du commerce anglais des fils et tissus. Le congrès de Paris, après avoir adopté diverses résolutions tendant à l'unification du titrage des soies et du numérotage des fils, a émis le vœu qu'une conférence diplomatique soit réunie afin de discuter la possibilité de réaliser en même temps, dans tous les pays, pour tous les textiles ou pour une partie des textiles, l'unification dont il s'agit.

Pour le moment, le Gouvernement français ne crut pas devoir provoquer la réunion d'une conférence internationale chargée d'établir l'entente des divers États intéressés sur une réforme d'ensemble. Il résulte, en effet, des déclarations qui ont été faites devant le comité consultatif des arts et manufactures par les membres de la commission permanente internationale nommée pour poursuivre la réalisation des vœux du congrès de Paris, qu'un accord n'est pas susceptible d'intervenir entre les divers pays, en ce qui concerne l'adoption d'un numéro uniforme international pour toutes les matières textiles.

Mais afin de seconder les efforts de la commission permanente vers le but qu'elle poursuit, le Gouvernement français a été amené à examiner si, à l'aide d'un échange de vues entre les divers Gouvernements intéressés, il ne serait pas possible d'arriver à un accord partiel qui consisterait dans l'unification du titrage de la soie et de son numérotage suivant le système métrique. L'adoption de ce numérotage pour la soie grège ou ouvrée constituerait déjà un grand progrès et un acheminement vers la généralisation de la réforme dont le congrès de Paris a réclamé la réalisation dans l'intérêt commun.

La section de la soie au congrès de 1900 a cherché avant tout à ne pas heurter les habitudes commerciales, tout en préconisant l'adoption du titre international comme titre légal. Elle a donc demandé que le titre international de la soie soit fixé par 20 échevettes de 450 mètres de fil pesées en unité de poids de 5 centigrammes, que le bulletin du bureau public de conditionnement indique également le poids en grammes de 10,000 mètres de fil et que tous les pays se mettent d'accord pour l'adoption d'un bulletin uniforme.

Appelée par le Gouvernement à donner son appréciation sur la question dans la forme réduite et spécialisée où elle est présentée de nouveau, la Chambre de commerce s'est prononcée dans le sens suivant :

La question de l'application du système métrique au numérotage des fils de tous les textiles, telle qu'elle se présentait en 1900, était d'un intérêt incontestable pour le Grand-Duché. Sous son nouvel aspect, elle est d'un intérêt moins immédiat, l'industrie de la soie et de ses dérivés n'existant pas dans le pays. Quelques industries qui font une grande consommation de filés de soie, comme la ganterie p. ex., trouveraient peut-être certaines facilités dans l'uniformité du numérotage de la soie.

Néanmoins, la Chambre de commerce a engagé le Gouvernement à ne pas refuser son appui à la forme préconisée par le Gouvernement français, si insignifiants qu'en soient les avantages pour le Grand-Duché, surtout que cette réforme est destinée à ouvrir la voie au numérotage des fils de tous les textiles sur la base du système métrique.

Difficultés douanières dans l'introduction des replants luxembourgeois en Belgique.

Par suite des mesures phylloxériques qui ont été prises sur la frontière belge, l'entrée des replants luxembourgeois en Belgique ne pouvait s'effectuer librement que par des bureaux de douane désignés. Ainsi les replants de la région de Luxembourg ne pouvaient plus être expédiés par la route de Luxembourg à Arlon, mais devaient passer indistinctement par la douane de Sterpenich.

Un préjudice assez grave en était résulté pour nos maraîchers qui fréquentent les marchés d'Arlon. Dans le temps ils emportaient dans leurs voitures, en dehors des légumes, des quantités considérables de replants qui étaient d'un placement facile et rémunérateur en Belgique. Depuis que ces transports devaient emprunter le chemin de fer, — le bureau des douanes sur la route de Luxembourg à Arlon (au pied du « Wollberg ») n'étant pas autorisé à les laisser entrer sur le territoire belge — le commerce des replants tendait à baisser. En dehors des frais de transport plus considérables, les envois de replants subissaient très souvent des retards et étaient livrés avariés ou après la clôture du marché.

La Chambre de commerce ayant sollicité l'intervention du Gouvernement pour obtenir la suppression des difficultés douanières qui s'opposaient à l'introduction des replants en Belgique, la question a fini par trouver une solution donnant complète satisfaction à nos maraîchers.

Affranchissements postaux pour l'Allemagne.

Dans ses rapports annuels la Chambre de commerce a insisté plusieurs fois sur les graves inconvénients que présentent les taxes appliquées aux lettres à destination des pays du Zollverein. Les réclamations de la part de nos industriels devenant de plus en plus fréquentes, elle a signalé de nouveau cet état de choses à l'attention du Gouvernement.

Les transactions extérieures d'un pays s'accroissent forcément en raison inverse de son territoire. Pour le Grand-Duché la correspondance avec l'étranger doit donc être proportionnellement plus élevée que pour un grand État, et il en résulte, pour nos industriels, une augmentation des dépenses pour ports de lettres. A ces dépenses viennent s'ajouter les surtaxes fréquentes pour lettres insuffisamment affranchies que nos industriels reçoivent de leurs correspondants allemands qui se figurent, probablement à cause de l'Union douanière, que le Grand-Duché est compris également dans l'Union postale allemande. Pour quelques établissements, dont la production est écoulée en majeure partie dans les pays du Zollverein, et qui entretiennent une correspondance active avec ces pays, les ports de lettres et les surtaxes pour affranchissements insuffisants forment un élément sérieux des frais généraux.

Service téléphonique avec l'Allemagne.

A différentes reprises, la Chambre de commerce avait appelé l'attention du Gouvernement sur la nécessité de la création d'un service téléphonique avec l'Allemagne. Les consi-

dérations qu'elle avait fait valoir antérieurement pour appuyer ses vœux réitérés, et sur lesquelles il serait inutile de revenir à cet endroit, n'ont fait que s'accroître au cours des années dernières, à mesure que nos relations d'affaires avec les pays du Zollverein gagnaient en intensité et que notre réseau téléphonique se développait.

Il s'était produit d'ailleurs en Allemagne, au commencement du mois de mars, un mouvement qui tendait au même but, et la Chambre de commerce crut qu'il fallait en profiter pour hâter la solution de cette question. Elle a donc saisi cette occasion pour recommander de nouveau la création d'un service téléphonique avec l'Allemagne à la sollicitude toute particulière du Gouvernement.

Retards dans l'échange des correspondances à la frontière belge.

La correspondance pour certaines localités frontalières de la Belgique éprouve des retards par suite de l'acheminement invariable des lettres sur Luxembourg. Ainsi une lettre à destination de Bastogne, qui est mise à la poste à Wiltz vers 10 heures du matin, n'arrive que le lendemain, quoique quatre trains circulent par jour entre les deux localités, alors que la correspondance pour Bruxelles ou Auvers arrive encore le même jour à destination. La cause en est que les lettres pour Bastogne doivent faire le détour par Luxembourg-Libramont.

De l'avis de la Chambre de commerce, cette situation pourrait s'améliorer sans difficultés: le facteur qui porte la correspondance jusqu'à Schimpach, pourrait se rendre à la prochaine station de Benonchamps, distante à peine d'un kilomètre, et la remettre au convoyeur belge. Le long de la frontière prussienne des inconvénients de ce genre paraissent ne pas exister, les deux postes voisins s'arrangeant de la manière que nous venons d'indiquer. Cet état de choses, préjudiciable aux intérêts du commerce de la région limitrophe, a donc été signalé au Gouvernement.

Conférences commerciales.

Au cours des années 1902 et 1903 le Gouvernement avait organisé, dans les principaux centres du pays, des séries de conférences pour vulgariser les connaissances commerciales. Ces conférences ayant donné d'excellents résultats, la Chambre de commerce a pensé qu'il était indiqué de créer à Luxembourg une série de conférences sur certaines dispositions du nouveau Code civil allemand.

L'attention de la Chambre avait été appelée sur les difficultés que, depuis la mise en vigueur du nouveau Code civil en Allemagne, nos commerçants et industriels éprouvent parfois dans leurs relations d'affaires avec des correspondants allemands, par suite de l'ignorance où ils sont des dispositions du nouveau Code et de la jurisprudence afférente.

Pour remédier à cette situation, la Chambre a prié le Gouvernement de bien vouloir envoyer un des membres du barreau luxembourgeois en Allemagne pour se familiariser avec la nouvelle législation, et de le charger de faire à Luxembourg une série de conférences qui porteraient sur les points divergents entre les législations allemande et luxembourgeoise, offrant le plus d'intérêt dans la pratique des affaires. Le conférencier pourrait résumer, dans la suite, les sujets de ses conférences en une brochure et mettre ultérieurement, dans sa sphère d'activité, ses connaissances de la législation allemande à la disposition du public.

La Chambre de commerce est persuadée que ces conférences obtiendraient un plein succès.

Législation sur le chèque.

La question d'une loi spéciale sur le chèque n'a cessé de préoccuper la Chambre de commerce. Dans le Grand-Duché le chèque est considéré, au point de vue du fisc, comme un effet de commerce et soumis, comme tel, au timbre des effets, tandis que dans les pays qui nous entourent, cet instrument de paiement jouit d'un régime fiscal beaucoup plus favorable qui a puissamment contribué à en répandre l'usage.

A mesure que nos établissements de crédit se développent et se multiplient, le défaut d'une loi spéciale, analogue à celles qui régissent le chèque dans les pays voisins, se fait plus vivement sentir. La Chambre de commerce a donc soumis au Gouvernement le vœu de bien vouloir instituer une commission spéciale chargée d'examiner la question du chèque, d'étudier la législation afférente et de lui présenter, dans la suite, des propositions précises au sujet d'une loi sur le chèque.

Manuel d'adresses.

Répondant à un vœu général, la Chambre de commerce avait signalé au Gouvernement, au cours de l'année 1901, le besoin d'un manuel d'adresses complet et absolument sûr qui se fait vivement sentir dans le Grand-Duché. Comme il est fort difficile à l'industrie privée, abandonnée à ses propres ressources, de fournir un travail irréprochable, elle jugeait que le seul moyen pratique d'arriver à bon résultat serait d'extraire les renseignements nécessaires des rôles d'impositions. Des propositions formulées dans ce sens avaient été soumises au Gouvernement. Pour le premier manuel d'adresses que la Chambre avait publié en 1893, et qui devait servir de modèle au nouveau manuel à créer, les renseignements avaient été fournis par l'intermédiaire de la gendarmerie.

Dans la suite, le Gouvernement invita la Chambre de commerce à surseoir à la publication du manuel d'adresses jusqu'à nouvel ordre, estimant que ce manuel pourrait être élaboré par les soins de la commission de statistique, quand le recensement professionnel et industriel serait terminé.

Dans sa réponse au Gouvernement, la Chambre a appuyé de nouveau sur l'importance de ce travail. Elle estime que la publication d'un manuel d'adresses complet et sûr revêt un caractère d'urgence et elle craint que ce travail ne soit retardé démesurément par suite du changement que le Gouvernement, sur l'initiative de la commission de statistique, s'est proposé d'apporter dans son exécution. Le recensement, auquel il est subordonné ainsi, ne pourra être voté avant la prochaine session législative. Si l'on porte en compte le temps que demanderont les travaux du recensement, depuis le vote de la loi jusqu'à l'établissement des résultats définitifs, il paraît peu probable que le manuel puisse être publié avant trois ans.

Musée de marchandises ou d'échantillons.

Il existe dans beaucoup de villes de l'Allemagne des musées de marchandises ou d'échantillons, dits « Export-Musterlager », dont le but est de fournir un résumé de l'activité économique de la ville ou de la région dont celle-ci forme le centre.

Ces expositions permanentes permettent aux industriels de faire connaître leurs pro-

duits à très peu de frais ; elles permettent surtout aux petits industriels et aux artisans, qui n'ont pas les ressources nécessaires pour pouvoir faire figure aux grandes expositions internationales, de mettre leur industrie en relief et de la signaler au public. Au point de vue du commerce extérieur ces expositions permanentes ont rendu de grands services. Elles ont puissamment contribué à l'essor du commerce d'exportation, et l'exemple donné par quelques villes a trouvé de nombreux imitateurs, en Allemagne d'abord, et tout récemment encore dans d'autres pays.

L'idée de l'organisation d'un musée de marchandises à Luxembourg avait déjà été émise à la suite de notre dernière exposition. Elle a été abandonnée depuis. La Chambre de commerce a donc appelé de nouveau l'attention du Gouvernement sur cette question. Si, par suite de circonstances qu'on ne peut prévoir en ce moment, l'État se trouvait avoir à sa disposition des locaux situés au centre des affaires, la création d'un musée de marchandises serait vivement à recommander dans l'intérêt du commerce et de l'industrie.

Quelques membres de la Chambre de commerce ont pensé que l'installation d'un tel musée dans le nouveau bâtiment qu'on se propose de construire pour l'École industrielle et commerciale, ne présenterait pas trop de difficultés. Mais comme le projet actuel place ce bâtiment dans un quartier excentrique, l'idée a été écartée, un musée de ce genre devant être situé au centre de la ville.

Horaire des trains.

A la date du 15 juin, la Chambre de commerce a soumis au Gouvernement les vœux suivants au sujet de l'horaire en vigueur sur la ligne du Nord :

Le train de 6 heures 52 du matin pour Trois-Vierges part de la gare de Luxembourg exactement 4 minutes avant l'arrivée du train de Paris et 7 minutes avant l'arrivée du train de Bruxelles. Toute la partie du pays, desservie par la ligne du Nord et ses embranchements, est privée ainsi d'une correspondance directe avec deux puissants centres d'affaires, laquelle, au sentiment de la Chambre de commerce, serait facile à établir, étant donné l'écart insignifiant qui existe entre le départ du train de Trois-Vierges et l'arrivée des trains de Paris et de Bruxelles. La Chambre de commerce a donc sollicité l'intervention du Gouvernement pour faire disparaître cette anomalie de l'horaire de la ligne du Nord.

Il serait à désirer vivement aussi que la ville de Wiltz obtienne une correspondance pour le dernier train du soir de Luxembourg à Trois-Vierges. Le dernier départ de Luxembourg pour cette localité a lieu à 5 heures, ce qui forme manifestement une lacune regrettable dans l'horaire de cette ligne.

Création d'un train express sur la ligne du Nord.

Par sa lettre du 15 juin, le « Verein zur Wahrung der wirtschaftlichen Interessen der Eisen- und Stahl-Industrie von Elsass-Lothringen und Luxemburg » a soumis à la Chambre de commerce des desiderata au sujet de la création d'un train express Metz-Luxembourg-Trois-Vierges-Aix-la-Chapelle, que nous résumons ci-après :

Le défaut d'une communication directe entre les deux centres industriels Metz et Aix-la-Chapelle est vivement ressenti dans les milieux intéressés. Une réclamation que la Chambre de commerce d'Aix-la-Chapelle avait faite à ce sujet, a été écartée pour le motif que le mouvement des voyageurs assez réduit ne la justifierait pas suffisamment. Il est prouvé

cependant que, faute d'une communication directe, les voyageurs préfèrent faire le détour par Trèves-Coblence et Cologne, ou par Trèves-Euskirchen et Duren, ou bien par Luxembourg-Arlon-Marloie-Liège et Herbesthal, ou encore par Luxembourg-Namur et Liège.

Aujourd'hui, la durée du voyage entre Metz et Aix-la-Chapelle, avec les arrêts et les changements de train indispensables, est de 10 à 12 heures pour une distance de 236 km. Un train express, malgré les difficultés du terrain, couvrirait cette distance en 6 heures.

Il a donc été proposé de créer un train express de nuit, quittant Luxembourg vers 11 heures 50 du soir et arrivant vers 4 heures du matin à Aix-la-Chapelle, où les correspondances avec les centres industriels de l'Allemagne seraient faciles. Le train opposé quitterait Aix-la-Chapelle vers 6 heures du matin et joindrait à Luxembourg le train express n° 4 pour Metz (départ de Luxembourg = 11 h. 33, arrivée à Metz = 12 h. 36). Au besoin, le départ de ce train pourrait être retardé jusqu'à 8 heures du matin et, dans ce cas, il obtiendrait à Luxembourg la correspondance avec le train ordinaire n° 332 pour Metz (départ de Luxembourg = 2 h., arrivée à Thionville = 2 h. 46, arrivée à Metz = 3 h. 24).

La Chambre de commerce reconnaît que ce projet offre un intérêt réel pour nos commerçants parce qu'il implique la création d'un train express sur la ligne du Nord. Elle n'a donc pas hésité à recommander la nouvelle communication entre Metz et Aix-la-Chapelle, qui fait l'objet des propositions de l'Union des maîtres de forges lorrains-luxembourgeois, à la bienveillante attention du Gouvernement.

Fournitures pour les chemins de fer.

Les imprimés dont il est fait une grande consommation dans les relations du commerce avec les chemins de fer, tels que lettres de voiture et formulaires servant à la « Statistik des Waarenverkehrs », étaient fournis autrefois par les imprimeries du pays. Cette situation est changée depuis une série d'années. Des prescriptions administratives répétées au sujet de détails d'exécution ont entouré ces travaux de difficultés toujours nouvelles, qui ont fini par rendre illusoire la concurrence de l'industrie privée. Aujourd'hui, le commerce de ces imprimés est réservé virtuellement aux chemins de fer.

Il en est résulté un préjudice incontestable pour nos imprimeries auxquelles ce monopole, — qui, pour n'exister pas en théorie, n'en est pas moins très réel, — a enlevé des travaux d'une certaine importance.

La Chambre de commerce a jugé que l'époque du renouvellement du contrat avec la Direction de Strasbourg paraissait bien choisie pour faire valoir les réclamations des industriels luxembourgeois. Elle a donc sollicité l'intervention du Gouvernement auprès de la Direction impériale à l'effet de faire bénéficier, à l'avenir, nos imprimeries de la fourniture de ces imprimés.

* * *

A cette occasion, il a été fait observer encore que les soumissions pour le menu matériel et les articles de consommation employés sur nos lignes ont lieu à Strasbourg, ce qui crée de grandes difficultés à des offres luxembourgeoises qui pourraient se produire. La Chambre a exprimé le vœu que la portion de ces fournitures qui est employée à l'intérieur du Grand-Duché, soit donnée en soumission à Luxembourg.

Recensement professionnel et industriel.

Le projet de loi relatif au recensement professionnel et industriel, au sujet duquel le Gouvernement avait demandé l'avis de la Chambre de commerce, a donné lieu aux considérations suivantes :

La Chambre est unanime à reconnaître la portée considérable du recensement professionnel et industriel, proposé par la commission de statistique. Fournir aux pouvoirs une direction sûre dans leur orientation économique, dénoncer les erreurs commises par le bilan des faits sociaux, suivre l'évolution industrielle et commerciale au cours des années : voilà une entreprise dont l'utilité ne peut être mise en doute. Pour la préparation des lois ouvrières en particulier, le recensement est non seulement un auxiliaire, mais, dans la plupart des cas, un collaborateur indispensable.

D'autre part, elle ne se cache pas les difficultés de ce travail aussi compliqué dans son exécution que fécond en résultats. Les auxiliaires, au concours desquels la commission de statistique devra faire appel, n'ont peut-être pas tous l'expérience nécessaire pour le travail qui leur sera demandé. Dans la statistique des entreprises industrielles surtout, il reste toujours une certaine marge à l'arbitraire qui doit être abandonnée à l'interprétation d'employés recrutés au hasard et desquels on ne peut pas demander d'être des statisticiens accomplis. Pour guider les agents-recenseurs dans un travail, fort délicat parfois, il conviendrait peut-être de faire confectionner une série de bulletins modèles, calqués sur nos principales industries, qui suppléeraient au défaut d'expérience de ces agents.

Une autre difficulté provient du fait que la ligne de démarcation entre exploitations industrielles et agricoles, si nette en apparence, n'est pas toujours aisée à démêler en pratique, car il est peu d'exploitations agricoles de quelque importance qui ne puissent être considérées comme des industries régulièrement constituées.

La sanction que prévoit l'art. 3 a fait naître encore certaines appréhensions au sein de la Chambre de commerce. Il faut évidemment armer le pouvoir de moyens de coercition à l'égard des particuliers qui refuseraient de fournir les renseignements demandés, mais elle se demande s'il ne suffirait pas de renforcer, le cas échéant, l'amende dont le récalcitrant sera passible, sans recourir à la peine de prison.

Ainsi il est à prévoir que nos petits industriels hésiteront à faire des communications précises au sujet des salaires, que la concurrence, si âpre aujourd'hui, ne manquerait pas d'exploiter. Cette hésitation que leur dicterait l'instinct de conservation, les mettrait en conflit avec la loi, conflit qui ne se résoudrait que par l'emprisonnement ou l'abandon de leurs intérêts. Une alternative aussi redoutable devrait être évitée.

Les mesures d'exécution que comporte ce projet ont fait l'objet d'un rapport ultérieur.

Revenant sur les difficultés que présente la distinction entre industries proprement dites et exploitations agricoles, déjà signalées ci-haut, la Chambre estime que l'appréciation, pour chaque cas particulier, ne saurait être abandonnée aux agents recenseurs. Il serait à désirer que cette question fût nettement tranchée au préalable. Ainsi, nos rosiéristes, arboriculteurs et autres personnes exploitant une de ces industries agricoles qui sont vulgairement considérées comme des aspects variés de l'agriculture, seront-ils classés parmi les cultivateurs ou parmi les industriels? Ne serait-il pas indiqué de ranger parmi les industriels tous ceux qui, par le fait de leur exploitation, sont à considérer comme des

commerçants au point de vue du Code de commerce? Sur cette base il serait peut-être facile d'arriver à une délimitation exacte.

La Chambre de commerce craint encore qu'un double emploi n'ait lieu :

1° pour les établissements industriels qui ont des succursales dans différentes localités ;
2° pour les chefs d'établissements industriels qui possèdent simultanément une exploitation agricole et qui sont à considérer, une première fois comme industriels, et une seconde fois comme cultivateurs ;

3° pour les personnes qui, en dehors de leurs fonctions principales, seront nommées plusieurs fois encore comme administrateurs d'établissements industriels ou financiers ;

4° pour les ouvriers qui travaillent chez eux pour des fabriques ou des maisons de commerce, les employeurs devant indiquer ces mêmes ouvriers dans leurs bulletins, comme ce sera le cas p. ex. pour la ganterie et l'industrie du vêtement.

Elle se demande ensuite s'il n'y a pas trop d'indiscrétion à exiger l'indication du système des machines et appareils utilisés. Il est des secrets de fabrication qui sont étroitement liés à l'emploi de certains appareils et machines, et les industriels hésiteront à les faire connaître pour ne pas donner l'éveil à la concurrence.

Le choix de la saison pendant laquelle il sera procédé au recensement n'est pas sans importance et la Commission de statistique écarte l'hiver comme impropre à ces opérations. Une période de prospérité industrielle et une période de dépression économique fourniraient des données également inexactes. Il est donc à désirer qu'il soit procédé au recensement par un temps de marche tranquille, où les salaires seront à leur niveau normal.

De l'avis de la Chambre de commerce, les questionnaires proposés, pour le recensement industriel en particulier, se répandent dans des détails trop minutieux. Une simplification, même considérable, aiderait les travaux du recensement dans une large mesure, tandis qu'une accumulation de détails pourrait bien ne former qu'une gêne.

Enfin, la Chambre de commerce croit qu'il est peut-être indiqué de différer la mise en œuvre du recensement jusqu'à ce que les différentes caisses ouvrières soient parfaitement acclimatées. L'organisation de ces caisses a remué incontestablement les milieux industriels et ouvriers, et il est à craindre que le public, mis en défiance par une succession trop rapide d'interventions administratives sur un domaine qui échappait jusqu'ici à l'administration, n'apporte pas la bonne volonté nécessaire à la réussite du recensement.

Les travaux préparatoires à l'organisation de ces caisses fourniront encore, pour la question des salaires surtout, une direction sûre, dont le recensement pourra faire son profit. Quand le fonctionnement des caisses ouvrières sera définitif, le recensement trouvera un terrain tout préparé.

Exposition internationale de St. Louis.

Consultée par le Gouvernement sur l'opportunité, au point de vue des intérêts de notre commerce et de notre industrie, de la participation du Grand-Duché à l'Exposition internationale de St. Louis, la Chambre de commerce s'est prononcée dans le sens suivant :

Un intérêt économique à notre participation à cette exposition ne semble pas exister. Le chiffre de nos exportations pour les États-Unis est fort restreint. Une seule industrie, la ganterie, entretient un commerce d'exportation suivi avec ce pays, mais les tendances protectionnistes qui s'accroissent toujours davantage aux États-Unis rendent ce débouché de plus

en plus précaire et ne font espérer aucun résultat bien appréciable d'une participation à l'exposition de St. Louis.

Pour répondre aux intentions du Gouvernement, la Chambre de commerce a appelé deux fois l'attention des intéressés sur cette exposition par des communiqués faits à la presse : aucun de nos industriels cependant n'a manifesté le désir d'y participer.

Minières.

Dès le début de l'année 1902 un relèvement très net s'est dessiné dans l'exploitation des minières. Les demandes de la métallurgie, restreintes d'abord, croissantes ensuite, stimulaient de plus en plus l'extraction du minerai. Ces demandes étaient loin d'atteindre au niveau des demandes des années de prospérité qui ont précédé la crise, mais les chômages ruineux des longs mois de dépression économique cédaient enfin la place à une certaine activité.

Nos statistiques renseignent une production de 5,130,069 tonnes contre 4,455,179 tonnes en 1901, soit une augmentation de 674,890 tonnes. La valeur totale de cette production a atteint 14,527,891 fr. contre 11,770,046 fr. en 1901 ; elle est donc supérieure à celle-ci de 2,757,845 fr. Un progrès assez sensible est à signaler dans le prix moyen de la tonne qui s'établit à 2,84 fr. contre 2,65 en 1901, ainsi que dans le nombre des ouvriers qui a augmenté de 483.

Ce qui empêchait l'exploitation des minières de prendre l'ampleur des années précédant immédiatement la crise récente, c'était la faiblesse persistante dont témoignait le commerce d'exportation. L'exportation et la consommation intérieure se partagent par moitiés sensiblement égales dans notre production de minerais, ainsi qu'il ressort des chiffres ci-après donnant le rapport entre la production des minières et la consommation des usines luxembourgeoises pour les quatre dernières années :

	Production des minières.	Consommation des hauts-fourneaux.
1899 . . .	T. 5,995,412	T. 3,254,114
1900 . . .	» 6,171,229	» 3,198,299
1901 . . .	» 4,455,179	» 2,878,150
1902 . . .	» 5,130,069	» 3,386,913

Si l'on porte en déduction des quantités consommées les arrivages assez insignifiants des minerais exotiques spéciaux et des minettes lorraines, on arrive à une consommation intérieure dépassant légèrement la moitié de la production.

En 1902, la production des minerais a augmenté de 674,890 tonnes, alors que la consommation des hauts-fourneaux luxembourgeois a augmenté, pour la même époque, de 508,763 tonnes. De ces chiffres les progrès de l'exportation apparaissent assez faibles.

Le nombre des accidents déclarés à l'Administration des mines a été de 145, dont 28 dans les exploitations à ciel ouvert. En 1901 ce nombre a été de 101, dont 22 dans les exploitations à ciel ouvert. Sur les 145 accidents, qui sont arrivés en 1902, 117 ont eu lieu en galeries, où travaillaient 3312 ouvriers, et 28 dans les minières à ciel ouvert, où travaillaient 1885 ouvriers.

Statistique de production.

	Année 1901.	Année 1902.
Nombre des sièges d'exploitation	75	76
Production totale T.	4,455,179	5,130,069
Valeur de la production totale fr.	11,770,046	14,527,891
Prix moyen de la tonne »	2,65	2,84
Nombre des ouvriers occupés {		
sous terre	3,039	3,312
à ciel ouvert	1,673	1,885
ensemble	4,714	5,197
Population ouvrière (femmes et enfants)	10,966	12,575

Le tableau ci-après donne le mouvement qu'a suivi la valeur de la production des minières depuis 1895.

	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne.
1895 T.	3,913,076	fr. 9,590,443	fr. 2,45
1896 »	4,758,741	» 11,852,528	» 2,49
1897 »	5,349,009	» 13,980,550	» 2,61
1898 »	5,348,951	» 13,934,186	» 2,60
1899 »	6,014,394	» 16,237,500	» 2,70
1900 »	6,171,229	» 17,283,289	» 2,80
1901 »	4,455,179	» 11,770,046	» 2,63
1902 »	5,130,069	» 14,527,891	» 2,84

Comparaison entre la production de l'Allemagne et celle du Grand-Duché pour l'année-1901.*)

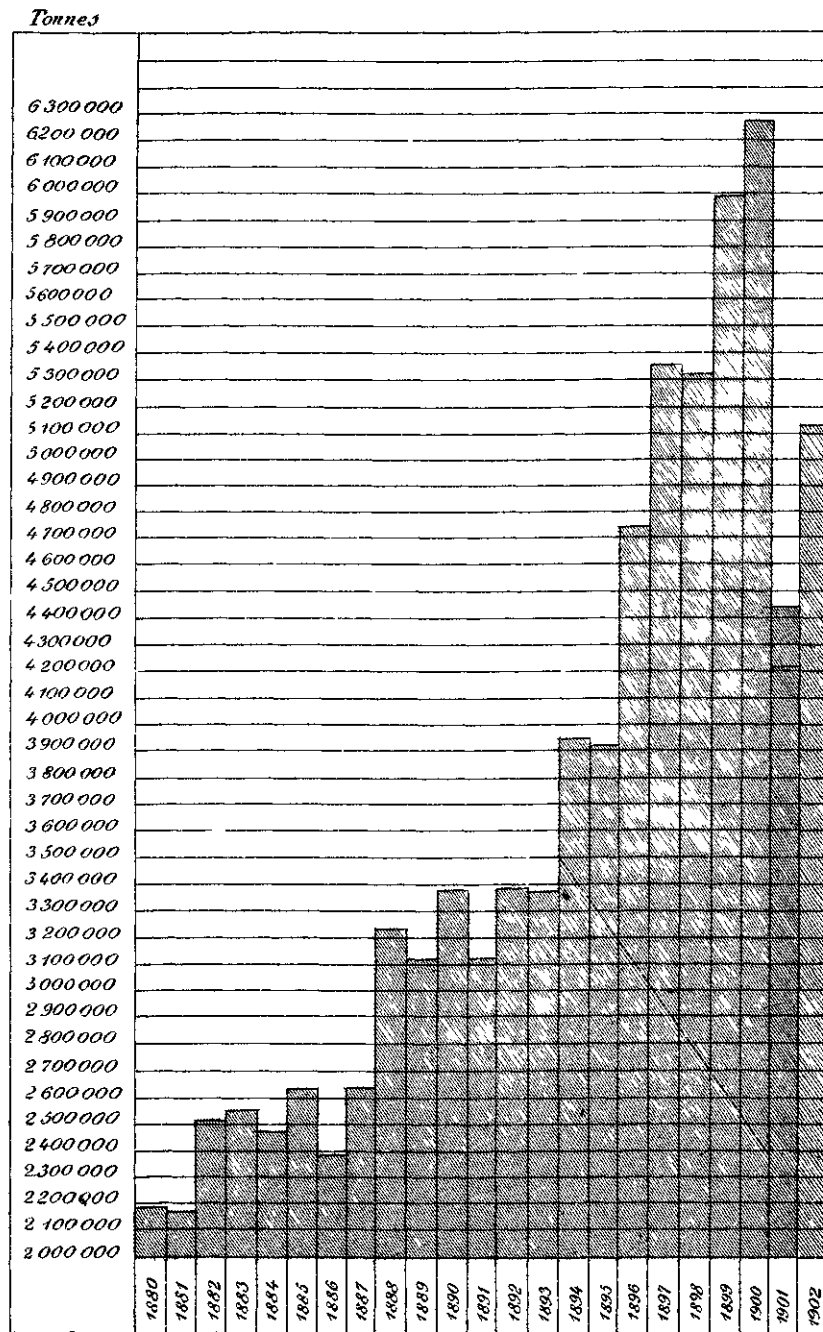
	Sièges d'exploitation.	Nombre des ouvriers.	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne.
Allemagne	421	24,828	T. 12,115,003	fr. 78,228,750	fr. 6,46
Luxembourg	75	3,039	» 4,455,179	» 11,770,046	» 2,65

Le tableau statistique suivant donne la production des minières du Grand-Duché depuis 1868 ; le tableau graphique ci-contre donne la même production depuis 1880.

Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.
1868	722,039	1880	2,173,463	1892	3,370,352
1869	924,382	1881	2,161,881	1893	3,351,938
1870	911,695	1882	2,539,295	1894	3,958,280
1871	990,499	1883	2,551,090	1895	3,913,076
1872	1,174,334	1884	2,447,634	1896	4,758,741
1873	1,331,743	1885	2,648,449	1897	5,349,009
1874	1,442,668	1886	2,361,372	1898	5,348,951
1875	1,090,845	1887	2,649,710	1899	6,014,394
1876	1,196,729	1888	3,261,925	1900	6,171,229
1877	1,262,825	1889	3,102,753	1901	4,455,179
1878	1,407,617	1890	3,359,413	1902	5,130,069
1879	1,613,392	1891	3,102,478		

*) Les chiffres concernant l'Allemagne sont empruntés aux publications de l'Office impérial de statistique de Berlin.

TABLEAU GRAPHIQUE de la Production des Minières depuis 1880.



Métallurgie.

Au printemps de l'année 1902 la crise métallurgique commençait à perdre de son acuité, le fond de la baisse était atteint et la situation du marché se relevait lentement. Les ordres faisaient de nouveau leur apparition.

Néanmoins, la situation est restée faible durant l'année 1902. Ce fut une convalescence systématique, progressive, mais extrêmement lente, et qui n'est pas encore terminée en ce moment. Les soubresauts et les brusques convulsions qui ébranlaient le marché au début de crise, et même pendant l'année 1901, que nous avons qualifiée d'année de liquidation, avaient fait place à une période de calme qui préparait le retour à l'état normal du marché.

La production de la fonte, qui avait atteint 970,885 tonnes en 1900 et 916,404 tonnes en 1901, est montée à 1,080,305 tonnes. Elle a donc laissé derrière elle le maximum atteint pendant les années de prospérité exceptionnelle. Nous ajouterons cependant que les moyens de production ont également augmenté depuis 1900. Les fonderies marquent un léger recul. Pour les aciéries, le chiffre de la production — Differdange étant entré en pleine activité depuis — est monté de 257,055 tonnes à 314,930 tonnes.

Nous pouvons résumer ainsi le mouvement de la production :

les hauts-fourneaux	présentent une augmentation de.	163,902 tonnes,
les aciéries	»	57,875 »
les fonderies	» diminution de.	323 »

Un coup d'œil jeté sur les prix détruit l'excellente impression que donne cet aperçu de la production. La valeur de la production de la fonte, qui était de 74,234,178 fr. en 1900 et de 66,277,320 fr. en 1901, est descendue à 59,797,131 fr. pour une production sensiblement plus élevée. Le prix moyen de la fonte qui était de 76,46 fr., resp. 72,32 fr., a reculé à 55,35 fr. Les produits des fonderies ont fléchi également. Pour la production des aciéries le prix moyen ressort à 106,36 fr. contre 119,28 fr. en 1901.

Deux circonstances ont pesé durant toute l'année sur l'industrie métallurgique : la faiblesse des prix et les stoks considérables de fonte qui encombraient les parcs des hauts-fourneaux. La fonte a bien fait quelques progrès comparativement aux prix qui ont été payés vers la fin de 1901, mais les prix élevés que les syndicats belge et allemand maintenaient pour les cokes n'ont guère laissé de bénéfices aux usines. L'écoulement des stocks, qui ont été réduits peu à peu aux existences normales, fut une des grosses préoccupations de l'année.

Un élément qui a encore aggravé la situation des établissements métallurgiques du Grand-Duché, mal placés au point de vue géographique, est à trouver dans les frais de transport très élevés qu'ils ont à subir. Les réductions accordées par l'administration des chemins de fer de l'État prussien, ainsi que par l'administration impériale des chemins de fer en Alsace-Lorraine pour le transport des minerais de fer ont été, toutes proportions gardées, de beaucoup supérieures à celles consenties pour le transport des cokes.

Durant toute l'année 1902, le marché intérieur témoignait de la prudente réserve et de l'inertie que nous avons remarquées en 1901. La demande était insuffisante. Heureusement, l'Amérique absorbait une grande partie de la surproduction et débarrassait notre marché dans une large mesure. Est-il besoin d'ajouter que les prix à l'exportation n'étaient guère rémunérateurs ?

On avait fondé des espérances sur l'amélioration de la situation politique. En 1901, on avait fondé ces espérances sur la fin des troubles en Chine ; en 1902, on avait compté sur la conclusion de la paix en Afrique pour se montrer plus optimiste. Ces espérances ont été déçues en grande partie. La reprise actuelle démontre qu'une amélioration durable ne peut avoir lieu qu'avec le rétablissement de l'équilibre économique sur notre propre marché.

Statistiques.

a) HAUTS-FOURNEAUX.

	Année 1901.	Année 1902.
Le nombre des fours en feu a été de . . . :	25	23 à 27
ayant marché	1149 semaines.	1274 semaines.
La production se répartit ainsi :		
1° fonte d'affinage	T. 111,593 ⁵⁰⁰	T. 110,505
2° » Thomas.	» 672,075	» 816,763 ¹³⁰
3° » de moulage	» 132,438	» 152,947 ⁵⁰⁰
divers	» 297 ⁵⁰⁰	» 90
Production totale	T. 916,404	T. 1,080,305 ⁶³⁰
représentant :		
1° pour la fonte d'affinage.	fr. 8,307,608	fr. 5,952,814 75
2° » » Thomas	» 47,099,145	» 45,350,186 25
3° » » de moulage	» 10,848,253	» 8,488,505 12
» divers.	» 22,312	» 5,625
soit une valeur totale de.	fr. 66,277,320	fr. 59,797,131 12
Prix de la tonne	fr. 72,32	fr. 55,35
Minerai consommé	T. 2,878,150	T. 3,386,913
Nombre des ouvriers occupés	2,771	3,358
Population ouvrière (femmes et enfants)	6,615	9,200

Le tableau ci-après donne le mouvement qu'a suivi la valeur de la production de la fonte dans les huit dernières années :

	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne.
1895	T. 694,813	fr. 32,171,540	fr. 46,30
1896	» 808,898	» 41,455,505	» 51,74
1897	» 872,457	» 49,317,477	» 56,53
1898	» 945,866	» 52,463,475	» 55,46
1899	» 982,929	» 55,740,319	» 56,70
1900	» 970,885	» 74,234,178	» 76,46
1901	» 916,404	» 66,277,230	» 72,32
1902	» 1,080,305	» 59,797,131	» 55,35

*Comparaison entre la production de l'Allemagne et celle du Grand-Duché pour l'année 1901. *)*

	Nombre des ouvriers.	Production.	Valeur totale de la production.	Prix de la tonne.	Minerai consommé.
Allemagne	29,596	T. 6,963,683	fr. 548,440,000	fr. 78,76	T. 19,285,717
Luxembourg	2,771	» 916,404	» 66,277,320	» 72,32	» 2,878,160

*) Les chiffres concernant l'Allemagne sont empruntés aux publications de l'Office impérial de statistique de Berlin.

17

b) FONDERIES.		Année 1901.	Année 1902.
Nombre des fonderies en marche		10	9
La production se répartit ainsi :			
1 ^o poterie	T.	656 200	T. 652 200
2 ^o tuyaux	»	1,030 345	» 25
3 ^o construction des machines et divers	»	8,294 120	» 8,980 790
Production totale	T.	9,981 265	T. 9,658 090
représentant :			
1 ^o pour la poterie	fr.	219,200	fr. 199,422 50
2 ^o » les tuyaux	»	141,643	» 4,062 50
3 ^o » les machines et divers	»	1,516,973	» 1,448,604 20
soit une valeur totale de	fr.	1,877,816	fr. 1,637,089 20
Prix moyen de la tonne	fr.	188,42	fr. 171,58
Matières premières consommées	T.	10,680	T. 10,198 250
Nombre des ouvriers occupés		445	» 294
Population ouvrière (femmes et enfants)		1,303	934

Le tableau ci-après donne le mouvement et la valeur de la production des fonderies depuis 1895 :

	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne.
1895	T. 8,747	fr. 1,317,975	fr. 150,67
1896	» 9,307	» 1,370,596	» 147,26
1897	» 9,875	» 1,370,888	» 139,00
1898	» 9,358	» 1,459,815	» 155,99
1899	» 11,154	» 1,816,839	» 162,89
1900	» 11,294	» 1,856,965	» 164,43
1901	» 9,981	» 1,877,816	» 188,42
1902	» 9,541	» 1,637,089	» 171,58

Comparaison entre la production de l'Allemagne et celle du Grand-Duché pour l'année 1901.

	Nombre des fonderies.	Ouvriers occupés.	Consommation de matières premières.	Production totale.	Valeur de la production.	Prix moyen de la tonne.
Allemagne	1239	85,270	T. 1,742,641	T. 1,503,435	fr. 339,358,750	fr. 225,72
Luxembourg	10	445	» 10,680	» 9,981	» 1,877,816	» 188,42

c) ACIÉRIES.

	Année 1901.	Année 1902.
Nombre des aciéries *)	3	3
La production se répartit ainsi :		
1 ^o lingots	T. 13,159 435	T. 17,788
2 ^o demi-fabricats (blooms, billettes, platines etc.) destinés à la vente	» 167,428	205,712

*) Pour les besoins de la statistique, les « Aciéries et Ateliers de Luxembourg » ont été énumérés simultanément parmi les fonderies et les aciéries. La production fonte de fer de cet établissement est renseignée sous « Fonderies » ; sa fonte d'acier sous « Aciéries ».

3° produits finis :

	Année 1901.	Année 1902.		
a) rails et éclisses	T. 27,057	T. 25,034		
b) traverses	» 12,700	» 4,912		
c) fers marchands, machines et divers	» 36,710 ⁵⁵	» 61,484	T. 76,467 ⁵⁵	T. 91,430
Production totale			T. 257,055	T. 314,930
représentant :				
1° pour les lingots			fr. 1,213,218	fr. 1,556,450 00
2° pour les demi-fabricats			» 18,600,136	» 20,049,147 50
3° pour les produits finis :				
	Année 1901.	Année 1902.		
a) rails et éclisses	fr. 3,889,444	fr. 3,317,005		
b) traverses	» 1,746,250	» 577,160		
c) fers marchands, machines et divers	» 5,212,514	» 8,003,240	» 10,848,208	» 11,897,405 00
soit une valeur totale de			fr. 30,661,562	fr. 33,503,002 50
Prix moyen de la tonne			» 119 28	» 106 36
Consommation de fontes de toutes espèces			T. 426,376	T. 426,949
Nombre des ouvriers occupés			1,754	1,317
Population ouvrière (femmes et enfants)			3,800	3,004

Comparaison entre la production de l'Allemagne et celle du Grand-Duché pour l'année 1901.

	Nombre des aciéries.	Nombre des ouvriers.	Production.	Valeur.
Allemagne	197	120,106	a) lingots T. 355,212 b) demi-fabricats destinés à la vente » 1,112,584 c) produits finis » 4,485,813 T. 5,953,609	fr. 36,875,000 » 125,386,250 » 799,343,750 fr. 961,605,000
Luxembourg	3	1,754	a) lingots » 13,159 b) demi-fabricats destinés à la vente » 167,428 c) produits finis » 76,468 T. 257,055	» 1,213,218 » 18,600,000 » 10,848,208 fr. 30,661,562

Rappel de la production des Hauts-Fourneaux depuis 1868.

ANNÉE.	Nombre des Hauts- Fourneaux.	FONTE D'AFFINAGE.	FONTE DE MOULAGE.	FONTE THOMAS.	DIVERS.	PRODUCTION TOTALE.
		Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
1868	15	93,408	. . .	. . .	. . .	93,408
1869	14	122,554	. . .	. . .	. . .	122,554
1870	14	128,300	. . .	. . .	. . .	128,300
1871	14	142,897	. . .	. . .	. . .	142,897
1872	16	184,573	. . .	. . .	. . .	184,573
1873	18	256,449	. . .	. . .	. . .	256,449
1874	19	246,600	. . .	. . .	. . .	246,600
1875	21	270,377	. . .	. . .	. . .	270,377
1876	24	230,500	. . .	. . .	. . .	230,500
1877	20	215,388	. . .	. . .	. . .	215,388
1878	19	248,377	. . .	. . .	. . .	248,377
1879	17	261,236	. . .	. . .	. . .	261,236
1880	18	243,740	16,926	. . .	. . .	260,666
1881	18	235,263	29,133	29,219	. . .	293,615
1882	18	260,492	38,936	77,150	. . .	376,587
1883	18	206,726	49,106	78,855	. . .	334,688
1884	18	198,190	76,662	91,145	. . .	365,997
1885	21	201,702	109,680	108,227	. . .	419,610
1886	21	148,089	75,956	176,599	. . .	400,644
1887	21	196,184	75,622	220,232	. . .	492,038
1888	20	199,151	75,129	249,496	. . .	523,776
1889	21	198,033	84,582	279,118	. . .	561,733
1890	21	191,056	67,790	300,066	. . .	558,912
1891	21	124,233	99,683	321,078	. . .	544,994
1892	22	118,222	123,307	344,986	. . .	586,515
1893	23	122,679	87,367	348,242	. . .	558,289
1894	23	129,533	11,018	438,265	. . .	679,816
1895	23	94,282	141,618	458,912	. . .	694,813
1896	25	140,275	116,699	551,904	. . .	808,000
1897	27	118,950	165,454	585,969	. . .	872,457
1898	28	143,753	150,711	651,403	. . .	945,866
1899	28	152,601	137,362	692,966	. . .	982,929
1900	28	118,217	101,853	750,815	737	970,885
1901	23	111,593	132,438	672,075	297	916,404
1902	27	110,505	152,947	816,763	90	1,080,306

Rappel de la production des Fonderies depuis 1868.

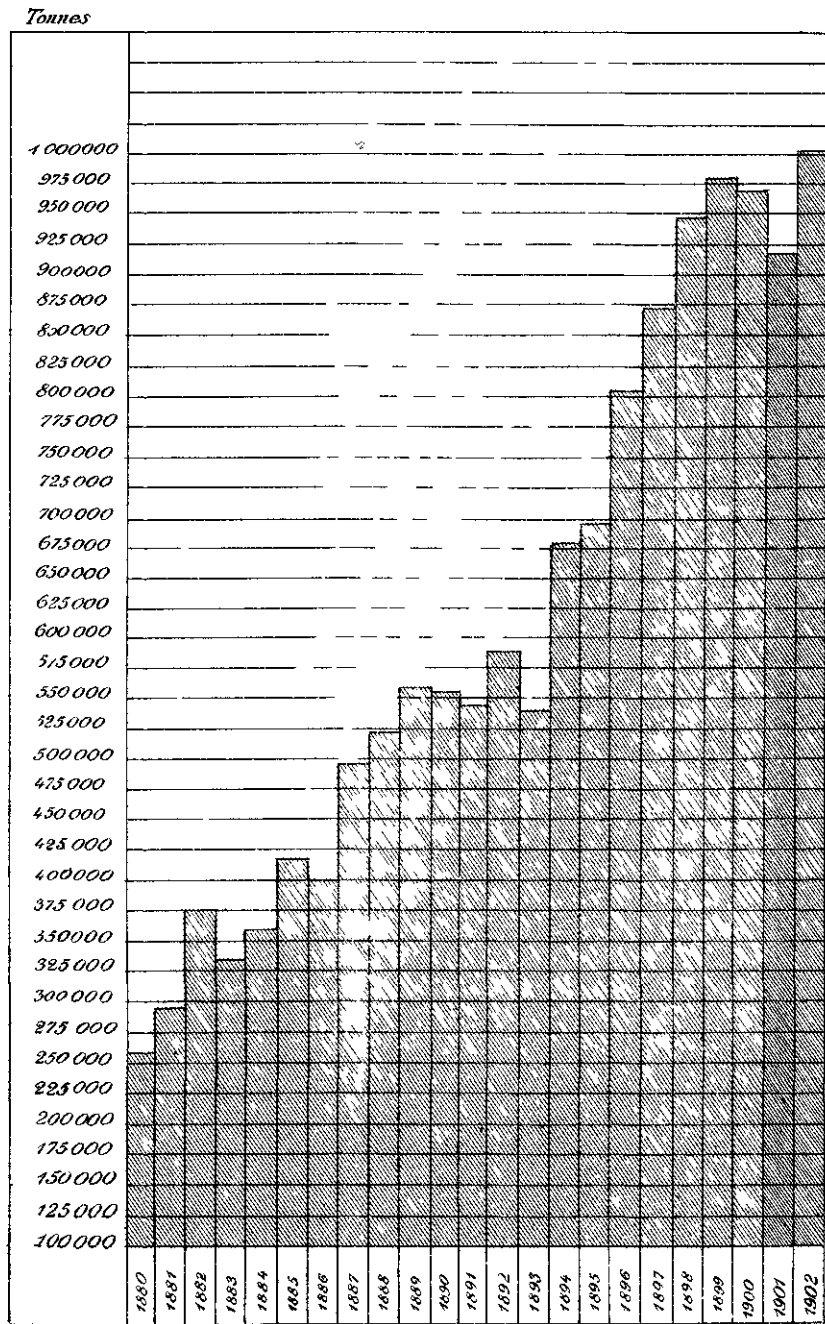
Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.
1868	1,200	1880	1,701	1892	6,281
1869	1,011	1881	1,579	1893	7,764
1870	1,441	1882	1,726	1894	8,328
1871	1,536	1883	1,827	1895	8,747
1872	1,615	1884	1,670	1896	3,307
1873	1,413	1885	1,440	1897	9,874
1874	1,310	1886	2,585	1898	9,358
1875	1,341	1887	3,644	1899	11,154
1876	1,370	1888	4,615	1900	11,293
1877	1,269	1889	4,642	1901	9,981
1878	1,394	1890	5,909	1902	9,658
1879	1,205	1891	7,062		

Rappel de la production des Acieries depuis 1886.

Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.
1886	20,554	1892	103,310	1898	170,153
1887	57,346	1893	129,123	1899	166,206
1888	69,739	1894	131,220	1900	184,714
1889	97,900	1895	134,539	1901	257,055
1890	97,462	1896	136,955	1902	314,930
1891	110,920	1897	143,692		

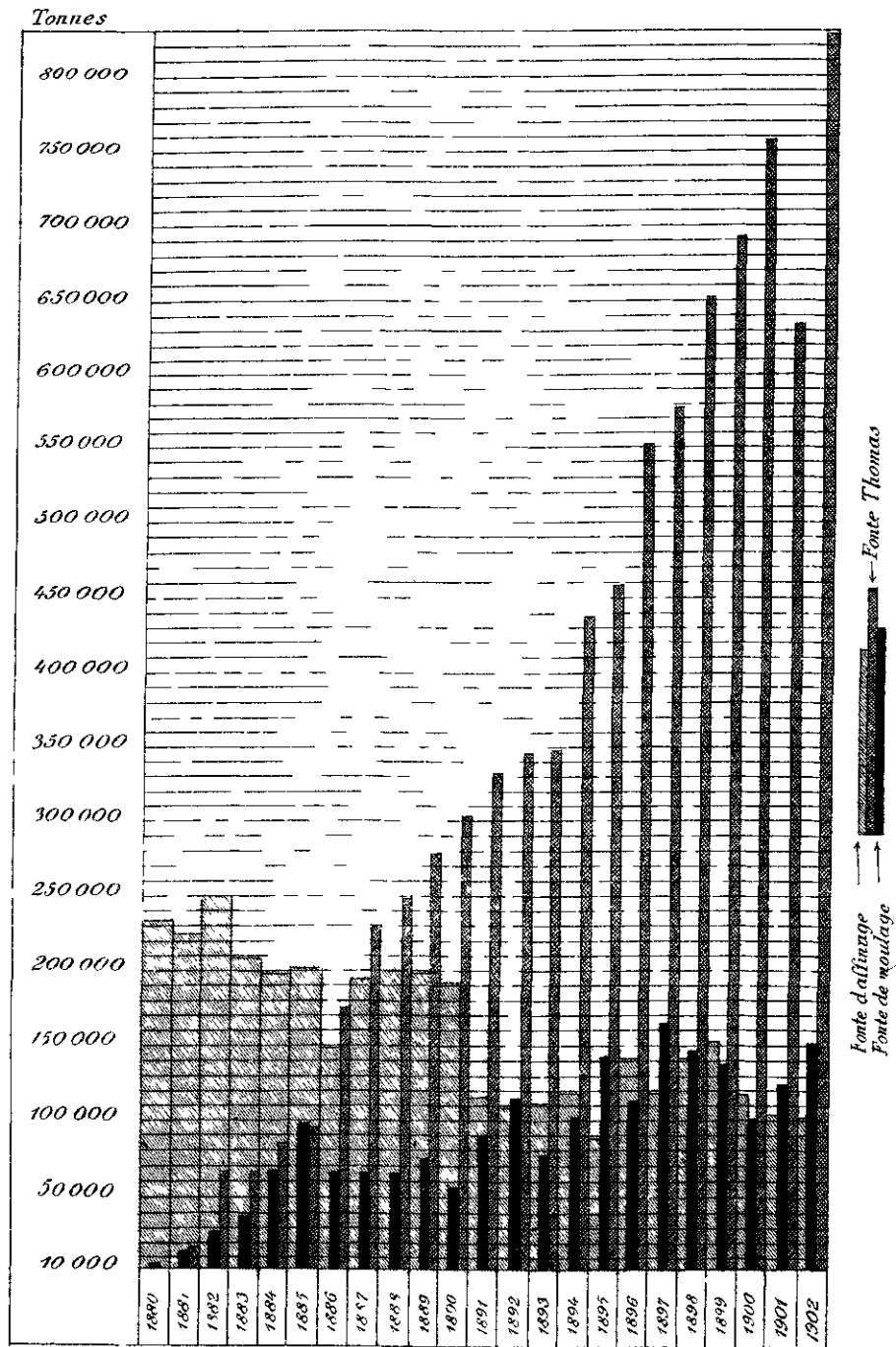
Mouvement de la population ouvrière de l'industrie minière et métallurgique depuis 1895.

	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.	1900.	1901.	1902.
Nombre des ouvriers	7,757	9,238	10,224	10,603	11,095	10,709	9,684	10,166
Population ouvrière (femmes et enfants)	23,271	24,602	25,772	30,118	28,634	27,017	19,686	25,713



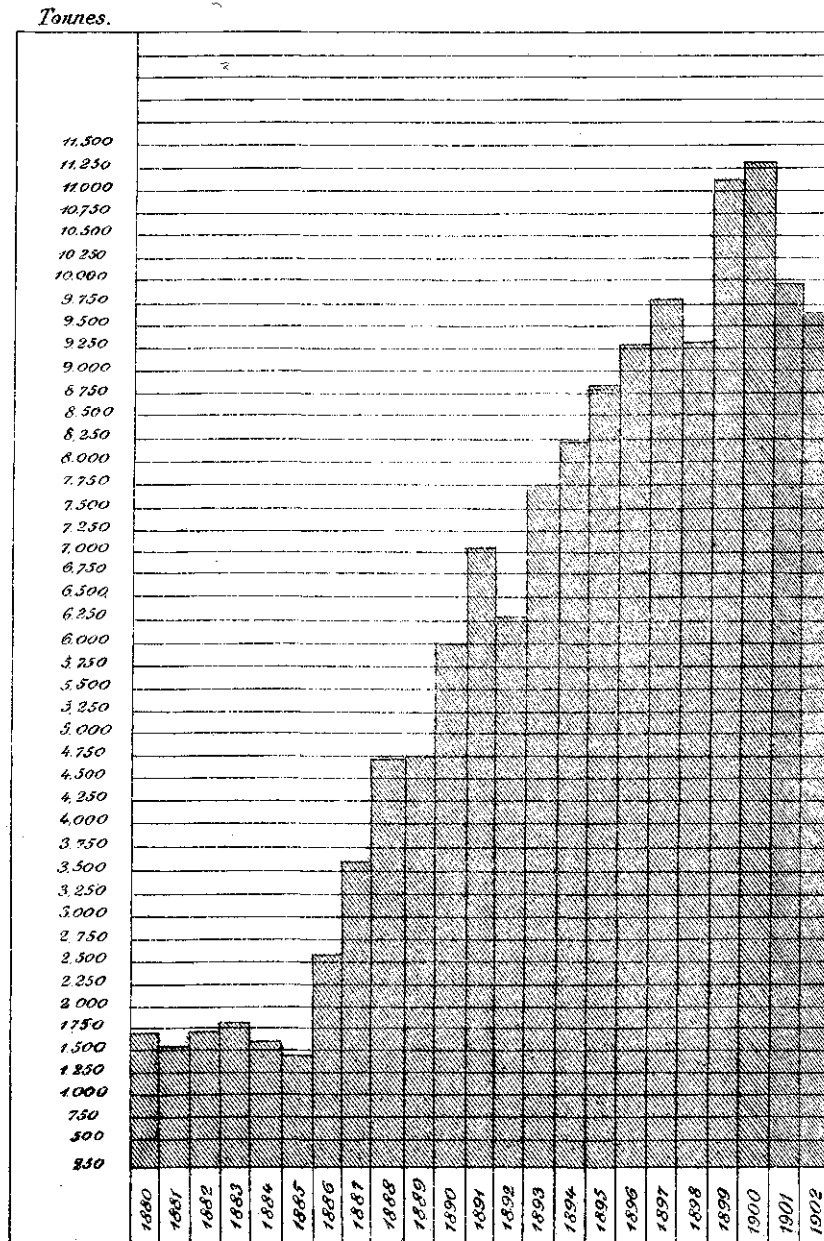
I. FONTE. — Total de la Production des Hauts-Fourneaux.

II. PRODUCTION DE FONTE D'AFFINAGE DE MOULAGE & THOMAS

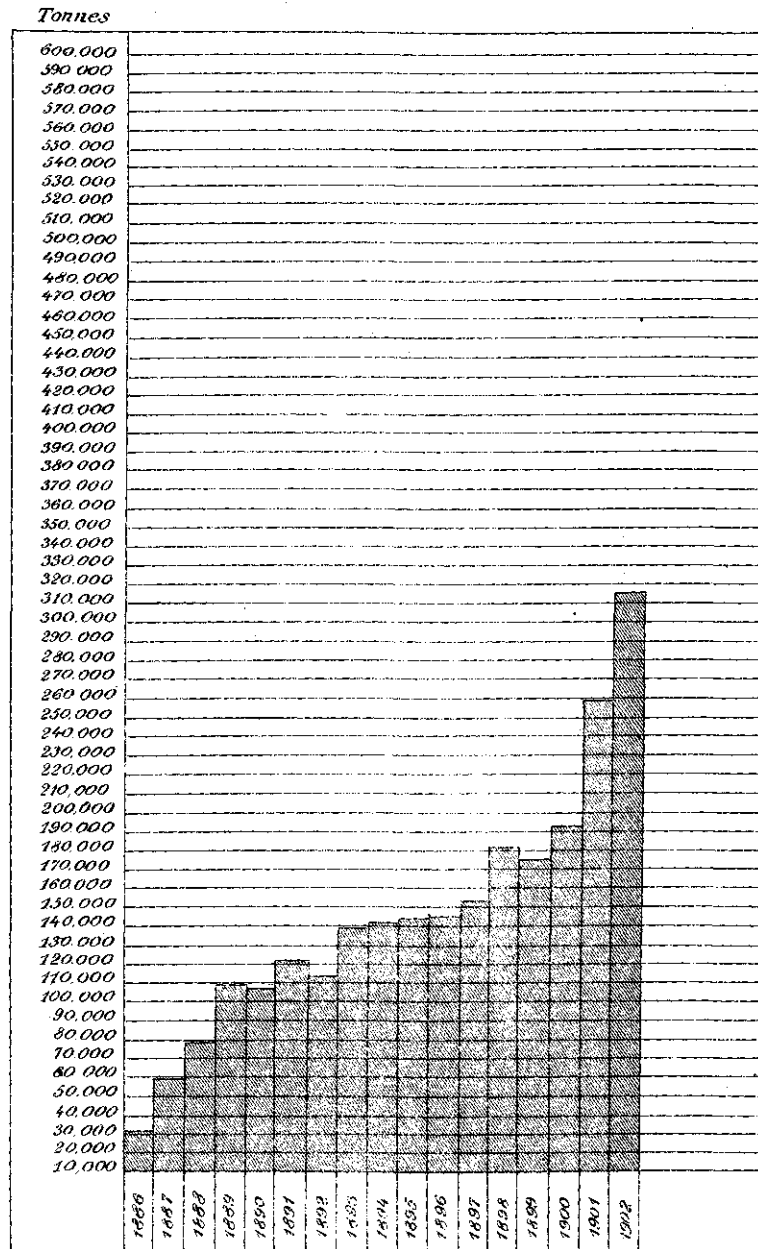


III. FONDERIES.

Total de la Production.



IV. PRODUCTION DE L'ACIER THOMAS.



Ateliers de construction.

La parcimonie des renseignements qui nous ont été fournis par les ateliers de construction, ne nous permettait pas d'établir notre rapport sur la base de statistiques, la seule vraie. La réserve de nos industriels s'explique en partie par la mauvaise marche des affaires en 1902. Si, dans le courant de cette année, il y avait des éclaircies momentanées où une reprise semblait se dessiner à l'horizon, des déceptions les suivaient régulièrement de près et le marché retombait dans l'inertie. Ainsi qu'en 1901, les ateliers devaient songer avant tout à conserver de l'occupation à leurs ouvriers au prix de grands sacrifices, surtout par des réductions de prix injustifiées.

Néanmoins, nous regrettons cette réserve de la part de nos ateliers. Le compte-rendu d'une année mauvaise n'est pas moins suggestif que le bilan triomphal d'une année de prospérité. Leur intérêt bien compris devrait conseiller à nos petits industriels de fournir à la Chambre de commerce des renseignements sur les expériences acquises et le mouvement des importations et des exportations démontrant dans quelle mesure la production a pu suffire à la consommation indigène et quelles voies il faudrait suivre pour écarter la concurrence étrangère du marché intérieur. Celle-ci, — est-il besoin de le dire ! — s'étend toujours davantage dans le Grand-Duché.

Ces rapports fourniraient, dans la suite, les données nécessaires pour l'appréciation de ce qui devrait être fait pour arriver à une fabrication plus rationnelle qui permettrait de développer l'intensité de la production, ainsi que pour arriver à créer à nos produits de nouveaux débouchés à l'étranger.

Nous ne nous cachons point les difficultés qui s'opposent à cette tâche. Notre petite industrie métallurgique manque de la cohésion et de l'uniformité propres à la grosse métallurgie. Le contraste éclate non seulement dans les procédés de fabrication, mais également dans la manière dont les petits ateliers font la vente de leurs produits. Voilà les causes pourquoi les essais qui ont été faits antérieurement en vue de la création d'un syndicat pour la vente à former entre les petits ateliers, n'ont pu aboutir : il était impossible de trouver une formule s'adaptant aux conditions d'existence trop hétérogènes de notre petite métallurgie. Avec l'amélioration de la situation, certaines aspirations, irréalisables en apparence aujourd'hui, entreront peut-être dans le domaine du réalisable.

Nous nous plaisons à constater qu'en ce moment la reprise industrielle et commerciale, si ardemment désirée, paraît se faire jour enfin. Le contrecoup s'en fait déjà sentir dans nos ateliers de construction où l'âpreté de la lutte pour l'existence a été particulièrement vive. Des ruines que la crise a accumulées sortira une vie nouvelle, et les expériences que nous avons acquises par d'énormes sacrifices pendant la période de violente dépression économique, ne resteront pas sans fruit, en nous conseillant la prudence.

Le mieux-aller industriel auquel nous assistons coïncide avec un événement qui ne manquera pas de stimuler, à son tour, notre petite industrie : c'est la nouvelle convention avec l'Allemagne relative aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg et à la prorogation du Zollverein. Nous croyons pouvoir affirmer que cette convention ne tournera pas seulement au profit de nos ateliers de construction, mais qu'elle contribuera également à la création de nouvelles branches d'industrie sur notre sol natal.

Mines de Stolzenbourg.

La « Société des Mines de Stolzenbourg » nous mande :

La Société a continué les travaux de recherches pendant l'exercice 1902; elle a reconnu différents filons de chalcopryrite. La teneur du minerai varie de 24 à 33 pCt. de cuivre avec un minimum de 40 grammes d'argent à la tonne de minerai. Au cours des travaux de recherches, la Société a extrait 40 tonnes de minerai dont le placement s'est fait avec la plus grande facilité. Des divers pays voisins des offres avantageuses ont été faites à la Société pour l'achat de ses minerais. Les découvertes faites jusqu'à ce jour permettent d'espérer un grand avenir pour ces mines et les rapports des différents ingénieurs compétents chargés par la Société d'examiner les résultats acquis sont des plus favorables.

Comme la station la plus proche des mines est Vianden, qui s'en trouve éloignée de huit kilomètres, il est à désirer que le chemin de fer de Diekirch à Vianden soit prolongé jusqu'à Stolzenbourg, car les transports des charbons nécessaires à la mine et des minerais sont actuellement très onéreux et à peu près impossibles à certains moments de l'année. Un tel chemin de fer, tout en desservant une contrée actuellement sans voies de communication, assurerait l'avenir des mines.

Industrie du bâtiment.

Le bâtiment a conservé une allure tranquille pendant l'année 1902, qui a formé la continuation de la période de calme succédant à l'activité extraordinaire des années de prospérité industrielle.

Dans l'ancienne ville de Luxembourg aucune construction nouvelle n'est à signaler. Dans les alentours nous relevons certains progrès : il a été construit une demi-douzaine de maisons dans le nouveau quartier situé sur les terrains de l'ancien glacis, une douzaine au Limpertsberg, sept maisons sur la route de Merl, une douzaine à Hollerich, une vingtaine au Feldchen et une douzaine à Bonnevoie. A Eich et à Dommeldange, le bâtiment a conservé quelque activité. Dans le bassin minier, sauf quelques rares constructions faites à Differdange, Dudelange et Rodange, l'activité a été insignifiante.

C'est à la crise industrielle qu'il faut attribuer la période de calme que traverse cette industrie, et qui s'est accentuée particulièrement dans le bassin minier. Les besoins impérieux qui se manifestaient pendant la période de splendeur industrielle, avaient suscité une activité tout-à-fait exceptionnelle : après la disparition de ces besoins, le bâtiment est retombé dans une atonie d'autant plus grande.

En dépit de ce recul, les salaires des ouvriers du bâtiment, comparés à ceux de l'année précédente, n'ont guère baissé et la raison en doit être cherchée dans la hausse qu'ont subie les prix des vivres. L'élément italien conserve toujours un rang prépondérant parmi ces ouvriers, tant dans les environs de la ville de Luxembourg que dans le bassin minier.

Nous relèverons encore, en cet endroit, que les poutrelles en fer prennent une place plus large dans les constructions nouvelles, les travaux de cimentage, pour les plafonds et dallages.

Les métiers et industries tributaires du bâtiment se ressentent vivement de la situation

défavorable de cette industrie. Les menuiseries, serrureries et ferronneries travaillent avec les trois quarts des ouvriers qu'ils occupent en temps ordinaires et doivent se contenter de médiocres bénéfices.

Ardoisières.

La maison Rother frères, de Haut-Martelange, nous écrit :

Une diminution très légère, qui peut être évaluée à 3 wagons, est à signaler dans la production. Les prix de revient n'ont présenté aucune variation, quoique les prix de vente ne soient jamais descendus aussi bas qu'en 1902. Stimulée par la faiblesse des prix, la vente à garde une bonne allure ; un léger ralentissement s'est dessiné cependant dans les ventes vers la fin de l'année et a provoqué la formation d'un stock assez considérable.

Par suite des prix excessivement bas obtenus pour les produits fabriqués, la fabrication n'a pas été forcée. Les irrégularités traditionnelles des ouvriers qui travaillent encore aux champs ont contribué également à en ralentir la marche. La pénurie d'ouvriers qui a été remarquée pendant les années antérieures ne s'est guère fait sentir en 1902. Le recrutement des ouvriers rencontre encore parfois des difficultés, mais il faut espérer qu'il y aura une amélioration de ce côté quand le nouveau vicinal vers Bastogne sera livré à l'exploitation. Les prix de la main-d'œuvre se sont maintenus.

Les débouchés sont restés les mêmes : ce sont les pays du Zollverein qui entrent exclusivement en ligne de compte. La vente en Belgique nous est presque fermée par suite des tarifs élevés des chemins de fer cantonaux, qui nous excluent pour ainsi dire du marché couru par les exploitants belges, ayant à leur disposition, pour l'expédition de leurs produits, les grandes lignes avec leurs tarifs exceptionnellement bas. Dans les tarifs des chemins de fer cantonaux il faut relever encore cette anomalie que le même tarif est appliqué aux charbons industriels et aux produits expédiés. Un changement de cet état de choses serait vivement à désirer.

Aucune modification bien précise n'est à signaler dans les moyens de production pour l'année 1902. Les essais continuent : quelques modifications sont en voie d'exécution, mais n'ont pas encore concouru à l'exploitation.

La société anonyme des ardoisières « Wilhelmsschacht », de Rombach-Martelange, nous signale une diminution d'environ 5 % dans les prix de revient pour l'année 1902, accompagnée d'une diminution parallèle des prix de vente. En général, la vente s'est faite avec facilité. A faire remarquer surtout que le placement de nos ardoises s'est opéré plus couramment en Allemagne que pendant les années précédentes. Par suite de la mise en exploitation de nouvelles couches, la production annuelle a augmenté de 15 %. Le nombre des ouvriers a été de 100 en moyenne, principalement des Belges.

La maison Cahen, de Perlé, nous donne l'aperçu suivant de la situation : Il y a eu une légère diminution dans la production par rapport à 1901. Alors qu'en 1901 les prix de vente ont baissé graduellement, ils se sont maintenus en 1902 au niveau le plus bas obtenu au cours de l'année précédente. Par contre, la vente s'est heurtée à des difficultés moindres, de sorte que les stocks restés sur chantier n'ont guère d'importance. La faiblesse des prix n'a pas été sans influencer les salaires dans lesquels un léger recul s'est dessiné. Les ouvriers, qui sont en même temps cultivateurs, ont consacré plus de journées à la culture par suite de la baisse des salaires.

Deux causes continuent d'exercer une influence fâcheuse sur l'industrie ardoisière : les tarifs si élevés des chemins de fer cantonaux sur lesquels nous avons déjà attiré l'attention dans notre précédent rapport, et la préférence accordée aux ardoises belges pour toutes les constructions publiques. Alors que la bonne qualité de nos ardoises leur ouvre des débouchés lointains, elles sont supplantées par les ardoises belges sur le marché intérieur.

* * *

Le tableau suivant renseigne la production des ardoisières luxembourgeoises depuis 1896 par spécialités.

ANNEE	ARDOISES	DALLES	EVIERES
1896	15,551 mille	1,120 m. carrés	1,446 pièces
1897	17,887 »	985 »	1,673 »
1898	18,615 »	836 »	1,451 m. cour.
1899	20,604 »	133 »	1,102 »
1900	18,061 »	196 »	1,298 »
1901	20,701 »	180 »	1,534 »
1902	21,498 »	192 »	1,496 pièces

Le tableau suivant renseigne les importations d'ardoises dans le Grand-Duché et en Allemagne pendant les années 1897-1902.

Ardoises belges importées		Ardoises françaises importées		Ardoises de provenances diverses importées	
dans le	en	dans le	en	dans le	en
Grand-Duché	Allemagne	Grand-Duché	Allemagne	Grand-Duché	Allemagne
1897 . . T. 2,394	10,508	151	7,538	»	26,283
1898 . . » 2,247	11,671	409	9,395	»	28,583
1899 . . » 2,649	11,929	913	11,545	»	30,593
1900 . . » 2,462	9,613	804	12,877	»	36,662
1901 . . » 2,083	9,236	595	10,926	»	21,328
1902 . . » 3,003		283		»	

La valeur de ces importations s'établit ainsi :

1897 . . fr. 263,340	1,182,500	16,700	844,000	»	2,958,000
1898 . . » 246,870	1,461,000	45,000	1,169,000	»	3,574,000
1899 . . » 291,390	1,493,000	100,500	1,435,000	»	3,804,000
1900 . . » 270,820	1,201,000	88,500	1,640,000	»	3,333,000
1901 . . » 229,130		65,500		»	
1902 . . » 330,330		31,130		»	

Statistique de production pour l'année 1902.

Les ardoisières en exploitation sont situées sur les territoires des communes d'Asselborn, Oberwampach et Perlé, sections de Haut-Martelange-Rombach, Perlé, Holtz, Niederwampach et Perlé.

Année.	Nombre des exploitations.	Nombre des ouvriers occupés		P R O D U C T I O N.			Q U A N T I T É S	
		sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités.	Prix.	employées dans le Grand-Duché	exportées à l'étranger.
1902	7	303	332	ardoises ¹⁾ .	1,498	FR. 32 à 40	1,474	20,324
»				éviers ²⁾ . .	1,496	8 à 10	1,091	309
»				dalles ³⁾ . .	192	4 à 4,50	127	15

1) Ce chiffre s'entend par mille ; 2) par pièces ; 3) par mètres courants.

Carrières.

L'exploitation des carrières, plâtrières et sablières a présenté en 1902 un développement normal. On nous signale en général une vente courante, facile. L'industrie des carrières a occupé environ 1,042 ouvriers. 11 accidents du travail ont été signalés dans le courant de l'année dans les diverses exploitations.

Une importante firme nous écrit d'autre part :

Par suite de la crise qui règnait dans l'industrie métallurgique, la concurrence des exploitants de pierres de taille de la Lorraine, qui ont offert leurs marchandises à des prix dérisoires, s'est fait assez vivement sentir dans le Grand-Duché.

Depuis quelques années l'administration des travaux publics prescrit l'usage exclusif des matériaux du pays : elle rend ainsi un grand service à l'industrie nationale et à la classe ouvrière. Il serait à désirer que les administrations de nos chemins de fer imitent cet exemple, surtout que les matériaux de provenance indigène leur rendraient les mêmes services que les matériaux tirés de l'étranger, tout en revenant moins cher. Ainsi les pierres dures d'Ernzen et de Gilsdorf remplaceraient avantageusement le granit des Vosges et la basalte du Rhin à des prix de beaucoup inférieurs.

Le raccordement de Grundhof aux carrières de Beaufort et de Reisdorf étant définitivement adopté par la Société du Prince-Henri, le vœu exprimé dans les rapports précédents est donc sur le point d'être réalisé, et il est à espérer que le raccordement de Junglinster aux carrières d'Ernzen ne tardera pas d'être pris également en considération.

* * *

La production des différents groupes de carrières du Grand-Duché pour l'année 1902 est résumée dans les tableaux statistiques ci-après, fournis par l'Administration des mines.

Nombre des exploitations	Nombre des ouvriers occupés		PRODUCTION.			QUANTITÉS	
	sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités.	Prix.	employées dans le Grand-Duché	exportées à l'étranger.

Carrières de calcaire à polypier.

Communes de Rumelange, Kayl, Differdange. Petange, Rodange. — Sections de Rumelange, Tetange, Differdange, Niedercorn, Obercorn, Lasauvage.

				Mètres cubes.	Fr.	Mètres cubes.	Mètres cubes.
17		48	pierres de taille .	895	45 à 32	772	123
			moëllons.	15,309	0,50 à 3,50	8,193	7,116 ¹⁾

1) dont 4,380 mètres cubes de castine.

Déblais de mine (benglik de la minette).

Communes de Rumelange, Kayl, Dudelange, Petange, Differdange. — Sections de Rumelange, Kayl, Dudelange, Petange, Lamadelaine, Obercorn.

7		7	moëllons.	10,445	0,50 à 1,50	10,429	16
---	--	---	-------------------	--------	-------------	--------	----

Carrières de grès liasique.

Commune de Larochette. — Section d'Ernzen.

3		95-100	pierres de taille .	2,419	44 à 48	1,910	509
			moëllons.	600	0,50 à 0,80	570	30
			pavés	90°/∞	32 à 44	90°/∞	»

Communes de Bech, Echternach. — Sections de Bech, Echternach, Zittig, Kuobembourg, Marscherwald.

2		21	pierres de taille .	240	35	240	»
			moëllons.	690	1,25 à 1,50	690	»
			pavés	30°/∞	30	30°/∞	»

Communes de Beaufort, Berdorf, Reisdorf, Waldbillig. — Sections de Dillingen, Berdorf, Reisdorf, Haller.

7		81	pierres de taille .	2,370	25 à 40	1,303	967
			moëllons.	867	3 à 8	859	8

Communes de Dalheim, Frisange, Mondorf. — Sections de Dalheim, Aspelt, Mondorf, Altwies.

18		60	pierres de taille .	510	27 à 32	510	»
			moëllons.	9,233	1 à 3	9,233	»
			pavés	485°/∞	50 à 80	470°/∞	15°/∞

Commune de Contern. — Sections de Contern, Moutfort, Oetrange.

9		9	pierres de taille .	16	25 à 60	16	»
			moëllons.	1,392	1 à 1,25	1,392	»
			pavés	22°/∞	45 à 50	22°/∞	»

Nombre des exploitations	Nombre des ouvriers occupés		P R O D U C T I O N .			Q U A N T I T É S	
	sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités.	Prix.	employées dans le Grand-Duché	exportées à l'étranger.
Communes de Lorentzweiler, Steinsel. — Sections de Lorentzweiler, Heisdorf.							
3		4	pierres de taille .	37	30 à 35	37	»
			moëllons . . .	700	1 à 50	700	»
			pavés	5 ‰	22 à 50	5 ‰	»
Communes de Hesperange, Kehlen, Kopstal, Niederanven. — Sections de Hesperange, Kehlen, Kopstal, Oberanven, Senningen, Rameldange.							
21		47	pierres de taille ¹⁾	242	25 à 80	242	»
			moëllons . . .	9,734	1 à 1,60	9,734	»
			pavés	344 ‰	25 à 80	155 ‰	189 ‰
1) plus 27,000 mètres cubes de pierrailles employées pour le chemin de fer vicinal.							
Communes de Betzdorf, Flaxweiler. — Sections de Mensdorf, Flaxweiler.							
2		56	moëllons . . .	500	1	500	»
			pavés	961 ‰	60	386 ‰	375 ‰
Communes de Steinfort, Kœrich. — Sections de Steinfort, Kœrich, Gœblange.							
23		85	pierres de taille .	138	25 à 50	115	23
			moëllons . . .	3,000	1 à 1,75	2,800	200
			pavés	626 ‰	20 à 50	428 ‰	198 ‰
Communes de Rollingergrund, Eich. — Sections de Neudorf, Kirchberg, Eich, Dommeldange.							
11	37 à 47		pierres de taille .	290	20 à 30	290	»
			moëllons . . .	5,584	0,50 à 1,25	5,584	»
			pavés	322 ‰	30 à 50	292 ‰	30 ‰
Communes de Luxembourg, Hollerich. — Sections de Luxembourg, Hollerich, Bonnevoie, Merl.							
21		45	moëllons . . .	13,085	1 à 2	13,085	»
Communes de Mersch, Fischbach. — Sections de Mersch, Rollingen, Pétingen, Angelsberg.							
7		18	pierres de taille .	129	20 à 22	129	»
			moëllons . . .	1,395	1,25	1,395	»
			pavés	7 ‰	35	7 ‰	»
Carrières de grès bigarré.							
Commune de Mertzig.							
4		32	pierres de taille .	365	35 à 60	373	»
			moëllons . . .	538	2 à 6	538	»
			pavés	2 ‰	40	2 ‰	»

Nombre des exploitations	Nombre des ouvriers occupés		PRODUCTION			QUANTITÉS	
	sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités.	Prix.	employées dans le Grand-Duché	exportées à l'étranger.
Carrières de grès de Born.							
<i>Communes de Mompach, Rosport. — Sections de Born, Rosport, Girst.</i>							
9		55	pierres de taille .	1,385	30 à 40	315	1,070
			moellons	1,960	2 à 3	1,960	»
Carrières de calcaire keuprique.							
<i>Commune de Bissen. — Section de Bissen.</i>							
7		23	moellons	2,896	1,25 à 1,75	2,786	110
			pavés	18 ⁰ / ₀₀	65	18 ⁰ / ₀₀	»
			gravier	110	1,25 à 5	70	40
Carrières de grès coquillier.							
<i>Commune de Bettendorf. — Section de Bettendorf, Gilsdorf.</i>							
8		101	pierres de taille .	1,435	40 à 80	1,337	98
			moellons	3,662	1 à 3	3,662	»
			pavés	222 ⁰ / ₀₀	40 à 70	208 ⁰ / ₀₀	14 ⁰ / ₀₀
Carrières de quartzite.							
<i>Communes de Clervaux, Munshausen. — Sections de Clervaux, Roder.</i>							
5		19	hassel pour pier- raillés	7,000	3,75	4,800	2,200
Carrières de pierres à chaux.							
<i>Communes de Rosport, Echternach, Berdorf. — Sections de Rosport, Echternach, Grundhof.</i>							
4		14	pierres à chaux .	860	1,50 à 2	760	100
			tuf	350	5	300	50
Carrières de pierres à chaux pour chauffourniers.							
<i>Communes de Bettendorf, Ettelbruck, Feulen, Redange, Colmar-Berg. — Sections de Bettendorf, Ettelbruck, Niederfeulen, Ospern, Colmar-Berg.</i>							
7		34	pierres à chaux .	4,825	2 à 3	4,443	382
Carrières de pierres à chaux et dolomie.							
<i>Communes de Biver, Grevenmacher, Mertert, Remich, Wormeldange, Lenningen. — Sections de Biver, Grevenmacher, Wasserbillig, Remich, Machthum, Elvingen, Lenningen.</i>							
16		71	pierres à chaux et dolomie	18,866	1,40 à 3	10,592	8,274
Carrières de chaux hydraulique.							
<i>Communes de Bertrange, Hollerich, Strassen, Kehlen. — Sections de Bertrange, Hollerich, Merl, Strassen, Kehlen.</i>							
9		26	chaux hydraulique	11,125	0,50 à 2,50	9,535	1,590

Nombre des exploitations	Nombre des ouvriers occupés		P R O D U C T I O N .			Q U A N T I T É S	
	sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités.	Prix.	employées dans le Grand-Duché	exportées à l'étranger.
Plâtrières.							
<i>Communes de Walferdange, Steinsel, Remich. — Sections de Helmsingen, Heisdorf, Remich.</i>							
4	11	5	plâtre brut . .	3,120	5 à 9	2,120	1,000
Sablières.							
<i>Commune de Mertert.</i>							
2		3	sable	1,750	3	750	1,000
<i>Communes de Bech, Echternach.</i>							
2		3	sable	1,390	1,25	1,390	»
<i>Commune de Steinfort.</i>							
6		12	sable	12,704	1,25	10,704	2,000
<i>Commune d'Eich.</i>							
2		2	sable	1,492	0,75 à 1	1,492	»
<i>Communes de Luxembourg, Hesperange.</i>							
3		4	sable	2,130	1 à 2,50	2,130	»
<i>Communes de Kopstal, Lintgen, Walferdange.</i>							
5		6	sable	3,052	1 à 2,50	1,302	1,750
<i>Communes de Bissen, Fischbach. — Sections de Bissen, Angelsberg.</i>							
2		2	sable	256	1 à 1,50	256	»
<i>Communes de Mondorf, Frisange, Dalheim. — Sections de Mondorf, Altwies, Aspelt, Dalheim.</i>							
5		6	sable	4,194	1 à 1,25	4,194	»

Faïencerie de Septfontaines.

La marche générale de la faïencerie n'a subi aucun changement notable en 1902. Le personnel employé a été de 220 personnes.

Les transports par chemin de fer ont atteint les chiffres suivants :

a) matières diverses arrivées.	kg. 1,500,000
b) houille	» 2,852,500
c) produits expédiés.	» 950,000

Fabrique de produits céramiques Utzschneider & Ed. Jaunez à Wasserbillig.

Cet établissement renseigne, pour l'année 1902, une production de 125,000 tonnes, c'est-à-dire sensiblement la même que pour l'année 1901. La vente a suivi une marche à peu près normale, laissant des stocks insignifiants. Le principal débouché de l'établissement est l'Allemagne ; dans le Grand-Duché, ses produits pourraient trouver un meilleur accueil.

Le personnel employé régulièrement à la fabrication des carreaux céramiques et mosaïques est d'environ 400 personnes, et est composé de Luxembourgeois et d'Allemands. Dans ce nombre est compris une centaine de femmes. Les salaires se sont maintenus dans le courant de l'année, mais ils montrent une tendance à monter.

Industrie des ciments.

La succursale de la maison *Wayss & Freytag* (Ciment armé) à Hollerich nous mande que le prix du ciment a subi, en 1902, une baisse d'environ 25 fr. par wagon de 10,000 kg. Cette baisse doit être attribuée en majeure partie à la crise générale. Il faut relever ensuite que l'industrie et les particuliers n'ont pas fait exécuter d'importantes constructions, mais que les ordres qui ont été remis dans le courant de l'année, provenaient surtout d'administrations de l'État, de communes ou de chemins de fer. La situation intrinsèque de l'année 1902 a été la même que celle de l'année précédente au cours de laquelle un arriéré de commandes des années de prospérité industrielle faisait encore sentir son influence. Le nombre des ouvriers oscillait entre 20 et 45.

Une baisse considérable sur les prix des ciments nous est signalée également par la *Dommeldinger Cementwaarenfabrik*, qui l'attribue à la crise générale et à la surproduction. Cet établissement a occupé 15 ouvriers cimentiers qui ont travaillé jusqu'en novembre 1902. Comme les ouvriers indigènes sont en général peu expérimentés dans le métier, il a dû recourir à des contre-maîtres étrangers. D'un rapport qui nous est présenté par cette firme, nous empruntons encore les considérations suivantes :

Le Grand-Duché forme le débouché principal pour cette industrie, les frais de transport considérables rendant la concurrence à l'étranger impossible. Réciproquement, la même cause écarterait la concurrence étrangère de notre marché, n'était la préférence qui est accordée ici aux produits étrangers sous l'empire de fâcheux préjugés. La production a été entravée par suite de l'exclusion, par l'Administration des travaux publics, des tuyaux en ciment qui sont remplacés soit par des tuyaux en grès, soit par des tuyaux en ciment de fabrication étrangère.

Briqueterie.

Malgré les stocks considérables qui étaient restés dans les chantiers, la briqueterie a produit à peu près les mêmes quantités que l'année précédente. La production qui, en temps normal, atteint 12 à 15 millions de briques, est encore restée loin de ce chiffre. La réduction a été particulièrement sensible dans le compartiment des briques de champs.

Une briqueterie à vapeur nous donne l'appréciation suivante de la situation en 1902 : La campagne de fabrication n'a commencé qu'au mois de mai et s'est arrêtée à fin octobre. Quoique la production ait été considérablement réduite, comme en 1901 d'ailleurs, il restait une assez forte provision de marchandises non écoulées au 1^{er} janvier 1903.

Par suite de la diminution de la fabrication, les prix de revient ont subi une augmentation très onéreuse, les frais généraux devant être répartis sur une production plus restreinte. Aucune diminution n'est à signaler dans les prix des charbons et les salaires des ouvriers. Quant aux prix de vente, on a été forcé de faire des concessions et même, en plusieurs cas, des remises considérables pour pouvoir tenir tête à la concurrence des fabriques étrangères.

Une protection plus efficace de notre industrie briquetière s'impose. Pour tous les travaux de l'État et des communes, où des briques et des tuiles sont employées, la préférence devrait être accordée aux produits indigènes. Il est donc à désirer que la Chambre de commerce appuie auprès des pouvoirs publics les vœux de l'industrie briquetière, qui a beaucoup souffert de la crise.

Au sujet des tarifs appliqués aux transports de briques par les chemins de fer secondaires on nous écrit :

En ce qui concerne les tarifs du chemin de fer vicinal Bettembourg-Aspelt, nous ferons observer que la pierre brute et le sable, taxés à raison de 0,12 fr. par tonne kilométrique, ont été favorisés d'une réduction qui abaisse les frais de transport de ces marchandises à 0,08 resp. à 0,06½ fr. par tonne kilométrique. Par contre, les briques et tuiles, taxées comme les pierres à raison de 0,02 fr. par tonne kilométrique dans le cahier des charges, n'ont subi aucune réduction équivalente.

Etant donné que le cahier des charges applique le même traitement aux briques et aux pierres, nous ne voyons pas pourquoi, actuellement, on favoriserait le transport de l'une de ces marchandises au détriment de l'autre, d'autant plus que les wagons chargés de briques et de tuiles, qui sont rangés symétriquement, ont moins à souffrir que ceux qui transportent des pierres, jetées pêle-mêle et sans soins.

Tannerie.

La transformation du système de tannage par les tannins exotiques continue sa marche ascendante. On ne va pas trop loin en prétendant qu'il n'y a plus une seule tannerie travaillant encore à l'écorce de chêne pure. Néanmoins, les essais de ces matières tannantes, employées sans méthode et sans une connaissance approfondie de leurs qualités, donnent parfois des résultats contraires à l'attente du fabricant et, par suite, ces produits sont encore acceptés par la consommation avec une certaine méfiance.

Pendant l'année 1902, la tannerie a encore souffert du malaise que nous signalons depuis plusieurs années, c'est-à-dire de la disproportion entre les prix des matières premières et le

tanné. Cette disproportion date de 1895 ; elle est une conséquence de la hausse si brusque, exagérée, quoique de courte durée, qui s'était produite alors et qui avait été provoquée artificiellement. Les pertes subies pendant cette année si néfaste pour la tannerie ont fait naître la méfiance qui persiste toujours et empêche la hausse, justifiée pourtant, du tanné.

La tannerie luxembourgeoise a travaillé, en 1902, dans les mêmes conditions que l'année précédente. Elle a occupé environ 480 ouvriers. Sa production s'est élevée à 137,000 cuirs, dont 45,000 cuirs forts, 67,000 cuirs du Nord tant en bandes qu'en coupons et 25,000 croupons en courroies, auxquels viennent s'ajouter 322,000 kg. de dépouilles. Toutefois, nous ferons remarquer que l'exportation du tanné a augmenté d'une manière sensible.

Ecorces à tan.

Le restant de la récolte de 1901 a été vendu vers les mois de février et de mars 1902 aux prix de 2,50 fr. à 2,65 fr. pour écorces de première qualité.

La rentrée des écorces en 1902 s'est faite dans de bonnes conditions. En général, la qualité en a été très bonne. Dès les mois d'août et de septembre beaucoup d'écorces, de bonne qualité moyenne principalement, ont été vendues avec une augmentation de 10 à 15 centimes sur la botte. Peu à peu la demande s'est réveillée pour écorces de premier choix et l'on a payé à Burden, Welscheid 2,75 fr. à 2,80 fr. les 25 kg.

A la fin de l'année, presque toutes les écorces étaient vendues ; pour les parties invendues on demandait des prix en hausse. Cette tendance à la hausse engagera certainement beaucoup de propriétaires à écorcer davantage, mais la rareté et la cherté de la main-d'œuvre leur laisseront peu de bénéfice.

Ganterie.

L'industrie gantière a continué à se ressentir de la situation politique et économique de l'Angleterre.

De même que les années précédentes, les articles de qualité supérieure ont été délaissés en 1902. A cela est venue s'ajouter une saison de printemps excessivement froide et humide qui n'a pas manqué d'influencer encore très défavorablement le commerce des gants de peau en général. La clientèle n'a pas pris livraison des commandes remises et en a fait différer l'exécution à des mois plus tard. De là est résulté un accroissement des stocks qui s'est prolongé jusqu'au mois d'octobre.

Il était à craindre que cet état de choses ne causât une crise intense, mais cette crainte se dissipa bientôt devant une reprise inattendue des affaires. Des commandes considérables se succédaient de bien près et c'est ainsi que les ouvriers ont pu être occupés couramment pendant toute l'année. Aussi les stocks ont-ils commencé à s'éclaircir vers la fin de l'année.

Quant à l'exportation vers les Etats-Unis, devenue plus restreinte dans les dernières années, il y a eu une légère reprise dans la ganterie fine pour dames, les fabricants d'outremer n'étant pas encore parvenus à produire un article de ce genre aussi perfectionné que celui que leur fournit l'étranger. Par contre, l'exportation des peaux mégissées et teintées n'a pas augmenté dans les proportions voulues, mais il y a tout lieu de croire que cet article finira par se frayer un chemin.

Le chiffre de la production s'est trouvé dépasser de 7,000 douzaines de paires celui de l'année précédente, ce qui porte, pour l'année 1902, le chiffre total de la production à environ 70,000 douzaines de paires de gants.

Un fait anormal à relever : malgré la hausse persistante sur les matières premières, on s'est vu dans l'impossibilité de vendre le gant fabriqué un tant soit peu plus cher.

L'industrie gantière occupait à la fin de l'exercice 1902 environ 680 ouvriers et 1,400 ouvrières.

Industrie textile.

La situation de l'industrie textile est restée sensiblement la même que l'année précédente. Quelques maisons nous signalent une légère reprise, il est vrai, mais la situation générale de cette industrie continue d'être peu florissante. Aucune éclaircie très apparente ne s'est produite dans le concours de circonstances défavorables qui la tiraillent sans cesse et l'empêchent de se développer tranquillement, normalement. Pourtant, l'industrie textile paraît être arrivée à un point d'arrêt dans la progression descendante que nous relevons régulièrement chaque année.

La production de nos 7 établissements :

Draperies luxembourgeoises, à Schleifmühle, Pulvermühl et Ettelbruck,
Manufacture de Larochette, à Larochette (siège à Luxembourg),
Delmarque-Pierret, à Larochette,
Jos. Glesener, à Wiltz,
Ed. Lazard, à Oberpallen,
Kieffer, à Platen et
Demuth frères, à Esch-sur-Sûre

représente, tant pour la draperie que pour la bonneterie et les tissus-coton et mi-laine, la somme de 2,750,000 fr. Le nombre des ouvriers est resté stationnaire à 830.

A la faveur d'une demande croissante il s'est produit une réduction des stocks et une hausse correspondante des prix. Cependant cette hausse des prix n'a pas été parallèle à la hausse qui s'est produite simultanément sur les prix des matières premières. Les laines ont augmenté en moyenne de 30 à 35 %; sur les qualités fines, cette augmentation a été de 20 à 30 %, sur les laines croisées elle a été de 50 %. Signalons encore une hausse sur les cotons qui a atteint 15 à 20 %.

Au sujet du recrutement des ouvriers l'établissement de Schleifmühle nous informe que le manque de bons ouvriers tisserands, connaisseurs du métier, qui ont trouvé dans les dernières années de l'occupation surtout au chemin de fer, se fait toujours très vivement sentir. Cette firme répète la même observation à l'endroit des ouvriers fileurs de sa filature d'Ettelbruck, qui ont trouvé de l'occupation soit au chemin de fer, soit dans l'industrie minière.

Industrie du vêtement.

L'industrie du vêtement qui se ressentait d'une faiblesse incontestable en 1901, s'est relevée sensiblement vers la fin de l'année 1902. La production, stimulée par une vente courante, est en augmentation. Une maison de Larochette a appliqué la force motrice aux

machines à coudre par suite de la rareté croissante de la main-d'œuvre ; une autre maison a augmenté le nombre de ses machines à coudre. Le nombre des ouvriers des deux sexes occupés dans cette industrie présente une légère diminution : il s'élève à 500 environ.

Voici comment la maison Ch. Jubert, de Luxembourg, apprécie la situation : En raison de la crise industrielle, l'année 1901 a été défavorable pour l'industrie du vêtement, et tout particulièrement pour les vêtements de travail, qui sont demandés par la clientèle des centres industriels du pays et de la Lorraine. La diminution dans la vente de ces articles, qui s'était déjà fait sentir fortement en 1901, s'est encore accentuée pendant le 1^{er} semestre 1902. Toutefois la demande s'est un peu améliorée dans les derniers mois de l'année. A ce sujet il y a lieu de constater que le nouveau tarif postal, mis en vigueur le 1^{er} octobre dernier, a amené une correspondance plus nombreuse et plus suivie de la clientèle de Lorraine et d'Alsace.

De Larochette on nous signale une situation analogue : une amélioration incontestable a marqué la fin de l'année.

Au sujet des débouchés de l'industrie du vêtement une maison nous écrit : Nos principaux débouchés sont actuellement le bassin minier luxembourgeois et les centres industriels de l'Alsace-Lorraine. Notre commerce d'exportation, très restreint, se dirige vers la Suisse et l'Afrique australe. Cette industrie serait susceptible d'un développement très fécond si l'on pouvait provoquer l'exportation vers l'Afrique australe, l'Amérique du Sud et l'Asie et que l'on arrivât à créer des garanties officielles pour notre commerce dans ces différentes parties du monde.

Les tarifs en vigueur sur la ligne Cruchten-Larochette, sur lesquels nous avons déjà appuyé dans notre précédent rapport, continuent à former l'objet de réclamations incessantes de la part de ces industriels, qui sont dans le cas de faire beaucoup d'expéditions par petits colis.

Tabacs et cigares.

La production des tabacs à fumer n'a pas atteint le chiffre de l'année précédente. La diminution des salaires chez certaines catégories d'ouvriers, les chômages forcés et le départ de nombreux ouvriers italiens du Grand-Duché et de l'Alsace-Lorraine ont fait baisser tout naturellement la consommation des tabacs à fumer en réduisant le nombre des consommateurs.

Si tel est le cas pour un article qu'on peut qualifier de première nécessité, il l'est à plus forte raison pour l'article de luxe, c'est-à-dire pour le cigare. Celui-ci a été extrêmement délaissé et quoique la fabrication ait subi de fortes restrictions par suite du renvoi d'un grand nombre d'ouvriers, les stocks qui garnissaient les magasins de nos fabricants vers la fin de l'année 1902, étaient considérables. La cigarette, par contre, a vu doubler sa production.

A ces embarras dans les débouchés se sont joints les prix inabordables de la matière première, tant indigène qu'exotique. A certaines époques de l'année les marchés se trouvaient au dépourvu complet de tabacs en feuilles, et celui des fabricants qui n'aurait pas eu des provisions, se serait vu dans la nécessité absolue de fermer sa fabrique.

La situation peut se résumer ainsi : peu d'affaires, point de bénéfices et beaucoup de pertes. Aussi quelques établissements, — les plus faibles, — ont-ils cessé de travailler, et si le malaise continue, d'autres suivront l'exemple.

La crise écrasante qui s'est abattue sur cette industrie doit écarter d'avance toute idée d'augmentation des prix de la matière fabriquée, d'autant plus que le trop-plein de l'Allemagne se déverse sur notre marché à des conditions dérisoires. Pourtant le temps n'est plus loin où les qualités inférieures aux prix de 150 à 175 fr. et même de 200 fr. les 100 kg. ne pourront plus être livrées.

Il n'y a plus dans le Grand-Duché que 12 fabricants de tabac, dont 4 seulement avec une production dépassant 100,000 kg. par an. Ces établissements n'occupent plus de 350 à 375 ouvriers, gagnant environ 20,000 fr. en salaires. Leur production peut être évaluée comme suit :

22,000 quintaux de tabacs à fumer,	représentant une valeur de	2,200,000 fr.
1,000 » » » à mâcher et à priser,	» » » »	150,000 »
10 millions de cigares,	» » » »	300,000 »
25 » » cigarettes,	» » » »	225,000 »
soit ensemble.		2,875,000 fr.

contre 3,350,000 fr. en 1901.

La récolte de 1902 est une des plus belles du siècle, mais elle nous met en face de prix supérieurs encore de 10 pCt. à ceux qui ont été qualifiés plus haut comme inabordables.

Brasserie.

L'exercice 1902 accuse une baisse assez sensible dans la production de nos bières indigènes : de 180,479 hectolitres qu'elle a été en 1901, elle est descendue, en 1902, à 162,654 hectolitres. La diminution est de 17,825 hectolitres, soit de 9 à 10 %. Elle est due à deux causes : en premier lieu à la crise générale qui pèse encore, à l'heure qu'il est, sur presque toutes les industries et fait souffrir les industries dites de consommation qu'elle avait épargnées jusqu'ici, et en second lieu, à la récolte assez abondante de nos vignobles de la Moselle en automne 1901.

Le mouvement de la production de nos brasseries donne les chiffres suivants pour les sept dernières années :

1897		140,087 hl.
1898		150,411 »
1899		167,696 »
1900		174,733 »
1901		180,479 »
1902		162,654 »

Aucune variation sensible n'est à signaler dans les moyens de production de cette industrie. Nos 13 brasseries ont occupé environ 340 ouvriers et 210 chevaux.

La quantité de malt employée à la fabrication de la bière a atteint :

en 1901	4,511,965 kg.
en 1902	4,066,360 »

ce qui représente une diminution de 435,605 kg.

Les droits d'accise acquittés de ce chef se sont élevés :

en 1901	à fr. 225,598.25
en 1902	» » 203,318.00

Nos exportations de bières vers les pays qui ne font pas partie du Zollverein présentent le mouvement suivant pour la période de 1896 à 1902 :

Année.	Bières en fûts.	Bières en bouteilles.
1896	1,117,925 kg.	184,422 kg.
1897	1,215,411 »	14,108 »
1898	993,342 »	36,483 »
1899	1,140,728 »	21,767 »
1900	1,233,257 »	31,648 »
1901	1,275,530 »	13,133 »
1902	956,224 »	17,878 »

Distillerie.

Le nombre de nos distilleries a peu varié en 1902 ; alors que la campagne 1900-1901 en renseignait 1228, la campagne 1901-1902 en renseigne 1200.

Parmi ces 1200 distilleries, 650 ne travaillent que des matières farineuses, seigle, maïs, orge et pommes de terre, et rangent indistinctement parmi les petites distilleries agricoles. Une dizaine seulement travaillent des pommes de terre, c'est-à-dire des produits indigènes. Elles auraient probablement une plus grande extension quand, un jour, nous pourrions suivre l'exemple de l'Allemagne et de la France dans leur procédé de dénaturation qui donne de l'alcool servant à l'éclairage, aux moteurs, aux automobiles, et libre de droits d'accise.

Les autres 550 établissements distillent des fruits : pommes, poires, prunes, marcs de raisin et des lies de vin. Ces distilleries sont exploitées exclusivement par des bouilleurs de crû.

Le contingent légal pour la campagne 1901 à 1902 est fixé à 8147 hl. Notre production s'est élevée à

7827 hl.	pour la distillation des matières farineuses et
1459 »	» » fruits

soit à 9286 hl. d'alcool pur, ce qui représente une augmentation de 901 hl. d'alcool pur, comparée à la production de l'exercice précédent.

Il a été employé à la distillation :

	en 1900-1901	en 1901-1902
pommes de terre.	404,000 kg.	800,200 kg.
grains	3,568,900 »	3,363,400 »
fruits	25,764 hl.	43,046 hl.
marcs de raisin	7,661 »	24,910 »

Les droits d'accise acquittés par les distilleries se sont élevés :

en 1900-1901.	à fr.	654,112 00
en 1901-1902.	»	728,647 00

Imprimerie.

L'année 1902 a été moins favorable à l'imprimerie que les années précédentes, les grands établissements industriels ayant restreint leurs ordres. Néanmoins la situation est restée bonne. La dépression qu'on a remarquée était un effet de la faiblesse générale du marché ; elle était assez anodine d'ailleurs. L'année 1903 s'ouvre sous de meilleurs auspices.

Cette situation moins favorable n'a pas empêché l'établissement de quelques imprimeries nouvelles dans plusieurs localités du bassin minier. Le fait que l'existence même de ces établissements crée des besoins nouveaux dans la région et stimule vivement la consommation locale, explique le développement croissant qu'a pris l'imprimerie en dépit d'une conjoncture qui ne semblait pas faite pour l'encourager. On peut dire que la consommation s'accroît presque en raison de la diffusion des imprimeries.

Le nombre des ouvriers est resté à peu près stationnaire : il s'élève à 150 ouvriers de toutes les catégories. Les ouvriers ont été régulièrement occupés durant toute l'année et le manque de travail qui a été signalé dans plusieurs régions voisines, ne s'est pas fait sentir dans le Grand-Duché.

Aucune modification ne s'est produite du côté des salaires. A partir du 1^{er} janvier 1902 une échelle des salaires, embrassant une période de cinq ans, a été définitivement fixée pour toutes les imprimeries allemandes, qui consacre un relèvement approximatif de 7½ pCt. du taux usité. Une répercussion directe de ce fait économique ne pouvait se faire sentir ici, nos salaires étant au niveau de ceux qui ont été établis, en Allemagne, pour des villes de même population que Luxembourg.

Indirectement, la nouvelle assiette des salaires en Allemagne a aidé à préparer ici une réforme qui est intimement liée à la question des salaires : nous voulons parler de la journée de neuf heures que la plupart des imprimeries de la ville de Luxembourg ont introduite dans le courant de l'année.

Les prix du papier, qui suivaient un mouvement ascensionnel nettement marqué pendant les dernières années, ont fléchi en 1902. La baisse a affecté surtout les qualités inférieures, tandis que les papiers de choix sont restés fermes. Il paraît que la diminution des exportations a forcé les fabricants allemands à se rabattre sur le marché intérieur et que le redoublement de la concurrence qui en fut le résultat a provoqué la baisse à laquelle nous assistons.

Une maison nous fait remarquer que le système des soumissions en usage pour les fournitures d'imprimés, qui assure la commande au moins offrant, est nuisible au développement de l'imprimerie, en ce qu'il avilit les prix et favorise l'extension croissante que prend la mauvaise marchandise dans les fournitures d'imprimés.

Le journal continue à se développer normalement. En général, nous pouvons dire que le nombre des journaux n'a pas augmenté en 1902 ; quelques feuilles nouvelles ont surgi, d'autres ont disparu, laissant le nombre total intact. Celui-ci est toujours très élevé comparativement à la population du pays.

La lithographie, branche nouvelle de notre imprimerie, a été régulièrement occupée elle perfectionne rapidement ses procédés et son outillage.

Dans la transformation lente de nos ateliers de reliure, que nous avons déjà relevée dans notre dernier rapport, il n'y a aucune innovation à signaler.

Horticulture.

L'année horticole ressemblait, dans ses grandes lignes, à l'exercice 1901. La production est restée la même et l'animation dans les transactions n'a pas augmenté. C'est dans le placement des produits, dits de luxe, tels que arbustes d'ornement, rosiers etc., que la crise industrielle et commerciale s'est fait surtout sentir.

Les stocks de rosiers nains étaient considérables, tandis que la vente ne présentait que peu d'activité, et les prix, mêmes modestes, n'étaient pas capables de provoquer l'écoulement de la production entière. Les rosiers-tiges se vendaient bien et à des prix rémunérateurs. La vente des arbres fruitiers, celle des pommiers en particulier, était active et les prix obtenus étaient satisfaisants.

Les fleuristes se livrent à une culture active et rémunératrice des plantes d'appartement. Les décorations et la confection des bouquets qu'ils exécutent avec beaucoup de goût, ont imprimé une marche prospère à cette branche de l'horticulture, aussi bien par la vente courante sur les marchés que par les commandes remises à domicile.

Notre industrie maraîchère est toujours florissante et la concurrence étrangère, qui nous envoyait surtout des primeurs, a disparu presque complètement. Primeurs et légumes de saisons trouvent un écoulement facile sur tous les marchés du pays. Beaucoup de maraîchers fréquentent les marchés d'Arlon qui continuent à leur offrir de beaux bénéfices. L'intelligente activité de nos jardiniers leur a valu une réputation très méritée en même temps qu'un bien-être presque général.

L'horticulture luxembourgeoise occupe environ 500 ouvriers, dont plus de la moitié sont des journaliers des deux sexes, recrutés dans les villages voisins des établissements. Cet état de choses rend le fonctionnement de la caisse régionale très difficile et devient onéreux pour des journaliers qui, au sortir du travail de la saison, redeviennent simplement des campagnards. La moyenne des salaires peut être évaluée à 3 fr.

Il n'y a nul changement à relever dans l'exportation qui a gardé son allure des années antérieures : elle est restée bonne sans être précisément brillante.

Fabrication des conserves de légumes.

La fabrication des conserves de légumes à Beaufort a légèrement baissé : pour l'année 1902, elle renseigne une production de 149,000 litres-kilogrammes. La presque totalité de la production a été écoulée en Allemagne. Par suite d'une récolte particulièrement abondante en 1901, il restait en magasin des stocks plus considérables que les années précédentes. Aucune variation ne s'est produite dans les prix de revient et de vente.

Pendant la campagne de fabrication, cette industrie a occupé 20 ouvriers à l'usine et une centaine de journalières dans les champs ; elle a employé en outre, suivant la saison,

100 à 150 personnes du village à l'écoissage des fèves de marais et au pinçage des haricots. Parmi les journalières elle occupe 50 femmes belges avec 2 surveillants belges. La crise industrielle n'a pas fait baisser les salaires qui se sont maintenus au niveau des années précédentes.

L'industrie des conserves de légumes éprouve des difficultés croissantes à se procurer la main-d'œuvre féminine indispensable à une série de travaux. Cette main-d'œuvre se fait plus rare d'année en année.

Meunerie.

La meunerie est en reprise sensible. La production, qui n'a guère dépassé 46,000,000 kg. en 1901, peut être évaluée à 50,000,000 kg. pour l'année 1902. Les transactions présentaient une allure très satisfaisante. La presque totalité de la production a été écoulée dans l'intérieur du Grand-Duché.

Durant toute l'année les prix des blés étaient tenus sur un même niveau assez bas, conséquence naturelle de la récolte abondante que tous les pays producteurs de blé ont eu à enregistrer en 1901. Avec l'épuisement partiel de cette récolte une légère amélioration des prix se manifestait, mais pour disparaître bientôt avec l'apparition, sur le marché, de la nouvelle récolte, assez bonne également. Une légère diminution des prix de vente a été la suite de cette situation du marché.

Une consommation plus normale, notamment dans le bassin minier, favorisait la fabrication et rendait moins sensibles les effets de la concurrence étrangère. Ajoutons qu'en général la concurrence, surtout celle des meuneries françaises, était moins vive aussi que pendant la campagne précédente.

Tous les ouvriers meuniers, dont nous estimons le nombre à 500, ont été régulièrement occupés à pleins salaires qui varient entre 60 et 100 fr. et même entre 150 et 200 fr. pour les chefs meuniers. Comme la meunerie a passé pendant les dernières années par de grands changements de systèmes de mouture, le recrutement d'ouvriers aptes et appris est toujours assez difficile.

Beaucoup de moulins ont amélioré leur outillage, sans que toutefois celui-ci ait subi d'importantes modifications.

Laiterie.

Le syndicat général des laiteries luxembourgeoises renseigne les transactions suivantes pour l'année 1902 :

Mois.	Beurre fourni au syndicat et par lui vendu	Montant net verse aux producteurs, deduction faite des frais.
Janvier	24,851,000 kg.	64,6 2 50 fr.
Février	19,929,000 »	51,815 40 »
Mars	19,753,000 »	51,357 80 »
Avril	21,355,500 »	55,524 30 »
Mai	28,343,750 »	70,859 37 »
Juin	40,892,250 »	89,962 95 »
Juillet	43,164,000 »	99,277 20 »

Mois.	Beurre fourni au syndicat et par lui vendu.	Montant net versé aux producteurs, deduction faite des frais.
Août	39,648,750 kg.	93,174 56 fr.
Septembre	33,585,000 »	83,962 50 »
Octobre	32,704,500 »	85,031 70 »
Novembre	23,991,750 »	62,378 55 »
Décembre	24,985,000 »	64,961 00 »
Totaux	353,203,500 kg.	872,917 93 fr.

Résumé des opérations du syndicat pendant les années 1897—1902.

Année.	Nombre des laiteries englobées par le syndicat.	Beurre fourni au syndicat et par lui vendu.	Montant net versé aux producteurs, deduction faite des frais.
1897	17	92,492,000 kg.	230,706 fr.
1898	31	184,021,000 »	452,866 »
1899	52	319,710,000 »	790,301 »
1900	64	370,759,000 »	917,725 »
1901	79	378,922,000 »	933,950 »
1902	78	353,203,000 »	872,917 »
Totaux		1,699,107,000 kg.	4,198,465 fr.

Industrie du chocolat.

L'industrie des chocolats alimentaires, qui est de création toute récente dans le Grand-Duché, vient de sortir à peine de la période des tâtonnements. Elle occupe en moyenne vingt-cinq ouvriers et ouvrières. La production, qui a été placée entièrement dans le Grand-Duché et dans les pays du Zollverein, peut être évaluée à 50,000 kg. pour l'année 1902.

Ce qui rendait les débuts de cette industrie particulièrement difficiles, c'était le manque de débouchés qu'il fallait créer au prix de grands sacrifices. Aujourd'hui que cette étape est franchie, la situation de l'industrie du chocolat s'est considérablement améliorée. Tout permet d'entrevoir qu'elle est susceptible d'un développement prospère.

La situation économique de notre pays est d'ailleurs très favorable à cette industrie. En effet, d'un côté les droits élevés dont les chocolats français sont frappés à leur entrée dans le Zollverein, la mettent à l'abri de la puissante concurrence de l'industrie française ; d'un autre côté la participation du Grand-Duché à ce même Zollverein ouvre à ses produits un vaste débouché tant en Alsace-Lorraine que dans les autres contrées de l'Allemagne.

L'année 1903 s'annonce sous un aspect encourageant. La vente des produits fabriqués devient de plus en plus facile. D'autre part, le prix de revient tend à baisser grâce aux prix actuels assez avantageux des cacaos. Quant aux sucres, qui forment avec les cacaos la base de l'industrie du chocolat, ils maintiennent des prix généralement fermes et l'entrée en vigueur de la convention sucrière de Bruxelles, en modifiant le prix des sucres, exercera sans aucun doute une certaine influence sur l'industrie du chocolat. Il serait toutefois prématuré de prédire dès à présent dans quel sens cette influence se fera sentir.

Mondorf-les-Bains.

Malgré le temps défavorable qui a régné pendant la saison de 1902, la population de notre station thermale n'a pas diminué, comme cela a été le cas pour la plupart des stations balnéaires, bien au contraire, elle a persisté dans sa marche ascendante et a atteint le chiffre de 1300 baigneurs, ce qui constitue une augmentation d'une centaine de baigneurs sur la saison de 1901.

Le chiffre des recettes qui s'est élevé à fr. 40,087 17, accuse une plus-value de fr. 3,026 22.

Le Gouvernement a continué à donner à l'établissement de nouveaux développements et à perfectionner ses installations.

Le service physico-thérapeutique a pu être considérablement étendu et amélioré, grâce à l'installation d'accumulateurs qui présentent en outre l'avantage d'entourer de plus de garanties le service de l'éclairage et permettent d'employer l'électricité comme force motrice.

L'électrothérapie a été mise à point. L'établissement possède en ce moment un choix d'appareils pour les applications les plus variées de cette force qui a pris une place prépondérante dans le domaine de la thérapeutique comme dans celui de l'industrie : franklinisation, application de courants faradiques et constants, etc. Mondorf a devancé la plupart des stations thermales par l'introduction des bains de lumière qui remplacent avantageusement les bains turcs et romains et constituent une conquête nouvelle et non des moins importantes de l'art médical dans le traitement de la goutte aiguë et chronique, du rhumatisme chronique et de toutes ses formes de manifestation, de la sciatique, des raideurs articulaires par suite de fracture ou de luxation, etc.

Les travaux de mise en état des deux nouveaux parcs établis sur la hauteur ont été continués et seront achevés pour la prochaine saison.

Une ligne de chemin de fer à petite section reliant Mondorf à Thionville est en voie de construction et sera livrée à l'exploitation au printemps de l'année 1903.

La gratuité du traitement thermal accordée à des personnes indigentes ou peu aisées, représente une somme de fr. 11,950.

La colonie thermale a été fréquentée par 25 garçons et 21 filles.

La vente de l'eau minérale s'est élevée à 34,112 flacons, ce qui représente une augmentation de 5,626 bouteilles sur la vente en 1901.

Vins de Champagne.

E. Mercier & C^e, succursale de Luxembourg.

Les expéditions pour 1902 ont atteint :

a) vins opérés — 747,328 $\frac{1}{2}$ bout., 117,935 $\frac{1}{2}$ bout., 7,124 $\frac{1}{2}$ bout., 2,197 $\frac{1}{2}$ bout. et 651 magnums ;

b) vins bruts — 45,479 $\frac{1}{2}$ bout. et 5,892 $\frac{1}{2}$ bout. Aucune variation ne s'est produite dans les prix de vente.

Comme quantité et comme qualité, la récolte de 1902 a été moins bonne en Champagne qu'en 1901 ; les vins de cette dernière année sont alors d'autant plus recherchés par le commerce.

Le nombre des ouvriers occupés par cette industrie a été, en moyenne, de 130, dont une vingtaine de femmes chargées de la coiffure des bouteilles et du bâchage des colis pendant l'hiver. La vannerie de Kopstal et les plantations d'osier ont occupé une quarantaine de femmes, trente jeunes gens de quinze à vingt ans et une douzaine d'ouvriers. La plupart des ouvriers sont Luxembourgeois ; il y a quelques Belges, Français et Allemands. Les salaires sont restés stationnaires.

Depuis le 1^{er} juillet 1904, les vins de champagne expédiés dans l'Union douanière sont soumis à un impôt de consommation de 50 pf. par $\frac{1}{4}$ bout. A partir de cette date les bulletins de régie devant accompagner les expéditions de vins pour le Grand-Duché de Bade ne sont plus nécessaires pour les envois de champagne.

Brosserie.

La maison *Eug. Beck*, de Rollingergrund, nous informe que l'année 1902 n'a guère été favorable à la brosserie. Le poids total des matières travaillées est descendu de 73,000 kg. à 64,000 kg. Malgré la hausse très sensible qui s'est manifestée vers la fin de l'année sur les prix de presque toutes les matières premières, il n'a pas été possible d'améliorer les prix de vente.

Poudrerie de Luxembourg.

L'établissement de Kockelscheuer renseigne une production de 500,000 à 600,000 kg. de poudre de mines. La vente de cette production s'est faite couramment. Alors que les prix de vente sont restés stationnaires, l'augmentation du prix de revient que nous avons déjà signalée dans notre précédent rapport, a persisté pendant l'année 1902. Cette augmentation a été provoquée exclusivement par le renchérissement des matières premières, du salpêtre en particulier, les salaires n'ayant pas haussé. La poudrerie occupe de 30 à 40 ouvriers.

Industrie de l'éclairage.

Usine à gaz de Luxembourg.

Le monopole pour l'éclairage au gaz que la ville de Luxembourg avait accordé à la société anonyme « Luxemburger Gaswerk » devait finir le 1^{er} août 1910, mais diverses raisons engageaient l'administration municipale à ne pas laisser arriver cette échéance pour reprendre l'exploitation de l'usine à gaz à son propre compte.

Depuis quelques années déjà l'amélioration de l'éclairage public en général et l'extension du réseau de la canalisation formaient l'objet d'incessantes réclamations, mais les clauses d'une convention, passée en 1895 avec la société du gaz, rendaient les progrès impossibles à moins que la ville ne s'imposât de lourdes charges financières. La transformation des lanternes ordinaires en lanternes à bec Auer et l'installation de nouvelles conduites de gaz eussent exigé des dépenses de premier établissement très considérables. D'autre part, la ville était persuadée que la société exploitante se renfermerait dans les clauses de la convention de 1895 et qu'elle devrait verser encore les fonds nécessaires à l'exécution de ces travaux.

Dans ces conditions, une prompt solution de la question du gaz s'imposait. Une autre considération, non moins importante, qui parlait en faveur de la reprise de l'exploitation par l'administration municipale, c'était celle de l'état de la canalisation, du matériel et des différentes installations de l'usine à gaz.

Au premier rang des éléments d'appréciation qui avaient été fournis dans l'intérêt d'une reprise de l'usine à gaz, figuraient cependant, sans contredit, les bénéfices que l'exploitation promettait de réaliser. Les résultats pour l'exercice 1901-1902 ont donné approximativement les résultats ci-après :

A. — Recettes :	produit de la vente du gaz	fr.	231,139	
	» » coke	»	78,760	
	» » goudron	»	8,400	
	» » des eaux ammoniacales	»	2,800	
				fr. 321,099
B. — Dépenses :	achats de charbon	fr.	150,640	
	service de l'usine	»	46,985	
	» de la canalisation	»	4,100	
	» de l'éclairage public	»	5,700	
	frais d'administration	»	24,746	
	dépenses imprévues	»	2,600	» 234,771
	soit un excédent de recettes de			fr. 86,328

En vertu d'un contrat passé entre la Société du gaz et la Ville, celle-ci a racheté la concession au prix d'une rente annuelle de 100,000 fr. pour les huit années qu'elle avait encore à courir. La Ville a repris également le matériel et les existences en magasin.

Le tableau ci-après donne un aperçu de la progression constante qu'a suivie la consommation du gaz depuis 1890 :

Exercice.	Cube de gaz vendu.	Augmentation du cube de gaz.	Consommation pour le chauffage et les moteurs.
1890—1891	795,417 mc.	77,795 mc.	150,119 mc.
1891—1892	947,016 »	151,598 »	178,333 »
1892—1893	1,038,961 »	91,945 »	216,975 »
1893—1894	1,065,748 »	26,787 »	244,965 »
1894—1895	1,107,580 »	93,194 »	311,104 »
1895—1896	1,235,376 »	127,796 »	364,110 »
1896—1897	1,346,259 »	110,883 »	426,240 »
1897—1898	1,431,106 »	84,847 »	456,315 »
1898—1899*)	1,160,708 »	»	445,505 »
1899—1900	1,206,535 »	54,827 »	492,750 »
1900—1901	1,321,328 »	114,793 »	582,675 »
1901—1902	1,446,184 »	124,856 »	

*) Dans le courant de cet exercice, la Société a commencé l'exploitation de l'usine à gaz de Hollerich. Les chiffres pour les trois derniers exercices n'indiquent que la consommation de gaz pour la ville seule.

La statistique de production pour 1902 s'établit ainsi :

Production de gaz	1,713,880 mc.
Consommation de charbon	6,083,900 kg.
Nombre des ouvriers occupés . . .	54
Salaires payés	59,071 81 fr.

Commerce des charbons.

Le commerce des charbons a été moins mouvementé en 1902 que pendant les années précédentes : il a continué à se développer régulièrement sur la base des cours de 1902.

Dans le compartiment des charbons industriels, les cours sont restés établis avec fermeté, les transactions ont présenté une plus grande ampleur qui correspondait avec la reprise en métallurgie. Les charbons employés aux usages domestiques sont restés au niveau de l'année passée. L'importation des charbons belges qui était descendue, en 1901, à 168,481 tonnes, est remontée, en 1902, à 272,684 t., soit 93,987 t. de coke, 156,750 t. de houille et 21,946 t. de briquettes.

Faillites et Concordats.

Le nombre des faillites et concordats s'établit ainsi pour les trois dernières années :

A. Arrondissement de Luxembourg.

	Année 1900.	Année 1901.	Année 1902.
Faillites déclarées	11	19	25
Concordats sollicités	6	7	8
» homologués	4	6	8

B. Arrondissement de Diekirch

	Année 1900.	Année 1901.	Année 1902.
Faillites déclarées	1	1	1
Concordats sollicités	2	5	2
» homologués	2	4	2

Bourse du travail.

Les transactions relatives à la main-d'œuvre, toujours plus nombreuses, continuent d'assurer le développement prospère de cette institution. La brusque augmentation des demandes de travail présentées par des ouvriers, sur laquelle nous avons déjà appuyé dans notre précédent rapport, s'est encore accentuée davantage en 1902 : les demandes présentées sont montées de 529 à 644, celles réalisées de 530 à 570. Du côté des offres de travail faites par des patrons, nous remarquons un léger recul intrinsèque, quoique leur nombre ait été en progrès : aux 3023 offres comprenant 4560 ouvriers, l'année 1902 oppose 3107 offres

comprenant 4403 ouvriers. Les résiliations ont donné des chiffres analogues à ceux de l'année 1901.

*Relevé des opérations de la Bourse du travail pendant l'année 1902 *).*

Mois.	Demandes de travail		Offres de travail faites		Résiliations d'offres (cessations)	
	présentées.	réalisées.	par patrons.	comprenant ouvriers.	emanant de patrons.	comprenant ouvriers.
Janvier. . . .	83	71	220	303	200	275
Février. . . .	61	81	273	416	231	311
Mars	52	63	302	423	267	385
Avril	40	45	304	423	289	394
Mai	45	32	297	486	328	466
Juin. . . .	45	45	286	435	273	472
Juillet	32	38	278	427	262	363
Août	54	27	276	373	317	517
Septembre . . .	49	36	263	346	236	295
Octobre	56	43	253	329	233	271
Novembre. . . .	58	38	175	218	219	278
Décembre. . . .	69	49	174	224	158	197
Totaux. . . .	644	570	3107	4403	3033	4224

Rappel des transactions de la Bourse depuis son origine.

ANNÉES.	Demandes de travail		Offres de travail faites		Résiliations d'offres (cessations)	
	présentées.	réalisées.	par patrons.	comprenant ouvriers.	emanant de patrons.	comprenant ouvriers.
1892	88	10	55	76	15	13
1893	1067	898	1750	2281	1674	2054
1894	749	793	1821	2402	1825	2360
1895	601	613	2050	2895	1974	2828
1896	571	680	2166	3094	2309	3149
1897	420	474	2261	3420	2390	3444
1898	380	397	2523	4370	2433	4149
1899	332	309	2780	4564	2658	4219
1900	341	284	3289	5214	3254	4984
1901	529	530	3023	4560	3028	4252
1902	644	570	3107	4403	3033	4224

*) Si les chiffres des réalisations dépassent par endroits ceux des demandes et offres faites, la cause en est dans les cessations se rapportant à des demandes ou offres de mois antérieurs qui sont comprises dans ces chiffres.

Assurances.

*Le tableau ci-après donne le mouvement des opérations d'assurances dans le Grand-Duché,
pendant les années 1893 à 1901.*

RECETTES.					DÉPENSES.						
Années.	Sommes perçues en			Total des recettes.	Sommes dépensées pour						Total des dépenses.
	Primes.	Intérêts.	Divers.		Restitu- tion de primes.	Reassu- rances.	Pertes.	Provi- sions.	Frais d'admi- nistration	Divers.	
Incendie (Nombre des C ^{es} d'assurances : 10.)											
1893	675,190	800	2,327	678,317	34,896	118,685	545,726	230,386	68,617	10,578	908,8
1894	684,080	800	2,764	687,644	9,944	122,381	334,350	128,699	82,847	14,848	693,6
1895	736,816	975	4,158	741,949	13,457	129,658	839,719	132,496	89,907	13,155	1,218,4
1896	769,860	975	9,104	779,939	13,689	137,778	361,455	142,099	80,763	13,104	748,8
1897	799,608	3,905	7,789	811,302	9,964	114,130	348,338	142,797	95,411	13,735	724,1
1898	861,598	3,880	10,295	875,773	14,967	115,790	405,929	157,063	89,279	15,623	698,1
1899	904,609	3,880	9,038	917,527	14,692	157,258	540,381	152,705	113,290	13,439	991,1
1900	938,764	3,881	34,614	977,259	17,088	161,706	489,142	167,796	120,035	16,100	971,1
1901	989,978	3,881	14,327	1,008,186	18,524	171,112	350,733	182,989	133,825	16,699	873,1
Vie (Nombre des C ^{es} d'assurances : 20) *)											
1893	615,150	34,825	988	650,963	28,847	70,582	252,298	55,130	51,069	80,981	538,1
1894	619,473	37,024	604	657,101	25,374	154,958	302,141	54,196	75,948	86,010	696,1
1895	646,805	35,599	10,244	692,648	27,755	94,396	448,025	61,013	57,930	54,230	743,1
1896	726,783	39,276	632,209	1,398,268	84,615	140,811	256,661	63,748	53,387	730,337	1,329,1
1897	773,962	44,262	661,931	1,480,155	31,249	75,744	337,459	64,572	47,224	732,459	1,288,1
1898	940,347	52,019	744,359	1,736,725	22,343	174,102	261,665	79,686	51,454	871,615	1,460,1
1899	1,041,428	58,354	814,365	1,914,147	54,978	168,430	282,083	88,482	49,057	907,683	1,550,1
1900	948,464	67,590	774,073	1,790,127	46,703	136,356	626,676	96,694	67,277	830,439	1,804,1
1901	1,231,718	79,084	705,819	2,016,621	68,230	164,451	659,612	98,279	65,730	862,507	1,918,1
Accidents (Nombre des C ^{es} d'assurances : 6.)											
1893	171,168	»	3,132	174,300	3,572	5,472	114,678	7,253	4,093	7,266	142,1
1894	209,813	119	3,479	213,411	7,589	5,025	138,761	11,983	25,246	5,686	194,1
1895	221,771	165	4,331	226,267	8,649	4,459	183,077	14,890	27,526	18,980	257,1
1896	226,355	210	57	226,622	3,128	4,421	165,872	63,088	12,313	991	249,1
1897	323,693	238	14,929	338,860	7,584	7,281	213,780	78,233	25,399	43,929	376,1
1898	378,663	290	16,523	395,476	9,536	16,507	304,075	25,485	33,995	66,908	456,1
1899	463,891	328	24,241	488,460	10,296	10,485	258,294	62,128	37,793	75,067	454,1
1900	585,685	»	40,537	626,222	15,348	45,191	437,658	43,952	73,762	158,773	774,1
1901	675,815	501	81,180	757,496	27,821	15,909	584,950	94,577	58,365	141,625	923,1

*) Une erreur s'était glissée dans les chiffres relatifs aux opérations de la branche « Vie » pour l'année 1900, que nous avons donnés dans notre rapport pour 1901 ; ces chiffres ont été rectifiés dans le présent rapport.

Années.	Sommes perçues en			Total des recettes.	Sommes dépensées pour						Total des dépenses.
	Primes.	Interêts.	Divers.		Restitu- tion de primes.	Réassu- rances.	Pertes.	Provi- sions.	Frais d'admi- nistration	Divers.	
Transports (Nombre des C ^{ies} d'assurances : 4.)											
1893	3,342	»	180	3,522	»	1,778	»	134	191	145	2,248
1894	3,962	»	145	4,107	»	2,149	23,018	137	247	86	4,937
1895	3,522	»	86	3,608	»	1,876	»	118	233	91	2,338
1896	4,510	»	114	4,624	»	2,430	7	138	309	112	2,996
1897	5,182	»	112	5,294	63	2,863	20	172	354	123	3,595
1898	450	»	»	450	»	338	»	90	47	»	475
1899	6,884	»	166	7,050	»	3,873	»	232	398	119	4,622
1900	10,228	»	119	10,347	»	5,105	427	749	682	180	7,143
1901	493	»	»	493	»	370	»	99	45	»	514
Bris de glaces (Nombre des C ^{ies} d'assurances : 3.)											
1893	2,770	»	»	2,770	137	»	705	566	207	34	1,649
1894	2,731	»	»	2,731	120	»	657	570	210	40	1,597
1895	5,705	»	»	5,705	283	»	2,121	1,375	165	»	3,944
1896	4,540	»	»	4,540	350	»	1,983	986	145	7	3,471
1897	4,721	»	»	4,721	353	»	1,451	908	162	8	2,842
1898	4,306	»	»	4,306	419	»	2,207	825	168	16	3,675
1899	5,684	»	»	5,684	483	»	1,369	962	629	8	3,451
1900	6,919	»	»	6,919	797	»	2,449	1,209	525	»	4,980
1901	3,881	»	»	3,881	347	97	3,093	700	464	»	4,701
Grêle (Nombre des C ^{ies} d'assurances : 3.)											
1893	3,584	104	175	3,863	»	»	1,843	845	386	137	3,211
1894	3,922	»	120	4,042	»	396	»	682	889	91	2,031
1895	2,874	»	»	2,874	»	»	636	465	575	288	1,964
1896	3,143	»	»	3,143	»	»	102	543	629	93	1,367
1897	3,493	»	»	3,493	»	»	183	506	349	»	1,038
1898	5,774	»	224	5,998	»	»	2,877	979	577	237	4,670
1899	7,323	»	»	7,323	»	»	2,079	1,129	733	175	4,116
1900	5,786	»	95	5,881	»	7	1,141	882	647	35	2,712
1901	5,385	95	»	5,480	»	»	49	941	1,995	31	3,016
Vol (Nombre des C ^{ies} d'assurances : 2.)											
1900	3,054	»	»	3,054	»	1,479	»	490	28	»	1,997
1901	1,118	»	»	1,118	»	32	»	244	111	15	402

Années.	Sommes perçues en			Total des recettes.	Sommes dépensées pour						Total des dépenses
	Primes.	Intérêts.	Divers.		Restitu- tion de primes.	Reassu- rances.	Pertes.	Provi- sions.	Frais d'admi- nistration	Divers.	

Relevé des opérations faites dans les 9 dernières années.

1893	1,471,204	35,729	6,802	1,513,735	67,542	196,517	915,250	194,314	124,163	99,141	1,597,311
1894	1,523,981	37,943	7,112	1,569,036	43,027	284,882	778,207	196,267	183,387	106,761	1,592,511
1895	1,617,493	36,739	18,819	1,673,051	50,144	230,389	1,473,608	210,357	176,356	86,744	2,227,551
1896	1,735,191	40,461	641,484	2,417,136	101,782	285,440	786,080	270,602	147,546	744,644	2,336,091
1897	1,810,659	48,405	684,761	2,643,825	49,173	200,018	901,231	277,158	168,929	790,254	2,396,791
1898	2,191,138	56,189	771,401	3,018,728	47,305	306,737	976,753	264,128	175,520	954,399	2,724,841
1899	2,429,819	62,562	847,810	3,340,191	80,449	340,046	1,084,206	305,638	201,900	996,491	3,008,731
1900	2,498,900	71,471	849,468	3,409,839	79,936	349,844	1,557,493	311,772	262,956	1,005,527	3,567,521
1901	2,908,388	83,561	801,326	3,793,275	114,922	351,971	1,598,437	377,829	261,535	1,020,877	3,724,571

Valeur totale

des cautionnements déposés par les diverses Compagnies d'assurances qui opèrent dans le Grand-Duché*) :

	en 1900.	en 1901.
Incendie	fr. 1,960,098	fr. 1,967,937
Vie	» 2,902,421	» 2,998,701
Accidents	» 762,390	» 1,196,558
Transports	» 34,896	» 7,330
Bris de glaces	» 15,336	» 16,803
Grêle	» 20,200	» 27,075
Vol	» 6,075	» 6,585
Totaux	fr. 5,701,416	fr. 6,220,989

Crédit Foncier.

Le Crédit Foncier a commencé ses opérations le 1^{er} janvier de l'année 1901 ; celle-ci constitue donc le premier exercice de son existence. Le nombre des demandes d'emprunt présentées dans le cours de cet exercice a été de 179, portant sur une somme de 5,523,691 fr.

Au 31 décembre 1901, le Conseil d'administration avait prononcé :

des admissions pour.	fr. 2,716,070
des rejets pour	» 1,451,771
49 demandes portant sur	» 1,355,850 sont restées à l'état d'instruction.

*) Ces sommes n'indiquent pas la valeur nominale des cautionnements, mais leur valeur effective au cours du 31 décembre.

Le nombre des prêts accordés au 31 décembre 1901 s'est élevé à 79, portant sur une somme de 2,519,200 fr. Ces 79 prêts se répartissent comme suit : 16 aux communes, 1 à un établissement public, 1 à un syndicat et 61 à des particuliers. Les prêts accordés aux particuliers se composent de 19 prêts sur propriétés rurales pour fr. 252,200, et de 42 prêts sur propriétés urbaines pour 1,024,700 fr. Les prêts consentis aux communes représentent un capital de 1,215,700 fr. Au 1^{er} octobre 1902 le nombre des prêts accordés a été de 157, portant sur une somme de 4,129,100 fr.

Sur le montant total des prêts, soit fr. 2,519,200, l'établissement a recouvré :

fr. 6,038 28 par l'effet de l'amortissement et
» 6,950 00 par suite de remboursements anticipés partiels,

soit ensemble fr. 12,988 28. Toutes les annuités ont été régulièrement payées.

Pour pouvoir faire face à la réalisation des prêts accordés, le Gouvernement, par arrêté du 22 octobre 1901, a décrété une première émission de 5 millions de francs d'obligations foncières 3½ % en coupures de 200, 500 et 1000 fr., avec coupons semestriels aux 1^{er} avril et 1^{er} octobre, payables nets d'impôt. Le paiement s'en est fait sans frais ni commission, tant à la caisse de l'établissement qu'aux bureaux auxiliaires de la Caisse d'Épargne.

Le 1^{er} décembre 1901, les obligations foncières ont été mises en vente au prix de 101 %.. La valeur nominale des obligations vendues ou en circulation au 31 décembre 1901 était de fr. 914,700 ; la situation à cette date présente donc un excédent de prêts de fr. 1,591,511 72. Au 1^{er} octobre 1902, la valeur nominale des obligations vendues ou en circulation a été de fr. 2,610,900.

Le compte des Profits et Pertes émerge en faveur de l'établissement des intérêts sur prêts, intérêts et agios compris dans le prix de vente des obligations, droits de commission etc., pour un total de fr. 51,946 33 ; en déduisant de cette somme les intérêts à charge de l'établissement par fr. 22,065 43, on obtient comme bénéfice le chiffre de 29,880 90.

Les frais d'administration de 1901, y compris les frais de confection des obligations foncières, sont émargés par fr. 25,607 67, dont il y a lieu de déduire la somme de fr. 4611 33, employée à l'acquisition du mobilier des bureaux ; reste celle de fr. 20,996 31, représentant les frais d'administration proprement dits.

Les revenus ayant atteint le chiffre de 29,880 90 fr., le bilan de 1901 se solderait par un bénéfice net de 8884 59 fr., s'il ne devait également prendre à sa charge les frais d'administration de l'année 1900 par 11,666 99 fr., alors que l'établissement n'avait pas encore commencé ses opérations. De cette façon le bilan n'a pu se solder que par un déficit de 2,782 40 fr. à reporter au compte de l'exercice 1902, lequel, selon toutes les prévisions, laissera un certain excédent de bénéfices nets.

L'établissement a donc lieu d'être satisfait des résultats de la première année de son existence. Jusqu'à ce jour aucune perte n'a été subie. Des pertes seront cependant inévitables, surtout celles qui proviendront d'une dépréciation éventuelle de la valeur des propriétés immobilières, quoiqu'il puisse s'en garantir dans une certaine mesure en abrégant la durée de l'amortissement.

La situation des demandes d'emprunt présentées depuis le 1^{er} janvier 1901 jusqu'au 1^{er} octobre 1902 se présente ainsi :

QUALITÉ des demandeurs d'emprunt.	Nombre des demandes.	Sommes des demandes.	Sommes des admissions.	Sommes des rejets.	Sommes des demandes restant en instruction.
Cultivateurs	84	886,450	464,100	46,350	376,000
Autres professions	182	4,703,950	2,018,270	1,559,130	1,126,550
Communes	38	2,060,400	2,060,400	—	—
Syndicats	12	37,191	13,600	15,291	8,300
Établissements publics . .	1	40,000	23,000	15,000	—
TOTAUX	317	7,727,991	4,581,370	1,635,771	1,510,850

Banque Internationale à Luxembourg

Au rapport annuel de la Direction de cet établissement nous empruntons les renseignements suivants :

L'année 1902 fut encore une année de déceptions. Grâce aux ordres d'exportation, l'industrie a été suffisamment occupée, mais généralement à des prix tels que surtout les jeunes établissements, qui étaient forcés de se tourner vers l'exportation, n'ont pu maintenir leur degré d'occupation que difficilement et au prix de sacrifices et assurer ainsi du travail à leurs ouvriers. De concert avec d'autres maisons, la Banque Internationale avait prêté son appui à trois grands établissements industriels : chez l'un ses efforts ont abouti à un plein succès ; les deux autres ont résisté jusqu'ici à la crise, et si celle-ci — comme l'amélioration des prix pour les ordres plus abondants de l'intérieur permet de le supposer — est réellement vaincue, ces deux établissements pourraient s'acheminer bientôt vers un développement fécond.

Malheureusement, la surabondance des capitaux disponibles et la faiblesse du taux de l'argent ont influencé défavorablement les bénéfices et comme les fonds immobilisés en actions des entreprises ci-dessus n'ont pas rapporté de dividende, une moins-value sensible s'est produite sur le compte d'Intérêts.

Au reste, l'année 1902 n'a pas présenté d'autres faits saillants. Ce fut une année de réserve en général ; le capital a traversé une période de recueillement à laquelle, dans l'ordre naturel des choses, on s'attend à voir succéder une ère de prospérité industrielle et financière.

Les établissements commandités par la Banque renseignent des résultats généralement satisfaisants : les deux succursales continuent à se développer normalement. L'administration a fixé à 7 % le dividende pour 1902, en maintenant à 400,000 fr. la réserve sur le compte de Fonds publics.

Le chiffre d'affaires de la Banque Internationale ainsi que de ses deux succursales s'est élevé :

en 1902 à	fr. 1,036,421,823 60
en 1901 à	» 1,000,942,998 42

d'où il ressort une différence en faveur de 1902 de fr. 35,478,825 18

Le compte de Portefeuille a présenté le mouvement suivant :

Existences au 31 décembre 1901	fr.	8,926,354 72
Entrées (escompte) jusqu'au 31 décembre 1902	»	95,543,184 16
ensemble	fr.	104,469,538 88
Sorties pendant la même période	»	94,480,522 17
Existences au 31 décembre 1902.	fr.	9,989,016 71

Le produit du compte de Portefeuille s'est élevé à 155,819 35 fr. contre 189,819 35 fr. en 1901.

* * *

Bilan au 31 décembre 1902.

(Banque Internationale à Luxembourg et succursales de Metz et de St.-Jean-Sarrebruck.)

ACTIF.	FR.	C.	PASSIF.	FR.	C.
Caisse	1,663,249	50	Capital-actions.	25,000,000	00
Portefeuille.	9,989,016	71	Circulation	1,625,000	00
Fonds publics	8,005,249	41	Comptes-courants créditeurs	31,443,354	19
Reports et avances sur nan-			Dépôts	1,001,339	60
tissement	14,537,537	50	Réserve statutaire.	6,250,000	00
Caisse hypothécaire	454,676	31	Réserve de la caisse hypo-		
Immeuble	812,673	36	thécaire	16,966	50
Commandites	11,495,300	00	Réserve extraordinaire	2,000,000	00
Comptes-courants débiteurs	28,648,735	39	Compte de prévision	1,000,000	00
Intérêts à régler et diffé-			Effets à payer	5,308,306	43
rences sur cours	39,208	35	Dividendes échus et non		
			payés des exercices an-		
			térieurs	3,930	00
			Id. pour 1902	1,750,000	00
			Tantièmes	177,251	19
			Notes en souffrance et di-		
			vers	54,395	97
			Profits et Pertes	15,102	65
	75,645,646	53		75,645,646	53

Enseignement industriel, commercial et professionnel.

École industrielle et commerciale de Luxembourg.

Le tableau ci-après indique le nombre et la répartition des élèves qui ont fréquenté l'École industrielle et commerciale depuis sa création :

ANNÉES.	Classes inférieures communes : VI ^{es} , V ^{es} et IV ^{es} .	Section commerciale : III ^e , II ^e et I ^{re} .	Section industrielle : III ^e , I ^{re} et I ^{re} et cours supérieurs.	TOTAUX.
1892—1893	220	16	53	289
1893—1894	232	31	66	329
1894—1895	217	28	77	322
1895—1896	187	21	90	298
1896—1897	209	18	70	297
1897—1898	193	20	77	290
1898—1899	240	16	97	353
1899—1900	275	30	82	387
1900—1901	310	33	76	419
1901—1902	287	45	87	419
1902—1903	283	58	107	448

École industrielle d'Esch-sur-l'Alzette.

Pendant la première année de sa création, cet établissement a été fréquenté par 113 élèves, dont 88 en VI^e et 25 en V^e; pendant la deuxième année la population a été de 138 élèves, répartis comme suit : 56 en VI^e, 30 en V^e A, 30 en V^e B, 9 en IV^e A et 13 en IV^e B.

École d'artisans de l'État à Luxembourg.

La statistique de fréquentation de cet établissement accuse pour l'année scolaire 1902-1903 une population de 159 élèves, se répartissant comme suit :

	Classe préparatoire.	II ^e profes- sionnelle.	I ^{re} profes- sionnelle.	Élèves libres.
Constructions civiles, menuiserie etc . . .	3	11	11	2
Ferronnerie artistique.	6	6	4	2
Mécaniciens	32	27	15	2
Peintres décorateurs	3	4	3	9
Sculpteurs	3	6	5	5

Rappel par branches de la population de cet établissement depuis sa création.

	1896-97.	1897-98.	1898-99.	1899-1900.	1900-01.	1901-02.	1902-03.
Constructions civiles, menuiserie etc.	»	28	37	25	24	23	27
Ferronnerie artistique	»	»	16	18	17	29	18
Mécaniciens	»	119	109	103	98	92	76
Peintres décorateurs.	»	21	22	11	14	20	19
Sculpteurs	»	11	20	14	17	20	19
Totaux	98	179	204	171	170	184	159

Cours professionnels du soir.

Les cours professionnels du soir annexés à l'école d'artisans, qui ont pour but de fournir aux jeunes apprentis du métier et du commerce l'occasion de se perfectionner dans le dessin professionnel et de s'approprier les connaissances techniques et les aptitudes pratiques nécessaires, ont été suivis, pendant l'année scolaire 1902-1903, par 243 élèves, qui se répartissent comme suit sur les différentes branches que comporte cet enseignement :

Elèves.	Elèves.
Dessin de constructions civiles 29	Ateliers pour les peintres décorateurs . . . 19
» pour mécaniciens 23	» » les sculpteurs et modelleurs . . . 20
» à main levée 38	Langue anglaise 20
Atelier pour la menuiserie etc. 12	Comptabilité commerciale 23
» » la ferronnerie artistique 17	Sténographie 10
» » les mécaniciens 20	Calligraphie 10

Rappel de la statistique de fréquentation des cours professionnels du soir pour les années 1898, 1899, 1900 et 1901.

	Année 1898.	Année 1899.	Année 1900.	Année 1901.
Constructions civiles.	27 élèves.	21 élèves.	30 élèves.	29 élèves.
Cours de dessin pour mécaniciens	43 »	34 »	24 »	27 »
Dessin à main levée	26 »	27 »	43 »	60 »
Peinture décorative	13 »	8 »	12 »	13 »
Sculpture	24 »	20 »	17 »	21 »
Atelier de mécanique	23 »	21 »	29 »	16 »
Ferronnerie artistique	12 »	8 »	12 »	17 »
Atelier de menuiserie	15 »	24 »	23 »	14 »
Cours de langue anglaise	10 »	24 »	23 »	27 »
Comptabilité	22 »	26 »	30 »	26 »
Sténographie	13 »	28 »	24 »	8 »
Calligraphie	14 »	19 »	11 »	16 »
Total des élèves	244 »	260 »	278 »	274 »

Pendant les quatre années qu'embrasse cette statistique, la fréquentation des cours du soir est restée à peu près stationnaire. La Chambre de commerce regrette que ces cours populaires, qui répondent à un besoin réel, en ce qu'ils permettent aux jeunes apprentis de faire gratuitement les études complémentaires indispensables, ne présentent pas un développement correspondant à celui que prennent les établissements industriels, commerciaux ou professionnels du jour.

Tramways luxembourgeois.

(Bilans pour la période du 1^{er} septembre 1901 au 31 août 1902.)

a) TRAMWAYS.

Actif.			Passif.		
	FR.	C.		FR.	C.
Frais de premier établissement	117,062	28	Capital-actions	60,000	00
Matériel	29,812	50	Capital-obligations	74,800	00
Cautionnement à la Ville	5,400	00	Réserve	2,371	25
Fonds d'assurance	1,150	00	Obligations à rembourser	2,300	00
Entretien et réfection de la voie	29,757	49	Intérêts au 31 août 1901	517	50
			Dividendes arriérés	2,640	00
			Voitures de place.	35,514	37
			Cautionnements du personnel	670	00
			Profits et pertes	4,369	15
	183,182	27		183,182	27

b) VOITURES ET TERRAINS.

Actif.			Passif.		
	FR.	C.		FR.	C.
Frais de premier établissement	34,557	83	Capital-actions	174,300	00
Fort Wedel.	57,887	70	Réserve	3,116	51
Matériel	23,508	97	Dividendes arriérés	8,217	00
Portefeuille.	24,500	00	Cautionnements du personnel	170	00
Banque et Caisse.	21,150	47	Banque Nationale	13,000	00
Tramways luxembourgeois.	35,514	37	Solde.	341	94
Actionnaires en retard de versement	1,995	60			
	199,144	94		199,144	94

Les recettes de l'exploitation se sont élevées :		en 1901	en 1902
a) pour les tramways à	fr.	77,552 10	fr. 78,886 40
b) pour les voitures à	»	25,617 70	» 21,035 05
soit ensemble à	fr.	103,169 80	fr. 99,921 45

Taxes communales d'octroi à Luxembourg

L'octroi a produit du chef des :	en 1900.		en 1901.		en 1902.	
	FR.	C.	FR.	C.	FR.	C.
1° Boissons et liquides	52,300	03	52,909	93	53,718	53
2° Comestibles	125,796	15	124,016	30	123,885	83
3° Fourrages	15,292	50	14,820	71	15,100	49
4° Combustibles	56,410	42	59,508	60	58,804	73
5° Matériaux de construction	30,776	13	34,049	91	29,543	71
6° Droits d'expédition	4,204	60	2,986	45	(supprimés)	
7° Droits d'accise sur les bières fabriquées dans l'intérieur de la ville	17,739	93	17,204	13	16,492	91
8° Droits d'accise sur les eaux-de-vie fabriquées dans l'intérieur de la ville	134	62	98	94	63	34
Totaux	302,674	38	305,594	97	297,611	54

Mercuriales.

Le tableau ci-après indique le mouvement des prix pour les denrées alimentaires, les fourrages et les combustibles pendant les années 1900, 1901 et 1902, sur la base des mercuriales de la ville de Luxembourg.

		Prix fin 1900.	Prix fin 1901.	Prix fin 1902.
		FR. C.	FR. C.	FR. C.
Froment	l'hectolitre.	16 00	16 00	15 00
Méteil	»	15 00	15 00	14 00
Seigle	»	13 00	13 00	13 00
Orge	»	14 00	14 00	13 00
Avoine	»	9 00	9 50	9 90
Pois	»	15 00	15 00	15 00
Fèves	»	14 00	14 00	15 00
Lentilles	»	20 00	25 00	20 00
Pommes de terre	»	4 00	3 00	5 00
Farine de froment	le kilogr.	0 45	0 45	0 45
» méteil	»	0 37½	0 37½	0 37½
» seigle	»	0 35	0 35	0 36

		Prix fin 1900.	Prix. fin 1901.	Prix fin 1902.
Orge perlé	le kilogr.	FR. C. 0 70	FR. C. 0 70	FR. C. 0 70
Beurre	»	2 80	2 65	2 50
Oeufs	la douzaine.	1 65	1 52	1 55
Foins	les 500 kilogr.	66 25	60 00	35 00
Pailles	»	26 25	40 00	25 00
Bois de hêtre	le stère.	15 00	15 00	15 00
» chêne	»	10 00	11 00	10 00
Viande de bœuf I ^{re} qualité	le kilogr.	2 00	2 00	2 00
» » II ^e »	»	1 60	1 70	1 70
» veau	»	1 55	1 85	1 80
» mouton	»	1 55	1 70	1 70
Porc frais	»	1 80	2 00	2 00
» fumé	»	2 00	2 50	2 60

Un objet de préoccupations sérieuses a été le renchérissement inusité de la viande qui avait pris des proportions alarmantes dans le cours de l'année. L'échelle des prix pour la ville de Luxembourg présentait les variations suivantes :

M O I S.	MOUTON.		VEAU.		BŒUF.		Porc	
	II.	I.	II.	I.	II.	I.	frais.	fume.
Janvier	0,80	1,00	0,80	1,00	0,85	1,00	1,00	1,25
Février	»	»	»	»	»	»	»	»
Mars	»	»	»	0,90	»	»	»	»
Avril	»	»	»	»	»	»	1,10	»
Mai	0,90	»	0,90	1,00	»	»	»	1,40
Juin	»	»	»	1,10	»	»	»	»
Juillet	»	»	»	1,00	»	»	»	»
Août	»	»	0,95	1,10	»	»	»	1,50
Septembre	»	»	1,00	1,20	»	»	»	»
Octobre	»	»	»	1,10	»	»	»	»
Novembre	»	»	0,90	»	»	»	»	1,30
Décembre	»	»	»	1,00	»	»	1,00	»

Abattoir de Luxembourg.

L'abattoir de la ville de Luxembourg est en exploitation depuis vingt-huit ans. Tous les soins nécessaires ont été apportés en 1902 à l'exploitation régulière de cet établissement, tant au point de vue sanitaire qu'à celui des intérêts de la ville et des particuliers. Les animaux et les viandes de boucherie ont été l'objet d'une inspection continuelle. L'état d'embonpoint des animaux destinés à l'abatage, ainsi que la qualité des viandes, étaient très satisfaisants. Ont été exclus de l'abatage dix veaux qui n'avaient pas le poids réglementaire. Une certaine quantité de viandes, de préparations de charcuterie, d'issues etc. ont été saisies et détruites.

Le tableau ci-après donne le nombre et le poids des animaux abattus ainsi que les droits d'abatage pour 1902.

Bœufs.	Tau- reaux.	Bœufs et tau- rillons en-des- sous de 35 kg.	Vaches et gé- nisses.	Veaux.	Porcs.	Moutons et chèvres	Agneaux et chèvres en des- sous de 25 kg.	Nombre total.	Poids total. Kg.	DROITS D'ABATAGE. Fr. Ct.
631	273	70	1,426	7,866	6,507	6,024	25	22,822	1,868,919	46,758 88

Des 22,822 animaux de boucherie tués à l'abattoir, 13 ont été saisis et détruits pour cause d'insalubrité, savoir : 3 vaches pour tuberculose générale, 1 porc pour mort naturelle, 8 moutons pour jaunisse. De plus 325 fœtus, dont 268 veaux, 38 porcelets et 20 agneaux ont été saisis.

Sur ces 22,822 animaux des altérations morbides d'organes, de tissus et d'issues ont été constatées chez 6684 animaux, soit environ 32 %, savoir :

	Bœufs.	Tau- reaux.	Vaches.	Gé- nisses.	Veaux.	Porcs.	Bêtes à laine.	Chèvres.	TOTAL.
Tuberculose . . . chez	10	10	80	4	6	30	»	1	131
Maladies du poumon »	16	6	300	8	6	118	3010	»	3271
Maladie du foie . . »	20	12	330	12	28	178	»	»	560
Maladies du cœur . »	»	»	20	»	»	»	»	»	20
Maladies des reins . »	»	»	8	»	»	32	»	»	40
Douves hépatiques . »	18	12	112	»	20	112	1056	»	1330
Echinocoques . . . »	12	24	15	10	»	200	»	»	261
Inflammations diverses »	40	30	35	24	»	20	30	»	241
Abatage pour cas de force majeure . . »	»	»	6	»	2	2	»	»	10
Totaux . . »	106	94	906	74	42	692	4096	1	6684

Ajoutons que les animaux amenés au champ de foire ont été l'objet d'une surveillance spéciale au point de vue de leur état sanitaire. Les animaux mis en vente étaient en bon état. Les foires étaient toutes bien fréquentées, la vente des animaux facile, les prix élevés, les transactions rapides et considérables et les exportations importantes.

Recensement du bétail.

Un recensement général du bétail a eu lieu le 10 juillet 1901, comprenant les espèces chevaline, bovine, ovine, porcine et caprine, ainsi que les volailles, les pigeons, les lapins et les ruches d'abeilles, qui a donné les résultats ci-après :

	Têtes.	Valeur.	Prix moyens.
Espèce chevaline	19,777	11,735,767 fr.	593 40 fr.
» bovine	92,381	21,742,305 »	235 35 »
» ovine	16,611	372,578 »	22 43 »
» porcine	91,799	5,860,771 »	63 90 »
» caprine	14,203	312,007 »	21 97 »
Lapins	12,838	25,556 »	1 99 »
Volailles	367,907	636,310 »	»
Ruches	20,195	350,044 »	17 33 »

D'après ces résultats, la valeur totale du bétail recensé dans le Grand-Duché s'élève à 41,040,338 fr.

Foire.

Il s'est tenu dans le Grand-Duché, pendant l'année 1902, 182 foires pour le commerce des chevaux et du bétail, se répartissant ainsi sur les divers mois :

Janvier	5	Juillet	13
Février	14	Août	20
Mars	20	Septembre	18
Avril	19	Octobre	18
Mai	16	Novembre	11
Juin	17	Décembre	11

Transactions qui se sont faites à nos foires pendant les 8 dernières années :

	avec l'intérieur :	avec l'extérieur :	Totaux.
1895	5,285,466	5,471,490	8,756,956
1896	5,692,477	2,796,398	8,488,875
1897	5,813,791	3,445,507	9,259,298
1898	5,939,624	3,526,926	9,466,550
1899	6,009,255	3,070,441	9,879,696
1900	5,208,137	2,975,815	8,183,952
1901	6,011,869	3,323,782	9,335,651
1902	6,385,165	3,488,284	9,873,449

Etat indiquant le nombre et les prix moyens des animaux exposés en vente et vendus sur les foires du Grand-Duché pendant l'année 1902.

DÉSIGNATION des FOIRES.	NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.		NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.	
	exposés en vente.	vendus.		Inte- rieur.	Exte- rieur.	exposés en vente.	vendus.		Inte- rieur.	Exte- rieur.
Étalons reproducteurs.						Chevaux marchands.				
Janvier . . .	»	»	»	»	»	435	175	»	100	75
Février . . .	»	»	»	»	»	297	30	»	40	90
Mars . . .	»	»	»	»	»	150	85	»	30	55
Avril . . .	»	»	»	»	»	125	80	»	24	56
Mai . . .	»	»	»	»	»	77	53	»	12	41
Juin . . .	»	»	»	»	»	249	150	»	65	85
Juillet . . .	»	»	»	»	»	89	40	»	20	20
Août . . .	»	»	»	»	»	205	120	»	80	40
Septembre . .	»	»	»	»	»	95	70	»	25	45
Octobre . . .	»	»	»	»	»	35	20	»	8	12
Novembre . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Décembre . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux . .	»	»	»	»	»	1,757	923	900	404	519
Chevaux ordinaires.						Poulains.				
Janvier . . .	200	110	»	55	55	»	»	»	»	»
Février . . .	283	147	»	102	45	»	»	»	»	»
Mars . . .	115	60	»	35	25	»	»	»	»	»
Avril . . .	100	51	»	31	20	»	»	»	»	»
Mai . . .	190	97	»	67	30	»	»	»	»	»
Juin . . .	50	25	»	15	10	»	»	»	»	»
Juillet . . .	12	2	»	2	»	»	»	»	»	»
Août . . .	299	175	»	135	40	»	»	»	»	»
Septembre . .	100	55	»	40	15	2	1	»	1	»
Octobre . . .	108	50	»	30	20	»	»	»	»	»
Novembre . .	107	58	»	33	25	27	17	»	11	6
Décembre . .	52	25	»	15	10	»	»	»	»	»
Totaux . .	1,616	855	600	560	295	29	48	300	12	6

DÉSIGNATION des FOIRES.	NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.		NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.	
	exposés en vente	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.
Taureaux reproducteurs.						Bœufs gras.				
Janvier . .	4	2	»	2	»	128	102	»	20	82
Février . .	11	8	»	8	»	19	16	»	16	»
Mars . . .	17	11	»	11	»	53	35	»	31	4
Avril . . .	15	11	»	11	»	41	33	»	33	2
Mai . . .	3	2	»	2	»	25	16	»	14	2
Juin . . .	9	9	»	9	»	32	24	»	18	6
Juillet . .	6	5	»	5	»	20	16	»	9	7
Août . . .	17	10	»	10	»	32	25	»	23	2
Septembre .	10	7	»	7	»	33	23	»	13	10
Octobre . .	4	3	»	3	»	39	26	»	21	5
Novembre .	21	10	»	9	1	24	16	»	14	2
Décembre .	18	9	»	7	2	48	28	»	23	5
Totaux . .	135	87	340	84	3	489	362	500	235	127
Taureaux réformés.						Bœufs de labour de grande taille.				
Janvier . .	18	16	»	13	3	66	42	»	20	22
Février . .	25	22	»	22	»	444	268	»	212	56
Mars . . .	18	16	»	13	3	958	577	»	429	148
Avril . . .	26	23	»	22	1	386	188	»	132	56
Mai . . .	24	22	»	19	3	322	151	»	89	62
Juin . . .	9	8	»	2	6	264	120	»	92	28
Juillet . .	7	7	»	7	»	230	120	»	104	16
Août . . .	10	8	»	7	1	546	260	»	210	50
Septembre .	10	7	»	7	»	212	120	»	100	20
Octobre . .	23	22	»	22	»	438	208	»	174	34
Novembre .	26	21	»	17	4	298	138	»	104	34
Décembre .	28	18	»	13	5	272	126	»	99	27
Totaux . .	224	190	450	164	26	4,436	2,318	430	1,765	553

65

DÉSIGNATION des FOIRES.	NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.		NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.	
	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.
Bœufs de labour de petite taille.						Taurillons.				
Janvier . . .	48	20	»	20	»	40	40	»	20	20
Février . . .	312	332	»	206	126	80	44	»	34	10
Mars. : . .	997	598	»	528	70	99	65	»	45	20
Avril. . . .	646	288	»	254	34	97	62	»	52	10
Mai	430	196	»	178	18	88	55	»	45	10
Juin	182	162	»	148	14	71	44	»	34	10
Juillet . . .	188	96	»	90	6	145	92	»	87	5
Août. . . .	782	353	»	299	54	373	215	»	135	80
Septembre . .	436	212	»	196	16	300	170	»	140	30
Octobre. . .	460	223	»	201	22	117	71	»	51	20
Novembre . .	240	120	»	104	16	83	51	»	31	20
Décembre . .	240	110	»	100	10	20	16	»	16	»
Totaux . . .	5,161	2,710	250	2,524	386	1,513	925	160	690	235
Vaches fraîches laitières.						Vaches non fraîches laitières.				
Janvier . . .	260	126	»	61	65	186	125	»	75	50
Février . . .	408	224	»	169	55	468	302	»	263	39
Mars. . . .	654	429	»	258	171	870	457	»	339	118
Avril. . . .	610	436	»	255	181	593	382	»	284	98
Mai	374	255	»	183	72	540	325	»	260	65
Juin	620	458	»	278	180	574	335	»	222	113
Juillet . . .	504	372	»	214	158	570	325	»	264	61
Août. . . .	925	684	»	396	288	994	613	»	464	149
Septembre . .	516	339	»	191	148	660	381	»	309	72
Octobre. . .	560	445	»	268	177	663	388	»	253	135
Novembre . .	471	304	»	155	149	391	182	»	114	68
Décembre . .	319	230	»	150	80	231	147	»	99	48
Totaux . . .	6,221	4,302	340	2,578	1,724	6,740	3,962	250	2,946	1,016

DÉSIGNATION des FOIRES	NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens	DESTINATION.		NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.	
	exposés en vente.	vendus		Inte- rieur.	Exte- rieur.	exposés en vente.	vendus.		Inte- rieur.	Exte- rieur.
Génisses						Veaux.				
Janvier . . .	141	120	»	68	52	250	130	»	106	24
Février . . .	200	136	»	107	29	397	378	»	306	72
Mars. . . .	390	226	»	177	49	544	512	»	363	149
Avril. . . .	289	178	»	139	39	472	452	»	327	125
Mai	299	173	»	146	27	516	480	»	304	176
Juin	208	143	»	108	35	516	501	»	390	111
Juillet . . .	237	142	»	116	26	550	515	»	395	120
Août. . . .	874	572	»	493	79	671	610	»	497	113
Septembre . .	458	278	»	223	55	414	380	»	236	144
Octobre. . .	344	225	»	153	70	401	371	»	314	57
Novembre . .	329	194	»	143	51	307	272	»	206	66
Décembre . .	221	120	»	103	17	167	160	»	140	20
Totaux. . .	3,990	2,507	170	1,978	529	5,205	4,761	52	3,584	1,177
Moutons.						Brebis.				
Janvier . . .	200	100	»	100	»	180	100	»	100	»
Février . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mars. . . .	800	200	»	200	»	250	150	»	150	»
Avril	300	150	»	150	»	600	200	»	200	»
Mai	460	200	»	200	»	250	150	»	150	»
Juin	460	250	»	250	»	350	200	»	200	»
Juillet . . .	330	250	»	250	»	200	100	»	100	»
Août. . . .	1,787	647	»	417	230	495	270	»	270	»
Septembre . .	930	500	»	500	»	325	225	»	225	»
Octobre. . .	700	500	»	500	»	350	250	»	150	100
Novembre . .	460	360	»	360	»	505	280	»	280	»
Décembre . .	120	120	»	120	»	200	100	»	100	»
Totaux. . .	6,567	3,277	31	3,047	230	3,705	2,025	20	1,925	400

DÉSIGNATION des FOIRES.	NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens	DESTINATION.		NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens	DESTILATION.	
	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.
Moutons et brebis antenais.						Agneaux.				
Janvier . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Février . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mars . . .	130	130	»	130	»	»	»	»	»	»
Avril . . .	150	150	»	150	»	»	»	»	»	»
Mai . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Juin . . .	230	100	»	100	»	100	»	»	»	»
Juillet . . .	188	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Août . . .	400	100	»	100	»	567	310	»	130	180
Septembre . .	471	396	»	396	»	865	625	»	625	»
Octobre . . .	203	123	»	103	20	101	101	»	101	»
Novembre . .	335	200	»	200	»	»	»	»	»	»
Décembre . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux . .	2,407	1,199	22	1,179	20	1,633	1,036	17	856	180
Porcs gras.						Porcs maigres.				
Janvier . . .	311	222	»	120	102	461	360	»	310	50
Février . . .	207	202	»	93	109	974	655	»	543	112
Mars . . .	324	288	»	151	137	1,166	1,029	»	704	325
Avril . . .	235	227	»	131	96	1,007	855	»	626	229
Mai . . .	204	190	»	86	104	1,066	876	»	652	224
Juin . . .	242	236	»	143	93	1,332	1,122	»	913	209
Juillet . . .	203	179	»	90	89	1,010	827	»	507	320
Août . . .	244	231	»	89	142	1,441	1,173	»	834	339
Septembre . .	135	125	»	66	59	1,290	672	»	507	165
Octobre . . .	150	148	»	94	54	894	664	»	429	235
Novembre . .	323	277	»	117	160	845	605	»	385	220
Décembre . .	194	241	»	126	115	650	499	»	324	175
Totaux . .	2,772	2,566	140	1,306	1,260	12,136	9,337	50	6,734	2,603

DÉSIGNATION des FOIRES.	NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.		NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.		
	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.	
Porcelets.						Boucs.					
Janvier . . .	3736	3300	»	1050	2250	»	»	»	»	»	
Février . . .	6562	6377	»	3285	3092	»	»	»	»	»	
Mars . . .	8030	7165	»	3030	4135	3	1	»	1	»	
Avril . . .	10770	8400	»	3885	4515	1	1	»	1	»	
Mai . . .	10405	8565	»	3815	4750	3	2	»	2	»	
Juin . . .	8716	7815	»	3675	4140	»	»	»	»	»	
Juillet . . .	7750	6435	»	3210	5225	1	1	»	1	»	
Août . . .	11886	10601	»	5301	5300	»	»	»	»	»	
Septembre . .	9992	7665	»	4035	3630	8	7	»	7	»	
Octobre . . .	6835	5270	»	2620	2650	4	1	»	1	»	
Novembre . .	6885	5775	»	2465	3310	»	»	»	»	»	
Décembre . .	6140	4780	»	2425	2355	»	»	»	»	»	
Totaux . .	97,707	82,148	25	38,796	43,352	20	13	25	13	»	
Chèvres.						Chevreaux.					
Janvier . . .	4	2	»	2	»	»	»	»	»	»	
Février . . .	51	34	»	34	»	»	»	»	»	»	
Mars . . .	92	57	»	57	»	18	18	»	18	»	
Avril . . .	150	91	»	91	»	54	47	»	47	»	
Mai . . .	132	81	»	81	»	30	25	»	25	»	
Juin . . .	36	17	»	17	»	2	2	»	2	»	
Juillet . . .	68	41	»	41	»	»	»	»	»	»	
Août . . .	73	47	»	47	»	»	»	»	»	»	
Septembre . .	51	30	»	30	»	»	»	»	»	»	
Octobre . . .	153	86	»	86	»	2	2	»	2	»	
Novembre . .	35	21	»	21	»	»	»	»	»	»	
Décembre . .	3	2	»	2	»	»	»	»	»	»	
Totaux . .	848	509	25	509	»	106	74	5	74	»	

Récapitulation.

	NOMBRE D'ANIMAUX				Prix moyens.
	exposés en vente.	vendus :	à l'intérieur.	à l'extérieur	
1 ^{er} groupe: Chevaux.					
1. Étalons	»	»	»	»	»
2. Chevaux marchands.	1,757	923	404	519	900
3. Chevaux ordinaires	1,616	855	560	295	600
4. Poulains	29	18	12	6	300
2 ^e groupe: Espèce bovine.					
5. Taureaux reproducteurs	135	87	84	3	340
6. » réformés	224	190	164	26	450
7. Bœufs gras	489	362	235	127	500
8. » de labour de grande taille	4,436	2,318	1,765	553	430
9. » » petite taille	5,161	2,710	2,324	386	250
10. Taurillons	1,513	925	690	235	160
11. Vaches fraîches laitières	6,221	4,302	2,578	1,724	340
12. » » non laitières.	6,740	3,962	2,946	1,016	250
13. Génisses	3,990	2,507	1,978	529	170
14. Veaux	5,205	4,761	3,584	1,177	52
3 ^e groupe: Bêtes à laine.					
15. Moutons	6,567	3,277	3,047	230	31
16. Brebis	3,705	2,025	1,925	100	20
17. Moutons et brebis antennais	2,107	1,199	1,179	20	22
18. Agneaux	1,633	1,036	856	180	17
4 ^e groupe: Espèce porcine.					
19. Porcs gras.	2,772	2,566	1,306	1,260	140
20. » maigres	12,136	9,337	6,754	2,603	50
21. Porcelets	97,707	82,148	38,796	43,352	25
5 ^e groupe: Espèce caprine.					
22. Boucs	20	13	13	»	25
23. Chèvres	848	509	509	»	25
24. Chevreaux.	106	74	74	»	5

70.

Résultat financier des ventes aux foires, par nature des animaux vendus

	pour l'intérieur.	pour l'extérieur.
Chevaux marchands	363,000	467,100
id. ordinaires.	336,000	177,000
Poulains	3,600	1,800
Taureaux reproducteurs	28,560	1,020
id. réformés	73,800	11,700
Bœufs gras	117,500	63,500
id. de labour de grande taille	958,950	237,790
id. id. petite taille	581,000	96,500
Taurillons	110,400	37,600
Vaches fraîches laitières	876,520	586,160
id. id. non laitières.	736,500	254,000
Génisses	336,260	89,930
Veaux	186,768	61,204
Moutons	94,457	7,130
Brebis.	38,500	2,000
Moutons et brebis antennais	25,938	440
Agneaux	14,552	3,060
Porcs gras	182,840	176,400
id. maigres	336,700	130,150
Porcelets	969,900	1,083,800
Boucs	325	»
Chèvres	12,725	»
Chevreaux	370	»
	6,385,165	3,488,284
Total	fr. 9,873,449	

Chemins de fer.

I. — Guillaume-Luxembourg.

Renseignements statistiques sur les résultats de l'exploitation pendant l'année 1902.

TONNAGE DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES EN PETITE VITESSE.

		1902.		1901.	
		T.	K.	T.	K.
Trafic intérieur.....		288,717.400		452,854.300	
Trafic d'exportation :		T. K.			
par la ligne	de Thionville.....	465,929.200			
id.	de Trois-Vierges.....	695,506.700			
id.	de Bettingen.....	408,534.000			
id.	de Wasserbillig.....	469,821.008	2,039,590.908	1,720,308.810	
Trafic d'importation :					
par la ligne	de Thionville.....	166,045.710			
id.	de Trois-Vierges.....	70,638.000			
id.	de Bettingen.....	80,505.400			
id.	de Carthaus.....	672,869.900	990,057.010	1,009,564.600	
Trafic de transit :					
par Thionville :	via Gouvy.....	22,870.500			
id.	via St.-Vith.....	44,127.000			
id.	via Bettingen.....	645,265.000	710,262.500		
par Gouvy :	via Thionville.....	239,514.900			
id.	via Audun-le-Tiche...	745.500			
id.	via St.-Vith.....	4,784.200			
id.	via Carthaus.....	1,025.900	265,868.500		
par St.-Vith :	via Thionville.....	65,685.100			
id.	via Audun.....	24,224.900			
id.	via Mont-St.-Martin...	119,186.000			
id.	via Gouvy.....	1,545.500			
id.	via Athus.....	36,678.000			
par Bettingen :	via Thionville.....	465,856.000	245,517.500		
id.	via Carthaus.....	25,929.000	491,763.000		
par Carthaus :	via Gouvy.....	395.600			
id.	via Sterpenich.....	40,702.000	41,097.600		
par Audun :	via Gouvy.....	4,682.500			
id.	via St.-Vith.....	2,872.400	7,554.700	1,761,865.800	1,692,216.400
		(*) 5,080,251.118		4,874,924.110	

*) A ce chiffre, il faut ajouter : 1° 252,343 t., 57,997 t., 138,208 t., 35,177 t., 3,702 t., de coques, en provenance de l'Allemagne et dirigées via Trois-Vierges et Luxembourg, en destination de Differdange, Rodange, Bassin de Longwy, Athus et Steinfort; 2° 9,073 t., 10,617 t., 11,347 t., 12,302 t. de fontes, en destination de l'Allemagne par la voie de Luxembourg-Trois-Vierges, et expédiées des stations de Differdange, Rodange, Bassin de Longwy et Steinfort; 3° 81 t., 182 t., 2,925 t., 150 t. de minerais expédiées vers l'Allemagne, via Luxembourg-Trois-Vierges, par les stations d'Esch-Hoehl, Pétange, Lamadelaine et bassin de Longwy; 4° 500 t., 492,182 t. de minerais expédiées vers la France et la Belgique, en transit par la ligne des minières; 5° 2,465 t., 4095 t., de minerais expédiées en service direct des stations de Belvaux et Pétange, en destination de Dommeldange. — Le trafic total se trouve ainsi porté à 5,712,477 tonnes.

Expéditions par nature de marchandises et destinations.

DÉSIGNATION des marchandises.	via Thionville. et Audun.	via Trois-Vierges.	via Sterpenich.	via Carthaus.	pour l'intérieur.	T O T A U X	
						1902.	1901.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Minerais oolitiques	330,198.200	349,322.600	367,080.000	275,285.200	736,896.900	2,059,382.900	1,676,696.000
Fers et fontes . . .	91,109.200	321,106.700	24,855.800	178,157.100	6,885.300	622,114.100	494,005.9. 0
Pierres	1,788.900	3,055.300	3,043.400	1,067.400	22,466.000	31,421.000	36,502.300
Plâtres	25.000	15.000	425.000	545.000	426 700	1,436.700	2,742.500
Chaux	77.600	7.600	518.200	20.000	4,343.500	4,966.900	6,216.300
Bois	1,623.900	473 700	774.600	155.900	11,192.900	14,221.000	16,705.400
Céréales et pommes de terre	1,723.200	569.400	164.300	2,150.100	12,520.700	17,127.700	13,012.000
Écorces	821.300	840.600		1,326.000	277.500	3,265.400	3,764.200
Sables et scories .	3,923.500	44.400	20.000	132.500	15,394.000	19,514.400	33,117.700
Cuir tannés . . .	237.500	131.500	134.300	129.600	168.000	800.900	915.600
Boissons	294 800	295.400	280.900	1,066.900	5,113.500	7,051.500	9,200.700
Divers	34,106.100	19,644.500	10,537.500	9,786.008	1,708.000	75,681.408	227,121.900
Sommes	465,929.200	695,506.700	408,334.000	469,821.008	817,393.000	2,856,983.908	2,520,090.500

72

Importations par nature de marchandises et provenances.

NATURE des marchandises.	via Thionville et Audun.	via Trois-Vierge.	via Bettingen.	via Wasserbillig.	T O T A U X	
					1902.	1901.
	F. K.	T. K.	T. K.	T. K.	F. K.	T. K.
Coke	327 000	20,393.000	12,546.000	558,206.000	591,472.000	655,145.700
Houille	58,453 700	31,250 910	23,486.000	14,477.400	127,668.010	158,889.500
Bois	21,964.900	1,069.900	2,389.000	8,715.700	34,139.500	28,661.200
Céréales	3,592.300	3,195.800	14,457.400	3,290.400	24,535.900	21,084.400
Argiles, ardoises, etc.	6,040.500	2,085.800	1,818.100	11,481 800	21,426 200	35,452.000
Sel	1,346 000	47.500	11.000	95.000	1,499.500	1,178 800
Fers et fontes	4,746.300	1,687.200	297.500	3,280.000	9,411.000	7,443.300
Minerais	39,307 000		1,609.000		40,916.000	38,354.200
Sucre, café, etc.	996.300	512.900	334.000	942.800	2,806.000	1,874.200
Huile et pétrole	650 500	1,102.800	1,881.700	386.800	4,021.800	4,104.600
Cuir et peaux	360.000	191.400	75.500	120.400	747.300	732.700
Tabacs.	282.400	16 300	59.000	134.200	491.900	580.700
Boissons	3,180.000	101.500	32.000	531 700	3,845.500	3,793.400
Produits chimiques.	359.000	88.700	356.000	251.900	1,055.600	924.900
Divers	24,439.810	9,494.290	21,131.200	70,955.800	146,020.800	51,345.000
Sommes	166,045.710	70,638.000	80,503.400	672,869.900	990,057.010	1,009,564.600.

73

61

Recettes effectuées et renseignements divers.

	1902.	1901.	Différence en faveur de	
			1902.	1901.
	FR. B.	FR. C.		FR. C.
Voyageurs et bagages.	1,775,500.00	1,777,500.00		2,000.00
Marchandises	11,150,500.00	11,965,000.00		814,500.00
Recettes diverses	1,134,000.00	1,115,625.00	18,375.00	
Produit total des transports . . .	14,060,000.00	14,858,125.00		798,125.00
Produit kilométrique	fr. 80,804.60	fr. 85,400.00		fr. 4,595.40
Nombre des voyageurs transportés	2,815,978	2,287,582	528,396	
Produit moyen par voyageur	fr. 0.64	fr. 0.79		fr. 0.15
Nombre de tonnes transportées	t. 5,713,477	t. 5,542,530	t. 170,947	
Produit moyen par tonne	fr. 1.90	fr. 2.15		fr. 0.25
Nombre de tonnes transportées à 1 kilomètre .	t. 241,600,000	t. 233,894,766	t. 7,705,234	
Parcours moyen	km. 42.00	km. 42.20		km. 0.20
Produit moyen par tonne et par kilomètre . .	fr. 0.042	fr. 0.052		fr. 0.01

Traffic des nouveaux embranchements du Guillaume-Luxembourg pendant l'année 1902.

A. — Embranchement de Bettembourg à Dudelange.

a) Expéditions.	via Thionville (et Audun).	via Trois-Vierges	via Sterpenich.	via Carthaus.	pour l'intérieur.	TOTAUX.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Minerais		9,510.000	1,385.000	52,220.000	441.500	63,556.500
Acier brut	13,860.000	5,083.000	33,229.000	67,303.000	377.000	119,852.000
Fers et fontes	21,466.000	707.000	16,376.000	14,802.000	5,079.000	58,430.000
Divers	8,528.300	591.000	11,052.000	23,525.200	11,389.500	55,086.000
Sommes	43,854.300	15,891.000	62,042.000	157,850.200	17,287.000	296,924.500

b) Arrivages.	via Thionville (et Audun).	via Trois-Vierges	via Sterpenich.	via Wasserbillig.	de l'intérieur.	TOTAUX.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Cokes		50.000	30.000	236,241.000		236,321.000
Houilles	2,002.000	52,959.000	12,992.000	3,784.000	25.000	71,762.000
Minerais	94,409.000		13,407.000			107,816.000
Divers	11,781.500	4,460.000	31,169.000	11,441.000	19,283.500	78,135.000
Sommes	108,192.500	57,469.000	57,598.000	251,766.000	19,308.500	494,034.000

B. — Embranchements du bassin de Rumelange.

a) Ceux qui aboutissent à la station de Tétange,	T. K.
ont expédié	694,372.000 de minerais.
b) celui qui aboutit à la station de Rumelange, a	
expédié	97,673.000 »
Traffic total de Dudelange.	790,958.500 de marchandises diverses.
Total fourni par les embranchements.	1,583,003.500

II. — Prince-Henri.

Renseignements statistiques sur les résultats de l'exploitation pendant l'année 1902.

1^{er} Réseau (Minières, Luxembourg, Attert, Sûre).

Longueur en exploitation : 169 kilomètres.

	1902.	1901.	Différence en faveur de	
	T. K.	T. K.	1902.	1901.
I. Marchandises expédiées :				
1 ^o pour l'intérieur du pays	1,081,161.820	871,300.390	209,861.430	
2 ^o vers la France	118,604.200	157,815.580		39,211.380
3 ^o id. la Belgique	1,114,903.380	744,007.740	370,895.640	
4 ^o id. la Hollande	1,905.800	1,703.630	202.170	
5 ^o id. l'Allemagne	321,221.060	375,724.240		54,503.190
6 ^o id. la Suisse	1,799.620	1,078.290	721.330	
7 ^o id. l'Italie	966.040	1,062.760		96.720
Ensemble	2,610,561.920	2,152,692.640	487,869.280	
II. Marchandises importées :				
1 ^o de la France : via Rodange fr.	29,335.400	35,460.450		6,125.050
2 ^o de la Belgique :				
a) via Athus	176,349.110	189,132.470		12,783.360
b) via Sterpenich.	32,035.920	32,127.570		91,650
c) via Benonchamps.	3,435.810	2,764.730	671.080	
d) via Gouvy	41,315.770	9,194.800	2,120.970	
3 ^o de l'Allemagne :				
a) via Esch (Thionville et Karthaus)	47,929.810	54,810.560		6,880.750
b) via Klein-Bettingen (Thionville et Karthaus)	5,875.890	1,255.190	1.620.700	
c) via Trois-Vierges (Ettelbruck, Esch et Luxembourg)	7,168.570	305,614.430		298,445.860
d) via Trois-Vierges (Luxembourg et Dippach)	490,833.670	189,502.350	301,331.320	
e) via Wasserbillig (Thionville et Karthaus)	22,429.810	21,191.950	1,237.860	
f) Wasserbillig (Luxembourg et Dippach)	44,576.460	3,519.180	9,017.280	
Ensemble	841,286.220	849,613.680		8,327.460
III. Marchandises en transit par la ligne des minières :				
a) via Esch-Athus et inversement	190,742.240	167,821.980	22,920.260	
b) via Esch-Rodange fr.	500.000	3,755.000		3,255.000
Ensemble	191,242.240	171,576.980	19,665.260	
Total	3,673,090.380	3,173,853.300	499,207.080	

II^e Réseau (Ligne de Wiltz).

Longueur en exploitation : 20 kilomètres.

	1902,	1901,	Différence en faveur de	
			1902.	1901.
I. Marchandises expédiées :				
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
1 ^o Pour l'intérieur du pays	8,147.150	7,713.880	433.270	
2 ^o Vers la Belgique	1,345.580	952.090	393.490	
3 ^o Vers la Hollande	87.230	79.000	8.230	
4 ^o Vers l'Allemagne	2,985.820	2,752.430	233.390	
Ensemble	12,565.780	11,497.400	1,068.380	
II. Marchandises importées :				
1 ^o De la Belgique : a) via Schimpach frontière	7,090.210	5,435.100	1,655.110	
b) via Gouvy	2,636.740	2,624.560	12.180	
2 ^o De l'Allemagne : a) via Trois-Vierges . .	1,718.060	989.690	728.370	
b) via Wasserbillig	899.510	1,056.610		157.100
c) via Bettembourg	889.220	756.010	133.210	
Ensemble	13,233.740	10,861.970	2,371.770	
III. Marchandises en transit par la ligne de Wiltz :				
Via Kautenbach-Schimpach front ^{re} et inversem ^t	4.766.630	4,806.790		40.160
Total des marchandises transportées . .	30,566.150	27,166.160	3,399.990	

1^o Les marchandises expédiées comprenaient :

	en destination de				en tout		Différence en faveur de	
	l'intérieur	la Belgique	la Hollande	l'Allemagne	1902.	1901.	1902.	1901.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Pierres	408.000	64.000			472.000	282.260	189.740	
Bois	550.260				550.260	673.750		123.490
Divers	7,188.890	1,281.580	87.230	2,985.820	11,543.520	10,541.390	1,002.130	
Totaux	8,147.150	1,345.580	87.230	2,985.820	12,565.780	11,497.400	1,068.380	

2^o Les marchandises importées comprenaient :

	au départ de		en tout		Différence en faveur de	
	la Belgique	l'Allemagne.	1902.	1901.	1902.	1901.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Pierres	56.800	20.000	76.800	105.850		29.050
Bois	153.460	240.400	393.860	296.850	97.010	
Houilles	3,774.000	867.500	4,641.500	3,538.000	1,103.500	
Divers	5,742.690	2,378.890	8,121.580	6,921.270	1,200.310	
Totaux	9,726.950	3,506.790	13,233.740	10,861.970	2,371.770	

78

Recettes effectuées :

a) Sur la ligne des Minières :

	1902.	1901.
Produit moyen par voyageur fr.	0,4347	0,4032
id. par tonne de marchandises . »	1,0315	1,0445
Produit kilométrique correspondant à	{ 1902 fr. 26,293 66 { 1901 » 23,030 98	

b) Sur la ligne de Wiltz :

	1902.	1901.
Produit moyen par voyageur fr.	0,360	0,356
id. par tonne de marchandises . »	1,335	1,344
Produit kilométrique correspondant à	{ 1902 fr. 3,934.73 { 1901 fr. 3,658.41	

III. — Chemins de fer cantonaux.

Renseignements statistiques sur les résultats de l'exploitation pendant l'année 1902.

STATIONS.	VOYAGEURS.		MARCHANDISES.		RECETTES diverses.	RECETTES totales.
	Nombre.	Produit (bagages compris).	Poids.	Produit.		
		FR. C.	T. K.	FR. C.	FR. C.	FR. C.
Nœrdange	17,654	9,217 95	8,547.360	21,359 40		30,577 35
Niederpallen	1,560	268 75				268 75
Redange	13,045	4,558 55	752.490	1,362 20		5,920 75
Nagem	1,931	781 15	21.200	36 40		817 55
Hostert.	2,812	1,165 65	65.130	73 15		1,238 80
Rambrouch	5,948	4,347 95	297.406	593 45		4,941 40
Koetschette	3,585	2,561 30	400.520	704 90		3,266 20
Bigonville-Holtz	3,312	2,232 75	579.560	1,578 00		3,810 75
Perlé	4,775	2,881 20	3,716.580	14,157 65		17,038 85
Haut-Martelange	1,225	577 65	7,432.130	31,425 70		32,003 35
Martelange	4,407	2,450 60	3,045.380	12,977 00		15,427 60
Diekirch	27,262	13,307 80	2,480.850	4,241 25		17,549 05
Bleesbruck	1,771	577 95				577 95
Bastendorf.	3,049	762 05				762 05
Tandel	2,867	959 45				959 45
Fouhren	3,383	1,437 50	15.000	16 25		1,453 75
Bettel	5,708	3,085 30				3,085 30
Vianden	14,084	7,878 65	1,429 040	2,161 10		10,039 75
Recettes postales					2,731 20	2,731 20
Recettes pour colis, bestiaux, etc.					13,374 45	13,374 45
Ballastière.			883.000	1,072 90		1,072 90
Totaux.	118,378	59,043 60	29,663.616	91,759 35	16,105 65	166,917 60

Produit kilométrique } 1902 fr. 3,793 60
(44 kilom.) } 1901 fr. 3,384 40

IV. — Chemins de fer secondaires.

Renseignements statistiques sur les résultats de l'exploitation pendant l'année 1902.

STATIONS.	VOYAGEURS.		MARCHANDISES.		RECETTES extraordinaires	RECETTES totales.
	Nombre.	Produit.	Poids.	Produit.		
		FR. C.	T. K.	FR. C.	FR. C.	FR. C.
Luxembourg	96,737	58,033.70	8,264.220	21,033.15		79,070.85
Hesperange	28,156	2,819 70	129.530	1,969.13		4,788.85
Altzingen	14,764	2,992.45	3.120	78.45		3,070.90
Weiler-la-Tour . . .	10,907	5,190.75	115 410	505.30		5,696 05
Aspelt	17,028	9,288 90	4,470.730	3,449.90		12,738.80
Altwies	4,747	2,573 05	5,234.570	3,398 90		5,971.95
Mondorf-village . .	11,294	7,670.55	7,115.370	2,710 35		10,380 90
Mondorf-les-bains .	23,953	10,241.10	468.400	18,355.50		28,596.60
Ellingen	7,698	5,434.90	293.360	3,398 60		8,833.50
Scheuerberg	2,023	982.25	53.790	582.00		1,564 25
Remich	24,085	19,458.00	1,580.480	6,127.65		25,585.65
Cruchten	20,640	9,911.35	5,105.430	9,565.40		19,476 75
Schrendweiler . . .	3,982	793 30	31.210	373.30		1,166.60
Medernach	7,986	2,904 90	532 490	584.65		3,489.55
Larochette	14,801	8,682 25	8,740.160	15,937.80		24,620.05
Transport pour la poste	. . .				4,489.50	4,489 50
Recettes pour colis, bestiaux etc. . . .	. . .				2,778.90	2,778.90
Totaux .	288,801	146,979.15	42,138.270	88,072.10	7,268 40	242,319 65

Produit kilométrique correspondant { 1902 fr. 5,910.00.
(41 kilomètres) { 1901 fr. 5,808.00.

STATISTIQUE DOUANIÈRE. — Zollstatistik.

Waaren-Einfuhr

aus dem

Zollvereins-Auslande für den Verbrauch und Handel des Grossherzogthums Luxemburg über die Zollämter desselben.

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
1. Abfälle.		3,586,151	Baumwollener Sammet . . .	Belgien.	40
Abfälle von Glashütten . . .	Belgien.	53	id.	Frankreich.	103
Gerbereiabfälle	id.	210,996	Gefärbtes dichtetes Baumwollen-		
Abfälle von der Wachsbereit-			zeug	id.	1,157
ung etc.	id.	5,033	id.	Oestr.-Ung.	6
Thierischer Dünger	id.	10,223	id.	Niederland.	1
Guano, natürlicher	Peru.	735	id.	England.	118
Kleie und Malzkeime	Belgien.	3,216,359	id.	Belgien.	351
id.	Amerika.	7,480	Baumwollene Posamentirwaaren	id.	256
id.	Rumänien.	14,850	id.	Frankreich.	206
id.	Italien.	14,953	Baumwollene Strumpfwaaen .	id.	384
Thierknochen	Belgien.	6,820	id.	Schweiz.	12
Asche etc.	id.	16,142	id.	Italien.	16
id.	Frankreich.	9,800	id.	Belgien.	246
Lumpen	Belgien.	72,457	Rohe, undichte Baumwollgewebe	id.	1
id.	Frankreich.	250	Baumwollene Gardinenstoffe, ge-		
			bleicht, etc.	id.	71
2. Baumwolle und Baum-		147,499	id.	Oestr.-Ung.	45
wollenwaaren.			id.	Frankreich.	241
Rohe Baumwolle	Amerika.	4,800	Gefärbte undichte Baumwollen-		
id.	Belgien.	2,639	gewebe	id.	228
Baumwollabfälle	id.	80,076	id.	Schweiz.	33
id.	Italien.	10,473	id.	Belgien.	3
id.	Frankreich.	13,776	Baumwollene Spitzen	id.	1
Baumwollwatte	Belgien.	46	id.	Frankreich.	33
id.	Frankreich.	22	Baumwollene Stickereien . .	id.	42
Rohe Baumwollengarn	Belgien.	26,730	id.	Schweiz.	16
Gefärbtes id.	id.	3,773	id.	Belgien.	42
id. id.	Frankreich.	1	Ganz grobe Baumwollengewebe		
Accommodirter b'wollner Zwirn	id.	774	in Stücken nicht über 50 Ctm.		
id. id.	Belgien.	40	lang und breit	id.	12
Rohe, dichte Baumwollgewebe .	id.	39	Schmiergeltuch	Frankreich.	5
id. id.	Frankreich.	38			
Geblichte, id.	id.	219	3. Blei und Bleiwaaren.		34,686
id. id.	Oestr.-Ung.	38	Rohe Blei, Bruchblei etc. . .	Belgien	31,249
id. id.	Belgien.	476	Buchdruckerschriften	id.	236

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stuck	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stuck.
Buchdruckerschriften . . .	Schweiz.	8	Maler- und Waschfarben. . .	Niederland.	320
id.	Frankreich.	278	id. id.	England.	94
Cliches aus Blei	id.	2	id. id.	Frankreich.	644
id.	Belgien.	430	Zundholzer, Zundkerzen . . .	Belgien.	656
Unlackirte Röhren aus Blei . .	id.	235	Oelfirniss	id.	2,504
id. id.	Dänemark.	42	id.	Niederland.	149
id. id.	Frankreich.	15	id.	England.	393
Grobe Bleiwaaren.	id.	122	Aetzkali	Niederland.	41
id.	England.	4,049	id.	Belgien.	493
id.	Belgien.	924	Aetznatron.	id.	45
Feine id.	id.	204	Alaun	id.	92
id.	Dänemark.	27	id.	England.	100
id.	Frankreich.	493	id.	Frankreich.	254
Spielzeug aus Blei.	id.	2	Barytweiss.	id.	110
4 Bürstenbinder- u. Sieb-			Buchdruckerschwärze . . .	id.	86
macherwaaren.			id.	Belgien.	140
		6,407	Chlorkalk	id.	1,320
Grobe Bürsten und Besen aus			Farbholzextrakte	id.	60
Bast, Stroh etc.	Belgien.	365	id.	England.	31
id. id.	Italien.	5,030	id.	Frankreich.	2,341
id. id.	Frankreich.	428	Gelatine	id.	181
Grobe Bursten und Besen aus			id.	Japan.	9
Borsten, Federn etc. . . .	id.	483	Kitte, nicht besonders genannt	Frankreich.	438
id. id.	Belgien.	289	id. id.	Belgien.	4,103
Grobe Siebmacherwaaren . . .	id.	6	Leim	id.	1,752
id. id.	Frankreich.	23	id.	Frankreich.	1,221
Feine Burstenbinderwaaren . .	id.	338	Russ	Belgien.	140
id. id.	Belgien.	45	Siegellack	Frankreich.	347
5. Droguerie-, Apotheker-			Sprengstoffe	Belgien.	5,496
und Farbwaaren.		4,336,059	Tinte, Tintenpulver	id.	176
Blei, Farben- etc. Stifte und			id. id.	England.	132
Zeichenkreide	Belgien.	53	id. id.	Amerika.	980
id. id.	Frankreich.	85	id. id.	Frankreich.	2,027
id. id.	England.	5	Wagenschmiere	Belgien.	9
Chloroform.	Belgien.	4	Wichse	id.	295
Essenzen, Extrakte, Tinkturen etc.	id.	50	id.	Oestr -Ung.	45
id. id.	Frankreich.	62	id.	Frankreich.	2,694
Lacke, Lackfirnisse	id.	547	Zundwaaren, nicht besonders	id.	3
id.	Niederland.	1,314	genannt	id.	30
id.	England.	1,393	id. id.	Niederland.	30
id.	Amerika.	10	id. id.	Belgien.	4,991
id.	Belgien.	9,735	Kalzinirte Soda	id.	1,167
Maler- und Waschfarben. . .	id.	1,123	Rohe Soda	id.	1,915
			id.	Frankreich.	20
			Wasserglas.	Belgien.	5,111

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stuck.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stuck.
Albumin	Belgien.	14	Knochenmehl	Belgien.	196
Kohlensaures Ammoniak	id.	10,700	Valonea, Knoppert etc.	As. Türkei.	117,327
Anilinöl	id.	678	Lakritzensaft	Frankreich.	30
Anilin-Farbstoffe etc.	id.	48	id.	Italien.	92
Bleiweiss	id.	732	Mennige, Milchsäure etc.	Belgien.	234
Borax, Borsäure	id.	6,302	Mineralwasser	id.	3,087
Bromkalium	Frankreich.	12	id.	Niederland.	209
Calciumcarbid und Canthariden.	Belgien.	194	id.	Frankreich.	17,723
Chlorcalcium	id.	9	Myrobalanen	Brit. O.-Indien	514
Chlorkalium	id.	882	Naphthalin	Belgien.	1,778
Chlormagnesium	Frankreich.	2,948	Schwefelsaures Natron	Argentinien.	1,475
Chlorsaures Kali und Natron.	id.	530	id.	Belgien.	10,061
Chromsaures Kali	England.	1,569	Palmmüsse	id.	4
Zitronensäure	Belgien.	32	Unzerkleinertes Quebrachholz	Argentinien.	22,080
id.	Frankreich.	64	id. id.	Brasilien.	30,040
Dividivi	Mexiko.	29,503	Chilispeter	Frankreich.	49
Roths Eisenoxyd	Belgien.	521	id.	Chile.	1,180,668
Rohe Erzeugnisse zur Bürstenfabrikation etc.	id.	1,664	id.	Belgien.	1,718
id. id.	Frankreich.	160	Kalispeter	id.	582,066
id. id.	Brit. Indien.	94	Schiesspulver	id.	5,310
id. id.	Amerika.	18	id.	Frankreich.	279
id. id.	Mexiko.	2,461	Schwefel	id.	49
id. id.	Oestr.-Ung.	16	id.	Italien.	28,130
Blauholz	id.	490	id.	Belgien.	130,113
id.	Mexiko.	5,535	Schwefelsäure	id.	11,147
Gelbholz	id.	1,618	id.	Frankreich.	183
id.	Brasilien.	294	Seegras etc.	Oestr.-Ung.	20,165
id.	Oestr.-Ung.	5,359	id.	Algerien.	780
id.	Belgien.	2,254	id.	Belgien.	1,273
Rothholz	England.	147	Steinkohlentheeröle, leichte	id.	1,408
id.	Brasilien.	1,078	id. id.	Amerika.	191
Gerbssäure	Belgien.	1,317	Süsstoffe etc.	Italien.	520
Quebrachholzextrakt	Oestr.-Ung.	10,500	id.	Frankreich.	135
id.	Belgien.	1,088,192	Superphosphat	Belgien.	126,746
Andere Gerbstoffextrakte.	Oestr.-Ung.	87,874	id.	England.	30,620
id. id.	China.	38	Terpentinöl und anderes Harzöl.	Amerika.	16,004
id. id.	Italien.	8,313	id. id.	Frankreich.	1,038
id. id.	Frankreich.	539,809	id. id.	Belgien.	2,667
id. id.	Belgien.	56,370	Blauer Vitriol	id.	100
Rohes Glyzerin	id.	6,271	id.	Amerika.	20,669
id.	Frankreich.	18	id.	England.	230
Isländisches Moos etc.	England.	150	Grüner Vitriol	Frankreich.	54
Holzessigsaurer Kalk	Belgien.	540	id.	Belgien.	900
Karbolsäure	id.	21	Weinsäure	Frankreich.	1
			Zinnsalze	Belgien.	78

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Bronze- und Druckfarben, Gerbstoffe etc.	Belgien.	1,829	Ambosse, Brecheisen, Hufeisen, etc.	Belgien.	27,18
Rohe Erzeugnisse zum Gewerbegebrauche etc.	id.	138	Grobe eiserne Anker und Ketten. id. id.	Frankreich.	98
id. id.	Mexiko.	82	Drahtseile	id.	910
id. id.	Schweiz.	8	id.	Belgien.	1
id. id.	Frankreich.	56	Eisen zu groben Bestandtheilen von Maschinen	id.	53
Pharmazeutische Fabrikate	id.	1,059	Eisenbahnnachsen, Räder, Puffer. id. id.	id.	28,174
id. id.	Niederland.	2	Gewalzte und gezogene Röhren aus schmiedbarem Eisen	id.	8,905
id. id.	Oestr.-Ung.	22	id. id.	Frankreich.	1,180
id. id.	Amerika.	42	Grobe Eisenwaaren	id.	71,832
id. id.	Belgien.	4,339	id.	Amerika.	3,109
Geschlemmte Kreide	id.	5,520	id.	Italien.	34
id.	Frankreich.	21,747	id.	England.	48
6. Eisen und Eisenwaaren.		2,131,665	id.	Schweden.	16
Bruch Eisen etc.	Belgien.	494	id.	Belgien.	57,884
id.	England.	10,440	Drahtstiften	id.	6
Roheisen	id.	1,365,910	Grobe abgeschliffene Schrauben, Schraubbolzen etc.	id.	4,210
id.	Belgien.	179,170	id. id.	Schweden.	12
Eck- und Winkeleisen	id.	2,118	id. id.	England.	5
Eisenbahnlaschen, Schwellen etc. id. id.	Frankreich.	2,550	id. id.	Frankreich.	1,506
Eisenbahnschienen	id.	13,365	Grobe, blos abgeschliffene Eisenwaaren	id.	48,424
Schmiedbares Eisen in Stäben	id.	1,141	id. id.	England.	251
id. id.	England.	10,267	id. id.	Oestr.-Ung.	28
id. id.	Schweden.	770	id. id.	Amerika.	50
id. id.	Norwegen.	1,220	id. id.	Norwegen.	45
id. id.	Belgien.	94,153	id. id.	Dänemark.	300
Luppeneisen etc.	Frankreich.	162	id. id.	Schweden.	126
Rohe Platten und Bleche aus schmiedbarem Eisen	Niederland.	6	id. id.	Belgien.	40,288
id. id.	Belgien.	565	Feine Eisengusswaaren	id.	2,117
Polierte id. id.	id.	14	id.	Schweden.	40
Weissblech.	id.	145	id.	Amerika.	25
id.	England.	13,064	id.	England.	46
Roher Eisendraht	Belgien.	2,110	id.	Frankreich.	4,187
id.	Frankreich.	7,712	Feine Eisenwaaren	id.	7,045
Verkupfelter Eisendrath	id.	125	id.	England.	99
id. id.	Belgien.	207	id.	Amerika.	60
Ganz grobe rohe Eisenwaaren	id.	49,062	id.	Schweden.	48
id. id.	Amerika.	260	id.	Niederland.	17
id. id.	Frankreich.	52,667	id.	Schweiz.	14
Ambosse, Brecheisen, Hufeisen, etc.	Frankreich.	6,950	id.	Oestr.-Ung.	54

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Feine Eisenwaaren	Belgien.	4,835	Manganerze	Br. O. Indien.	10,376,620
Fahrräder	id.	Stück 81	id.	Spanien.	4,009,000
id.	Amerika	id. 9	Schlacken von Erzen	Frankreich.	41,346,500
id.	England.	id. 37	id. id.	Belgien.	34,413
id.	Frankreich.	id. 69	Gemahlene Thomasschlacken	Frankreich.	5,105,150
Spielzeug aus schmiedb. Eisen	id.	747	id. id.	Belgien.	40,549
id. id.	Belgien.	69	Asbestpappe etc.	id.	12
Jagd- und Luxusgewehre	id.	525	Asbestwaaren	id.	74
id. id.	Oestr.-Ung.	13	id.	Oestr.-Ung.	28
id. id.	England.	10			
id. id.	Schweiz.	13	8. Flachs und andere Spinn-		stoffe.
id. id.	Frankreich.	17			2,553
Schreibfedern aus Stahl	id.	3	Flachs und Hanf	Belgien.	203
id. id.	Belgien.	5	id.	Rumänien.	212
Uhrwerke und Uhrfournituren	Frankreich.	25	Vegetabilische Spinnstoffe	Mexiko.	1,503
id. id.	Schweiz.	60	id. id.	Frankreich.	373
			id. id.	Belgien.	258
7. Erden, Erze, edle Metalle.					
Asbest u. Asbestwaaren.		164,861,337	9. Getreide und andere Er-		zeugnisse des Landbaues.
Ungereinigter Bauxit	Frankreich.	21,700			22,657,377
Bimsstein	id.	443	Weizen	Russland.	245,153
id.	Belgien.	1	id.	Belgien.	131,036
Tufstein etc.	id.	450	id.	Br. Australien	232,500
Roman-Zement	Frankreich.	666,769	id.	Br. Indien.	40,300
id.	Belgien.	501,682	id.	Argentinien.	1,850,320
Ungefärbter Sand	id.	11,670,752	id.	Amerika.	5,284,820
id.	Niederland.	470	id.	Rumänien.	4,120,591
Farbenerde.	Belgien.	11,061	id.	Br. W.-Afrika	30,300
id.	Frankreich.	4,000	id.	Frankreich.	50
Gips	id.	35,436	Roggen	id.	2,405
id.	Belgien.	47,877	id.	Rumänien.	10,100
Gebannter Kalk	id.	56,737,606	id.	Bulgarien.	5,050
id.	Frankreich.	2,663	id.	Belgien.	39,753
Kaolin	id.	177,170	id.	id.	55,767
id.	England.	183,808	Hafer	Amerika.	10,184
id.	Belgien.	13,882	id.	Bulgarien.	20,368
Erden, nicht besonders genannt.	id.	10,490	id.	Frankreich.	18,654
id. id.	England.	20,700	id.	Russland.	646,487
Eisenerze	Belgien.	11	id.	Oestr. Ung.	50,796
id.	Frankreich.	4,513,050	Hülsenfrüchte; Speise- und Fut-		
id.	Spanien.	179,000	terbohnen.	id.	10,184
id.	Russland.	450,820	id. id.	As. Türkei.	17,212
id.	Schweden.	20,000	id. id.	Russland.	25,150
Manganerze	Russland.	28,479,150	id. id.	Rumänien.	48,569

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Hülsenfrüchte; Speise- und Futterbohnen.	Amerika.	27	Futtergewächse, nicht besonders genannt ¹⁾	Frankreich.	8,320
id. id.	Frankreich.	238	id. id.	Belgien.	294,119
id. id.	Belgien.	1,091	Lebende Gewächse, Blumenzwiebeln etc.	Frankreich.	8,503
Erbсен und Wicken	id.	19,042	id. id.	Niederland.	1,170
id. id.	Amerika.	15	id. id.	Italien.	8
id. id.	Frankreich.	2,373	id. id.	England.	45
Lupinen	Belgien.	17,285	id. id.	Belgien.	155,142
Hirse	id.	219	Gras und Thimotheesaat	id.	2,222
id.	Frankreich.	200	id. id.	England.	3,858
Gerste	Russland.	667,869	id. id.	Frankreich.	310
id.	Rumänien.	190,961	Hanfsaat	Russland.	99
id.	Frankreich.	161,600	id.	Rumänien.	197
id.	As. Türkei.	20,384	id.	Belgien.	345
id.	Bulgarien.	35,526	Frische Kartoffeln.	id.	3,058,540
id.	Dänemark.	3,094	id.	Frankreich.	58,083
id.	Amerika.	5,100	id.	Niederland.	36
id.	Belgien.	79,729	Kleesaat etc.	Frankreich.	7,180
Raps. Rübsaat etc.	id.	20,317	id.	Belgien.	10,887
id. id.	Bulgarien.	5,050	Frische Küchengewächse.	id.	167,374
Leinsaat	id.	5,045	id. id.	Egypten.	5,233
id.	Niederland.	971	id. id.	Niederland.	3,020
id.	Argentinien.	5,000	id. id.	England.	73
Ricinussamen	Belgien.	691	id. id.	Frankreich.	29,282
Mais und Dari	Russland.	397,268	Frisches Obst	id.	8,331
id.	Amerika.	243,710	id.	Schweiz.	10,790
id.	Argentinien.	2,169,362	id.	Italien.	121
id.	Oestr.-Ung.	1,515	id.	Belgien.	10,674
id.	Rumänien.	773,221	Ungefärbtes Stroh.	id.	355,413
id.	Eur. Türkei.	60,600	id.	Frankreich.	30,123
id.	As. Türkei.	10,100	Samereien, anderweit nicht genannt	id.	17,272
id.	Belgien.	119,957	id. id.	Amerika.	15
Mais.	id.	40,534	id. id.	Belgien.	34,151
id.	Oestr.-Ung.	10,000	Erzeugnisse des Landbaues, nicht besonders genannt	id.	121,910
Frische Weinbeeren	Belgien.	4,292	10. Glas und Glaswaaren.		43,467
id.	Oestr.-Ung.	25	Gemeines Hohlglas	Frankreich.	1,198
id.	Italien.	148	id.	Belgien.	191
id.	Frankreich.	3,197	Glas-, Email-, Glasurmasse, Dachglas etc.	id.	900
Cichorien, getrocknete	Belgien.	241,120	id. id.	Frankreich.	6,664
Getrocknete Blumen, Blüten etc.	id.	289			
id. id.	England.	7			
id. id.	Frankreich.	1,608			

¹⁾ Das in der Zollstatistik für das Jahr 1902 an dieser Stelle angeführte Wort »Eicheln« soll durch »Futtergewächse nicht besonders genannt« ersetzt werden.

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stuck.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stuck.
Unmustertertes weisses Hohlglas.	Frankreich.	445	Kalbfelle, grüne und trockene .	Frankreich	19,200
id. id.	Schweiz.	15	id. id.	Belgien.	2.916
id. id.	Belgien.	519	Rindshaute, grüne und gesalzene	id.	64,604
Fensterglas in seiner natürlichen	id.	22,048	id. id.	Amerika.	15,562
Farbe	id.	559	id. id.	Argentinien.	1,711,452
id. id.	Frankreich.	9	id. id.	Niederland.	16,905
Rohes ungeschl. Spiegelglas . .	Belgien.	391	id. id.	Frankreich.	204,600
Belegtes Tafel- und Spiegelglas .	id.	140	Rindshaute, gekalkte u. trockene	id.	46,882
id. id.	Frankreich.	1,001	id. id.	Niederland.	514
Unbelegtes id. id.	id.	25	id. id.	Amerika.	15,212
id. id.	England.	2,424	id. id.	Argentinien	177,399
id. id.	Belgien.	3	id. id.	Belgien.	11,238
Glasbehänge und Glasknöpfe . .	Frankreich.	445	Rosshäute, grüne und gesalzene.	Frankreich.	4,065
Gemustertes, gepresstes weisses	id.	55	Rohe behaarte Schaaf- u. Ziegen-	id.	37,229
Hohlglas	Oestr.-Ung.	1,074	felle	Schweiz.	14
id. id.	Belgien.	363	id. id.	Arabien.	3,300
id. id.	id.	7	id. id.	Belgien.	24,834
Farbiges Glas	Niederland.	437	Häute von Pelzthieren, auch Vo-	id.	4
id. id.	Frankreich.	1,520	gelbälge	id.	1,133
Glaswaaren in Verbindung mit	id.	32	id. id.	Frankreich.	4,133
andern Materialien	Oestr.-Ung.	5			
id. id.	Schweiz. .	2,930	13. Holz und Holzwaaren.		6,500,936
id. id.	Belgien.	37	Bambus-, Pfefferrohr etc. . . .	China.	73
Milch- und Alabasterglas. . . .	id.	7,767	id. id.	Japan.	108
11. Haare von Pferden und			Thierhörner etc.	D.-S.-Afrika	63
Menschen sowie Waaren			Brennholz, Lohkuchen, Reisig etc.	Belgien.	513,600
daraus.			id. id.	Frankreich.	1,849,350
Rohes Bettfedern	Belgien.	3	Holzkohlen	id.	400
Borsten	id.	8	id. id.	Belgien.	476,915
Pferdehaare, rohe, gesottene etc.	id.	791	Korkholz	id.	49
id. id.	Schweden.	639	id. id.	Frankreich.	2,500
id. id.	Frankreich.	5,315	Ung-spaltenes Stuhlrohr	id.	330
Gewebe von Pferdehaaren . . .	Belgien.	5	id. id.	Belgien.	50
id. id.	Italien.	12	Anfällische und vegetabilische		
Gereinigte Bettfedern.	Belgien.	25	Schnitzstoffe	Frankreich.	331
id. id.	Oestr.-Ung.	48	id. id.	Amerika.	11,960
id. id.	Frankreich.	840	id. id.	Russland.	16,850
Zugerichtete Schmuckfedern. .	id.	46	Holzborke und Gerberlohe . . .	Algerien.	9,823
id. id.	Oestr.-Ung.	25	id. id.	Türkei.	3,430
id. id.	Belgien.	40	id. id.	Belgien.	118,552
12. Häute und Felle.		2,354,391	Zerkleinertes Quebrachoholz. .	id.	900,265
Rohes Hasen- und Kaninchenfelle	Frankreich.	431	Bau- und Nutzholz, roh oder in		
			der Querrichtung mit Axt		
			und Säge bearbeitet	id.	106,475

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Bau- und Nutzholz-, roh oder in der Querrichtung mit Axt und Säge bearbeitet . . .	Amerika.	1.973	Grobe gefärbte Böttcherwaaren .	Belgien.	333
id. id. . .	Frankreich	28,754	id. id. . .	Frankreich.	43
id. id. . .	id.	Festm. 133	Gefärbte Korbflechterwaaren .	id.	110
id. id. . .	Belgien.	id. 72	id. id. . .	Schweiz.	45
Bau- u. Nutzholz, in der Richtung der Längsachse bearbeitet .	id.	712	id. id. . .	Belgien.	19
id. id. . .	Frankreich.	19,317	Grobe Korbwaaren	id.	215
id. id. . .	Belgien.	Festm. 53	Gefärbte Möbel und Möbelbe- standtheile	id.	13,289
Ungeschälte Korbweiden, Reifen- stäbe etc.	id.	23,950	id. id. . .	Niederland.	7,924
id. id. . .	Frankreich.	11,505	id. id. . .	Frankreich.	16,160
Bau- u. Nutzholz, in der Richtung der Längsachse gesägte, nicht gehobelte Bretter	id.	86,756	Grobes hölzernes Spielzeug . .	Belgien.	38
id. id. . .	Oestr.-Ung.	66,300	Geebnete Fischbeinstäbe . . .	id.	18
id. id. . .	Russland.	140,955	id. id. . .	Oestr.-Ung.	25
id. id. . .	Norwegen.	371,095	id. id. . .	Frankreich.	47
id. id. . .	Amerika.	1,003,825	Feine Holzwaaren	id.	5,714
id. id. . .	Finland.	74,860	id. id. . .	Oestr.-Ung.	460
id. id. . .	Schweden.	461,084	id. id. . .	Italien.	42
id. id. . .	Belgien.	67,813	id. id. . .	Japan.	18
id. id. . .	id.	Festm. 94	id. id. . .	Niederland.	27
id. id. . .	Frankreich.	id. 15	id. id. . .	Belgien.	12,013
Grobe, rohe Böttcherwaaren .	id.	50	Feine Korbflechterwaaren . .	id.	200
id. id. . .	Belgien.	23	id. id. . .	Schweiz.	12
Grobe Korbflechterwaaren . .	id.	5,473	id. id. . .	Frankreich.	52
id. id. . .	Frankreich.	5	id. id. . .	Oestr.-Ung.	28
Geschälte Korbweiden und Rei- fenstäbe	id.	5,630	Korkstopfen etc.	Frankreich.	3,565
id. id. . .	Belgien.	2,904	id. id. . .	Belgien.	8
Stuhlrohr, gefärbtes etc. . .	Frankreich.	796	Feines Spielzeug aus Holz . .	id.	163
id. id. . .	Belgien.	79	id. id. . .	Oestr.-Ung.	11
Grobe, ungefärbte Drechsler- waaren	id.	32,245	id. id. . .	Italien.	13
id. id. . .	Niederland.	1,965	id. id. . .	Schweiz.	18
id. id. . .	England.	34	id. id. . .	Frankreich.	647
id. id. . .	Oestr.-Ung.	22	id. id. . .	id.	1,325
id. id. . .	Amerika.	30	id. id. . .	Oestr.-Ung.	53
id. id. . .	Frankreich.	16,325	id. id. . .	Amerika.	19
Rohe, geschnittene Fournire aus Holz	id.	162	id. id. . .	China.	8
id. id. . .	Belgien.	65	id. id. . .	Italien.	24
			id. id. . .	Belgien.	201
			Gepolsterte Möbel ohne Ueberzug	id.	14
			id. mit id.	id.	941
			id. id.	Amerika.	37
			id. id.	Frankreich.	1,228
			14. Hopfen.		
					1,014
			Hopfen	Oestr.-Ung.	1,014

Waarengattung.	Herkunftsland der Waareu.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
15. Instrumente, Maschinen und Fahrzeuge.		352,651	16. Kalender.		411
Claviere, Harmoniums, auch			Kalender, nicht Schreibkalender.	Frankreich.	266
Theile davon	Belgien.	586	id. id.	England.	25
id. id.	Frankreich.	2	id. id.	Belgien.	120
Kinderspielzeug	id.	20	17. Kautschuk pp. und Waaren daraus.		2,904
id.	Belgien.	1	Grobe Kautschukwaaren	Amerika.	355
Musikalische Instrumente	id.	342	id. id.	Frankreich.	183
id. id.	Italien.	61	id. id.	Belgien.	1,293
id. id.	Niederland.	186	id. id.	England.	146
id. id.	England.	10	Hartgummiwaaren	Oestr.-Ung.	98
id. id.	Schweiz.	6	id.	Frankreich.	178
id. id.	Frankreich.	402	id.	Belgien.	160
Lokomotiven, Lokomobilen etc.	id.	674	Feine Kautschukwaaren	id.	84
id. id.	Belgien.	12,402	id. id.	Frankreich.	11
Maschinen überwiegend oder	id.	1,476	Spielzeug aus weichem Kaut-		
ganz aus Holz.	Frankreich.	1,613	schuk	id.	3
id. oder ganz aus Gusseisen	Belgien.	161,913	Gewebe aus Kautschuk etc.	id.	133
id. id.	Frankreich.	32,176	id. id.	Belgien.	260
id. id.	Dänemark.	240	18. Kleider, Leibwäsche u. Putzwaaren.		5,174
id. id.	Italien.	176	Spitzenkleider	Belgien.	38
id. id.	Norwegen.	10,560	id.	Frankreich.	26
id. id.	Amerika.	76,299	Seidene Kleider	id.	306
id. id.	Oestr.-Ung.	3,260	id.	Belgien.	88
id. id.	England.	22,026	Halbseidene Kleider	id.	42
id. id.	Schweden.	467	id.	Frankreich.	36
Nähmaschinen mit Gestell aus			Wollene Kleider	id.	1,024
Gusseisen	Belgien.	476	id.	Italien.	6
Dampfkessel	id.	1,114	id.	Oestr.-Ung.	85
Maschinen überwiegend oder	id.	9,919	id.	Schweiz.	64
ganz aus schmiedb. Eisen	Frankreich.	1,922	id.	England.	320
id. id.	Amerika.	5,890	id.	Belgien.	1,032
id. id.	England.	153	Corsets	id.	253
id. id.	Schweden.	68	id.	Frankreich.	160
id. aus unedlem Metall	Oestr.-Ung.	28	Kleider aus mit Kautschuk ge-		
id. id.	Frankreich.	260	tränkten Geweben	id.	48
id. id.	Belgien.	2,533	id. id.	England.	415
Kratzen und Kratzenbeschläge	id.	390	id. id.	Belgien.	91
Eisenbahnfahrzeuge weder mit			Leibwäsche	id.	135
Leder noch Polsterarbeit, je	id.	Stück 12	id.	Schweiz.	80
unter 1000 M.	Frankreich.	id. 2	id.	Frankreich.	136
id. je über 1000 M.					
Wagen u. Schlitten mit Leder etc.	id.	id. 2			

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Seidene Herrenhüte	Frankreich.	15	Feine Kupferwaren	England.	208
id.	Schweiz.	28	id.	Italien.	16
Herrenhüte aus Filz	id.	111	id.	Oestr.-Ung.	60
id.	Italien.	217	id.	Schweiz.	10
id.	England.	8	id.	Frankreich	2,380
id.	Oestr.-Ung.	86	Spielzeug aus Kupfer etc.	id.	26
id.	Frankreich.	143	id.	Belgien.	3
id.	Belgien.	29	Feine vernirte Messing- Waaren		
Garnirte Damenhüte aus Zeug-			etc.	id.	518
stoffen.	id.	Stück 235	id.	Schweiz.	16
id.	Italien.	id. 1	id.	Oestr.-Ung.	12
id.	Frankreich	id. 1,615	id.	Niederland	82
Ungarnirte	id.	id. 255	id.	Frankreich.	889
id.	Belgien.	id. 38	id.	id.	35
Mützen aus Zeugstoffen	id.	id. 553	id.	Schweiz	16
id.	England.	id. 1	id.	Belgien.	28
id.	Italien.	id. 104			
id.	Oestr.-Ung.	id. 224	20. Kurzwaaren, Quin-		
id.	Frankreich.	id. 1,572	cailleries etc.		3,570
Künstliche Blumen aus Zeug-					
stoffen.	id.	91	Gold- und Silberwaaren	Schweiz.	4
id.	Belgien.	45	id.	Belgien.	18
id.	Oestr.-Ung.	16	id.	Frankreich.	183
19. Kupfer und Kupfer-			id.	id.	242
waaren.		61,935	id.	Italien.	12
			id.	Oestr.-Ung.	398
Rohes Kupfer	England.	1,749	id.	Belgien.	270
id.	Belgien.	16,835	Vergoldete od. versilberte unedle		
id.	Amerika.	5,081	Metallwaaren.	id.	97
Kupfer und andere Scheidemünze			id.	Frankreich.	487
Bruchkupfer etc.	Frankreich.	4,261	id.	Oestr.-Ung.	50
id.	Belgien.	6,074	id.	Schweiz.	25
Messing u. Tombak, auch Bruch	Frankreich.	13	id.	Italien	48
Kupferbleche, unplattirt	Belgien.	681	id.	Amerika.	41
Kupferdraht, unplattirt	id.	14,540	Fächer	Frankreich.	1
id.	England.	1,013	id.		
id.	Frankreich.	200	Wand-, Wecker-, Stutz-, Kon-		
Telegraphenkabel	Schweiz.	14	troll- etc. Uhren	id.	75
Plattirter Kupferdraht	Belgien.	3	id.	Italien.	2
Grobe Kupferwaaren	id.	2,684	id.	Oestr.-Ung.	8
id.	England.	113	id.	Belgien.	94
id.	Frankreich.	1,342	Feine bossirte Wachswaaren	id.	2
Patronen mit Kupferhülsen	Belgien.	2	id.	Frankreich.	2
Feine Kupferwaaren	id.	3,031	Unechtes Blattgold u. Blattsilber	id.	6
			id.	Belgien.	9

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Brillen, Operngucker, Fernrohre	Belgien.	20	Feine Lederwaaren	Italien.	38
id. id.	Frankreich.	54	id.	England.	273
Regen- und Sonnenschirme . .	id.	38	id.	Schweiz.	35
id. id.	Belgien.	8	id.	Belgien.	2,162
Ungekleidete Puppen	id.	33	Fahrradtheile und Spielzeug aus		
id. id.	Frankreich.	243	Leder	id.	21
Waaren aus Gespinnsten von			id. id.	Frankreich.	57
Wolle, Seide etc in wesent-			Waaren aus feinem Wachstuch .	id.	130
licher Verbindung mit Glas,	id.	547	id. id.	England.	250
Holz etc.	Amerika.	124	id. id.	Belgien.	295
id. id.	Oestr.-Ung.	24	Lederne Handschuhe	id.	122
id. id.	Schweiz.	55	id. id.	Oestr.-Ung.	59
id. id.	Niederland.	3	id. id.	Niederland.	2
id. id.	Belgien.	317	id. id.	England.	21
Taschenuhren in goldenen Ge-			id. id.	Frankreich.	89
häusen	id.	Stück 8	22. Leinengarn, Leinwand		
id. id.	Italien.	id. 1	u. andere Leinenwaaren.		34,967
id. id.	Oestr.-Ung.	id. 1			
id. id.	Schweiz.	id. 170	Manilahanfgarn	Belgien.	25
id. id.	Frankreich.	id. 98	Leinengarn, ungefärbtes . . .	id.	1,052
Taschenuhren in silbernen Ge-			id. gefärbtes	id.	91
häusen	id.	id. 143	Leinener Zwirn	id.	713
id. id.	Italien.	id. 6	id. id.	Frankreich.	240
id. id.	Schweiz.	id. 482	Leinene Seilerwaaren	id.	20
id. id.	Belgien.	id. 9	id.	Belgien.	300
Taschenuhren in Gehäusen aus			Ungefärbte Gewebe etc. aus Jute	id.	254
unedlem Metall	id.	id. 52	id. Fussdecken aus Mani-		
id. id.	Italien.	id. 5	lahanf.	id.	202
id. id.	Schweiz.	id. 314	id. id.	Frankreich.	7
id. id.	Frankreich.	id. 162	Gefärbte id.	id.	140
21. Leder u. Lederwaaren.		20,196	id. id.	Belgien.	427
Ungefärbtes lohgaes Leder etc. .	Belgien.	2,000	Ungefärbte Leinwand, Zwillich		
id. id.	Frankreich.	14	etc.	id.	10,179
Handschuhleder etc.	id.	718	id. id.	England.	4,473
id.	Belgien.	7,090	id. id.	Frankreich.	60
Sohlleider	id.	750	Gefärbte id.	id.	286
Enthaarte, halbgare Schaf- und			id. id.	England.	1,883
Ziegenfelle	id.	12	id. id.	Belgien.	13,130
Grobe Lederwaaren	id.	1,228	Leinener Damast	id.	85
id.	Italien.	50	id.	Frankreich.	35
id.	England.	22	Bänder, Borten, Franzen etc. .	id.	59
id.	Frankreich.	827	id. id.	England.	1,291
Feine Lederwaaren	id.	1,931	id. id.	Frankreich.	12
			Leinene Spitzen	id.	3

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
23. Lichte,					
Lichte	Amerika.	8,225	Branntwein in Flaschen . . .	Frankreich.	543
id.	Frankreich.	323	id.	Schweiz.	13
id.	Belgien.	231	id.	Belgien.	34
id.	Oestr.-Ung.	7,655	Hefe, mit Ausnahme der Wein-		
		16	hefe	id.	151
24. Litterarische u. Kunst-			Essig in Fässern	Frankreich.	10,840
gegenstände.			id. Flaschen	id.	8
		41,252	id. id.	Belgien	7
Gedruckte Bücher.	Belgien.	23,678	Wein und Most in Fässern . . .	id.	1,250
id.	Italien.	352	id. id.	Frankreich.	1,363,510
id.	Oestr.-Ung.	74	id. id.	Italien.	7,601
id.	Schweiz.	61	id. id.	Oestr.-Ung.	55
id.	Niederland	5	id. id.	Schweiz.	318
id.	Rumänien.	6	id. id.	Niederland.	233
id.	Spanien.	42	id. id.	Spanien.	27,277
id.	England.	95	id. id.	Portugal.	1,605
id.	Dänemark.	16	id. id.	Algerien.	3,432
id.	Amerika.	107	Verschnittweine in Fässern	Oestr.-Ung.	1,462
id.	Frankreich.	10,140	id. id.	Griechenland	7,033
Bilder etc.	id.	2,790	id. id.	Spanien.	9,126
id.	Italien.	194	id. id.	Frankreich.	1,377
id.	Belgien.	1,973	Schaumwein	id.	11,740
Gemälde und Zeichnungen	id.	1,165	id.	Oestr.-Ung.	42
id. id.	Niederland.	21	id.	Belgien.	63
id. id.	Schweiz.	120	Weine in Flaschen	id.	779
id. id.	Frankreich.	483	id.	Oestr.-Ung.	1,253
25. Material-, Spezerei- u.			id.	Spanien.	8
Konditorwaaren.			id.	Frankreich.	4,665
		4,006 315	id.	Belgien.	8,674
Bier in Fässern	England.	2,438	FrISChe Butter (Freimengen).	id.	574
id.	Oestr.-Ung.	138,571	id.	Niederland.	22
id.	Belgien.	941	id.	Frankreich.	220
Bier in Flaschen	id.	1,397	FrISCheS Fleisch	id.	21,165
id.	England.	218	id.	Belgien.	7,055
Liköre	Frankreich.	412	FrISCheS u. getrocknetes Fleisch		
id.	Niederland.	228	(Freimengen)	id.	52,697
id.	Italien.	16	id. id.	Frankreich.	9,481
id.	Belgien.	130	Geräuchertes Fleisch etc. . . .	id.	26,098
Branntwein in Fässern	id.	93	id. id.	Amerika.	2,425
id.	England.	227	id. id.	Oestr.-Ung.	24
id.	Schweiz.	251	id. id.	Belgien.	13,568
id.	Niederland.	113	Fleischextrakt	id.	3
id.	Spanien.	83	id.	Frankreich.	19
id.	Frankreich.	13,905	FrISChe Fische	id.	834

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Frische Fische	Niederland.	4,583	Rosinen.	Frankreich.	14
id.	Belgien.	16,270	id.	Belgien.	1
Stockfisch	id.	1,144	Getrocknete Datteln, Granaten etc.	id.	35
id.	Frankreich.	5	id.	As. Türkei.	250
id.	Norwegen.	2,500	id.	Frankreich.	8
id.	Niederland.	354	Getrocknete Mandeln	id.	2
Gesalzene Fische	id.	77,423	id.	Belgien.	4
id.	Spanien.	500	Gewürznelken	England.	74
id.	Italien.	722	Muskatnüsse	Nied. Indien.	701
id.	England.	392	id.	Amerika.	461
id.	Frankreich.	34	Schwarzer Pfeffer	England.	75
id.	Belgien.	36,443	id.	Belgien.	5
Mit Essig u. Gewürzen etc. zubereitete Fische in Fässern	id.	68	Gewürze, nicht besonders gen.	Italien.	612
id. id.	Frankreich.	27	id. id.	Frankreich.	120
Zubereitete andere Fische	id.	2,036	Gesalzene Heringe in Fässern	Niederland.	Ton. 1,564
id. id.	Belgien.	2,132	id. id.	Belgien.	Ton. 127
id. id.	Italien.	1,395	Gesalzene Heringe in nicht handelsüblicher Verpackung	id.	481
id. id.	Niederland.	91	id. id.	England	24
id. id.	England.	37	Honig	Frankreich.	15
id. id.	Portugal.	321	id.	Belgien.	83
Totes Federvieh	Belgien	14,125	Roher Kaffee	id.	5,660
id.	Oestr.-Ung.	6,613	id.	Uebr. Asien.	796
id.	Italien.	253	id.	Portorico.	31
id.	Schweiz.	28	id.	Haiti.	11
id.	Frankreich.	443	id.	Nicaragua.	1,532
Totes Federwild und Wild	id.	246	id.	Venezuela.	1,678
id. id.	Italien.	40	id.	Mexiko.	841
id. id.	Oestr.-Ung.	151	id.	Honduras.	2,183
id. id.	Belgien.	709	id.	Salvador.	210
Frische Südfrüchte	id.	2,267	id.	Guatemala.	2,915
id.	Italien.	3,544	id.	Niederland.	475
id.	Spanien.	64,328	id.	As. Türkei.	161
id.	Argentinien.	205	id.	Brit. Indien.	2,202
id.	Eur. Türkei.	2,465	id.	Niedl. Indien.	356
id.	Frankreich.	3,441	id.	Amerika.	2,352
Getrocknete Feigen	id.	46	id.	Columbien.	629
id.	Schweiz.	476	id.	Brasilien.	111,328
id.	Spanien.	97	id.	Frankreich.	1,831
id.	Italien.	2,544	Kaffeesurrogate	Schweiz.	15
id.	Belgien.	316	Gebraannter Kaffee.	Niedl. Indien.	57
Korinthen	Griechenland	201	id.	Niederland.	2,995
Rosinen	As. Türkei.	1,224	id.	Frankreich.	8
id.	Eur. Türkei.	119	id.	Belgien.	1,251

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stu k.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Rohe Kakaobohnen	Brit. Indien.	525	Säfte aus Obst, ohne Zucker . .	Belgien.	333
id.	Brasilien.	15,434	Zum Genuss getrocknete Säme-		
id.	Dom Republ	2,290	reien etc.	id.	76
id.	Ecuador.	3,152	id.	Frankreich.	4
id.	Paraguay.	365	Chokolade und Chokoladesurro-		
id.	D.W.-Afrika.	1,626	gate	id.	766
id.	Brit. Indien.	—	id.	Oestr.-Ung.	28
Kakaoschalen	Belgien.	90	id.	Italien.	12
Käse aller Art	id.	1.861	id.	Belgien.	390
id.	Italien.	5,928	Kakaopulver	id.	3
id.	Schweiz.	14,118	Dextrin, Kleber	id.	1,504
id.	Niederland.	353	id.	Frankreich.	302
id.	Frankreich.	2,098	Kartoffelmehl u. Kartoffelstärke.	id.	266
Konditorwaaren	id.	2,435	Sago, Sagosurrogate, Tapioka etc.	id.	8.064
id.	Niederland.	3	id.	Belgien.	101
id.	Italien.	40	Stärke, Kraftmehl, Puder . .	id.	456
id.	England.	19	id.	Schweiz.	321
id.	Oestr.-Ung.	35	id.	Frankreich.	250
id.	Belgien.	635	Nudeln und Maccaronien . .	id.	1,426
Oliven	Frankreich.	48	id.	Italien.	29
Gegenstände des feineren Tafel-			id.	Belgien.	1,459
genusses	id.	659	Gewöhnliches Backwerk . .	id.	6,104
id.	Italien.	37	id.	Frankreich.	150
id.	Oestr.-Ung.	100	id.	Belgien.	16,791
id.	Schweiz.	8	Körner von Getreide und Hulsen-		
id.	England.	83	früchte	id.	16
id.	Amerika.	8	Mehl aus Getreide	id.	572,783
id.	Belgien.	727	id.	Frankreich.	101,943
Gebrannte Cichorien	id.	21,197	Mehl aus Getreide (in Freimengen		
id.	Niederland.	50	eingebracht)	Belgien.	158,237
id.	Frankreich.	5,742	Ausgeschälte Muscheln a. d. See	id.	635
Johannisbrot	Oestr.-Ung.	5	Frische Austern	id.	3,185
Reife Nüsse	Italien.	412	id.	Niederland.	1,002
id.	Spanien.	4,997	id.	Frankreich.	1,560
id.	Frankreich.	106	Frische, bloss abgekochte Hum-		
id.	Belgien.	899	mern	id.	215
Obstinus	id.	4,657	id.	Belgien.	531
id.	Eur. Türkei.	536	Geschälter Reis	id.	269,925
id.	Italien.	1,282	id.	Niederland.	3,600
id.	Oestr.-Ung.	21,549	id.	Frankreich.	25
id.	Niederland.	339	Salz	id.	7
id.	Amerika.	36,799	id.	Spanien.	4,975
id.	Frankreich.	426	id.	England.	54,689
Säfte aus Obst, ohne Zucker .	id.	36	id.	Belgien.	136,347

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Stärkezucker	Belgien.	25	Thee	Belgien.	68
id	Frankreich.	116	Raffinierter Zucker	id.	24,910
Unbearbeitete Tabakblätter	id.	2,285	id	Frankreich.	20,739
id. id.	Belgien.	1,724	id	Niederland.	2,326
id. id.	Niederland.	50,803	Zuckercouleur	Frankreich.	25
id. id.	Algerien.	3 004			
id. id.	Nied. Indien.	57,286	26. Oel, anderweit nicht genannt und Fette.		755,048
id. id.	Brasilien.	30,795			
id. id.	Columbien.	11,614	Oel in Flaschen, nicht Speiseöl	Belgien.	231
id. id.	Dom Republ.	12,218	id id	Frankreich.	137
id. id.	Mexico.	3,940	Speiseöl in Flaschen	id.	6,439
id. id.	Amerika.	112,830	id	Niederland	14
id. id.	Paraguay.	5,999	id.	Belgien.	926
id. id.	Cuba.	864	Oliven- und Baumwollensamenöl		
id. id.	Eur. Türkei.	418	in Fässern	id.	269
id. id.	As. Türkei.	403	id.	Frankr. ich.	1,771
id. id.	Griechenland	503	Andere Oele in Fässern	id.	10,991
id. id.	China.	1,120	Denaturirtes Baumwollensamenöl		
Tabaksaucen	Schweiz.	1,158	in Fässern	England.	25,399
Tabakstengel	Belgien.	1	id id	Amerika.	1,058
Cigaretten	id.	198	Leinöl in Fässern	Frankreich.	813
id.	Egypten.	168	id	Niederland.	6,239
id.	Frankreich.	1,847	id	Belgien.	35,026
Cigarren	id.	221	Oelsäure	id.	31,020
id	Japan.	10	id.	Amerika.	214
id.	Belgien.	896	id.	Frankreich.	15,180
id.	Italien.	134	Palmöl etc.	Belgien.	300
id	Schweiz.	522	id.	Brit. Indien.	204
id.	Niederland.	624	id.	Frankreich.	60
id.	Egypten.	7	Rüb-, Rapsöl in Fässern	id.	6,556
id.	Cuba.	31	id. id.	Belgien.	23,986
Kautabak	Italien.	2	Fette Oele, nicht bes. genannt	id.	196
id.	Schweiz.	3	Rückstände fetter Oele	id.	143 109
id.	Belgien.	8	id id.	Amerika.	4,074
Schnupftabak	id.	7	id. id.	Frankreich.	45,023
Rauchtabak	id.	5,308	Schmalz	id.	347
id.	Italien.	14	id.	Amerika.	329,958
id.	Schweiz.	21	id.	Belgien.	6,399
id.	Frankreich.	1,285	Stearinlichte	id.	6,764
Thee	id.	21	id.	Russland.	56
id	Schweiz.	31	Fisch- und Robbenspeck, Thran.	Belgien.	1,458
id.	China.	68	id. id.	England.	1,026
id.	Niederland.	70	id id.	Frankreich	86
id	England.	53	Talg	id.	2,980

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Talg	England.	5,961	Patroneu. aus Papier oder Pappe	Frankreich.	—
id.	Belgien.	16,292	Spielzeug id.	id.	5
Knochenfett	id.	23,467	id. id.	Belgien.	2
id.	Frankreich.	223	Papierwaren ohne weitere Ver-		
Bienen- etc. Wachs	id.	17	bindung	id.	6,057
id.	Niederland	100	id. id.	Oestr.-Ung.	46
id.	Belgien.	473	id. id.	Niederland.	20
Erdwachs	Oestr.-Ung.	204	id. id.	England.	85
27. Papier und Papier-			id. id.	Frankreich.	6,762
waaren.		68,178	Papiertapeten	id.	5,562
Dachpappe	Belgien.	1,426	id.	Niederland.	482
id.	Frankreich.	9	id.	Oestr.-Ung.	24
Graues Lösch- etc. Papier	id.	634	id.	Belgien.	4,505
Holzstoff zur Papierfabrikation	Belgien.	146	Patroneu in Verbindung mit an-		
Cellulose id.	Norwegen.	10,223	dern Materialien	id.	1,110
Pappen, nicht besonders genannt	Belgien.	49	id. id.	Schweiz.	20
Ungeglättetes Packpapier	id.	918	id. id.	England.	85
id. id.	England.	872	id. id.	Frankreich	35
Glanz- und Lederpappe	Belgien.	60	Spielzeug aus Papier u. Pappe in		
Photographisches Papier.	id.	64	Verbg. mit andern Materialien	id.	1
id. id.	England.	4	id. id.	Belgien.	19
id. id.	Oestr.-Ung.	45	Papierwaren	id.	197
id. id.	Frankreich.	11	id.	Oestr.-Ung.	60
Buntes Papier	id.	18	id.	Amerika	39
id.	Oestr.-Ung.	12	id.	Frankreich	13,110
id.	England.	24	28. Pelzwerk (Kürschner-		
id.	Belgien.	31	arbeit).		553
Löschpapier etc.	id.	632	Ueberzogenes Pelzwerk	Frankreich.	152
id.	England.	1,847	id.	Oestr.-Ung.	18
id.	Oestr.-Ung.	38	id.	Schweden.	8
id.	Frankreich.	39	id.	Belgien.	13
Schreibpapier	id.	1,305	Fertige, nicht überzogene Schaf-		
id.	England.	587	pelze	id.	8
id.	Belgien.	3,536	id. id.	Oestr.-Ung.	24
Druckpapier	id.	142	id. id.	Frankreich.	332
id.	Niederland.	393	29. Petroleum.		4,427,642
id.	Frankreich.	1,309	Petroleum	Belgien.	72,971
id.	England.	43	id.	Russland.	50,589
Zeichenpapier	Belgien.	110	id.	Amerika.	3,385,374
id.	Frankreich.	32	Petroleumdestillate	Frankreich.	56
Malerpappe	id.	10	id.	Belgien.	2,324
id.	Belgien.	5,010	Mineralschmieröl	id.	180,271
Decken aus Linoleum etc.	England.	284	id.	Russland.	506,706
id. id.	Frankreich.	87			

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Mineralschmieröl	Amerika.	221,445	Alkoholhaltige Parfümerien . .	Oestr.-Ung.	16
id.	Niederland.	202	id. id.	Niederland.	2
id.	Frankreich.	7,704	id. id.	England.	5
30. Seide u. Seidenwaaren.		1,412	id. id.	Belgien.	23
Nähseide	Frankreich.	46	33. Steine u. Steinwaaren.		6,086,779
id.	Niederland.	30	Rohe Alabaster- u. Marmorsteine	Belgien.	42,815
id.	Belgien.	1	id. id.	Frankreich.	1,970
Seidene Bänder	Frankreich.	4	Rohe Werksteine, Rohblöcke . .	id.	484,414
Seidene Posamentirwaaren . .	id.	1	id. id.	Belgien.	2,986,973
id. id.	Belgien.	1	Mühlsteine	Frankreich.	3,560
Seidene Spitzen etc. mit Metall-	id.	4	Sehleif-, Wetz- etc. Steine . .	id.	23,274
fäden	id.	8	id. id.	Niederland.	280
Dichtes Ganzseidenzeug . . .	England.	2	id. id.	Belgien.	6,315
id. id.	Frankreich.	475	Grobe Steinmetzarbeiten, unge-	id.	3,463
id. id.	Schweiz.	32	schl., nicht aus Marmor etc.	id.	3,003,419
id. id.	Belgien.	1	Dachschiefer und Schieferplatten	id.	282,992
Ungemusterter seidener Tull .	Frankreich.	21	id. id.	Frankreich.	
id. id.	id.	142	Grobe, ungeschl. Steinmetzar-	id.	76
Seidene Spitzen ohne Metallfäden	Schweiz.	5	beiten aus Marmor etc. . . .	Belgien.	118,873
id. id.	Belgien.	4	id. id.		
Seidene Gazen, Krepp etc . . .	Frankreich.	60	Waaren aus harten Steinen in		
id. id.	id.	59	Verbg mit unpolirtem Holz		
Halbseidene Bänder	Belgien.	11	oder Eisen	id.	1,669
id.	Frankreich.	14	id. id.	Italien.	374
Halbseidene Posamentirwaaren .	id.	421	id. id.	Schweiz.	422
Dichtes Halbseidenzeug . . .	Schweiz.	17	id. id.	Frankreich.	59
id. id.	Belgien.	53	Steinwaaren, auch in Verbindung	id.	20,547
31. Seife und Parfümerien.		32,512	mit anderem Material . . .	id.	4,272
Schmierseife	Niederland.	201	id. id.	Oestr.-Ung.	664
id.	Belgien.	13,061	id. id.	Belgien.	
id.	Frankreich.	8	Steinwaaren in Verbg. mit polirt.	id.	25
Gemeine, feste Seife	id.	14,503	etc. Holz oder Eisen . . .	id.	323
id.	Belgien.	2,599	id. id.	Frankreich.	
Feine Seife in Täfelchen . . .	id.	224	34. Steinkohlen, Koks, Torf,		272,909,605
id.	Oestr.-Ung.	5	Torfstreu, Braunkohlen.		
id.	Schweiz.	17	Koks	Belgien	93,986,780
id.	England.	5	Steinkohlen	id.	156,750,734
id.	Frankreich.	1,275	id.	Frankreich.	5,270
Wohlriechende, nicht alkoholhal-			Torfstreu	Niederland.	220,114
tige Wasser	id.	75	Presskohlen	Belgien.	21,946,251
Alkoholhaltige Parfümerien . .	id.	493	id.	Frankreich.	456

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
35. Stroh und Bastwaaren.		21,275	Lebendes Federvieh	Belgien.	984
Matten etc. aus Bast, Stroh, Schilf etc., ordinäre.	Frankreich.	3	Lebende Schnecken	id.	85
Andere ordinäre Waaren aus Gras, Wurzeln etc.	id.	44	id.	Schweden.	125
Strohbänder	id.	4	id.	Oestr.-Ung.	456
id.	Italien.	28	Unausgeschälte Seemuscheln	Niederland.	649
id.	Egypten.	11,718	id. id. . . .	Belgien.	16,262
id.	Schweiz	22	Animalische Waschschwämme	id.	191
id.	China.	9,182	id. id. . . .	Italien.	28
id.	Belgien	206	id. id. . . .	Frankreich.	41
Feine Bastwaaren in Verb. mit anderem Material	id.	8	Thiere, nicht besonders genannt.	id.	40
id. id.	Frankreich	3	id id	Belgien.	1,118
Ungarnirte Strohhüte	id.	Stück 851	Eier von Geflügel und Eigelb.	id.	120,687
id.	Schweiz.	id. 792	id. id. . . .	Italien.	6,922
id.	Oestr.-Ung.	id. 124	id id	Russland.	662
id.	Italien.	id. 210	id id. . . .	Oestr.-Ung.	496
id.	Belgien.	id. 748	id id. . . .	China.	5,969
Garnirte Strohhüte	id.	id. 301	id id. . . .	England.	262
id.	Amerika.	id. 168	id id. . . .	Niederland.	95
id.	Frankreich.	id. 1,017	id id. . . .	Frankreich	99
Sparterie	id.	24	38. Thonwaaren.		1,558,184
id.	Belgien.	33	Gewöhnl Mauersteine, unglasirte	Belgien.	461,188
36. Theer, Pech, Harze aller Art.		104,413	id id. . . .	Frankreich.	16,409
Asphalt.	Frankreich.	42,466	Unglasirte Thonwaaren	id.	32,120
Pech	Amerika.	10,169	id. id. . . .	Belgien.	6,600
id.	Frankreich.	5,013	Unglasirtes, gem. Töpfergeschirr	id.	31,033
Terpentinharze	Belgien.	178	id. id. . . .	Frankreich.	17,652
id.	Amerika.	2,777	Feuerfeste Steine	id.	372
Theer	Oestr.-Ung.	7,578	id.	Belgien.	625,430
id.	Frankreich.	30,881	Falzdachziegeln etc.	id.	2,681
Harze, nicht besonders genannt.	Amerika.	5,351	id.	Frankreich.	120
37. Thiere und thierische Produkte.		156,753	Glasirte Thonröhren	id.	105,004
Bienenstöcke mit lebend. Bienen	Belgien.	40	id.	Belgien.	223,264
Blasen, Därme, Magen	id.	728	Glasirtes Töpfergeschirr	id.	3,759
id. id.	Amerika.	302	id id. . . .	Frankreich.	4,737
id. id.	Frankreich.	337	Schmelztiegel, Muffeln etc. . . .	id.	136
Lebendes Federvieh	Niederland.	175	id. id. . . .	England.	88
			id. id. . . .	Belgien.	10,952
			Feine Terracottawaaren	Frankreich.	4,093
			Einfarbige Thonwaaren	Belgien.	2,190
			id. id. . . .	Frankreich.	407
			Mehrfarbige Thonwaaren	id.	2,416
			id. id. . . .	Belgien.	3,968
			id. id. . . .	Schweiz.	54

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Einfarbiges Porzellan.	Belgien.	703	Gekämmte Wolle	England.	1,338
id.	Frankreich.	681	id.	Frankreich.	11,306
Mehrfarbiges Porzellan	id.	1,604	Ungefärbt. etc. hartes Kammgarn	Belgien.	49,622
id. id.	Italien.	12	Gefärbtes id.	England.	147
id. id.	Oestr.-Ung.	24	Rohes Wollengarn	id.	2,351
id. id.	Belgien.	487	id.	Frankreich.	1,217
39. Vieh.		Stück 2,213	id.	Belgien.	1,517
Pferde	Belgien.	Stück 1,937	Gefärbtes Wollengarn.	id.	172
id.	Niederland.	id. 44	id.	Frankreich.	5,616
id.	Frankreich.	id. 62	id.	Schweiz.	100
Maulesel, Maulthiere, Esel	Belgien.	id. 2	Dachfilz, Asphaltfilz etc.	—	—
Kuhe	id.	id. 14	Ungefärbte Filze aus Rindvieh-		
id.	Frankreich.	id. 1	haaren	Frankreich.	167
Jungvieh im Alter bis zu 2½ Jahren	id.	id. 2	id. id.	Belgien.	120
id. id.	Belgien.	id. 15	Fussdecken aus Rindviehhaaren	id.	41
Kälber unter 6 Wochen	id.	id. 3	Gefärbte Filze id.	Frankreich.	228
Schweine	id.	id. 8	Gewebte Fussdecken	id.	246
Spanferkel	id.	id. 12	id.	Italien.	11
Ziegen	id.	id. 17	id.	England.	11
id.	Frankreich.	id. 96	id.	Belgien.	655
40. Wachstuch, Wachs-		619	Unbedruckte, wollene Strumpf-		
musselin, Wachstaffet.			waaren	id.	149
Grobes, unbedrucktes Wachstuch	England.	52	id. id.	Italien.	28
id. id.	Belgien.	3	id. id.	England.	67
Bedrucktes Wachstuch	id.	477	id. id.	Frankreich.	164
id. id.	Frankreich.	87	Unbedrucktes Wollenzeug	id.	2,913
41. Wolle, sowie Waaren		351,319	id. id.	Italien.	55
daraus:			id. id.	England.	923
Alpaca-, Angora- etc. Ziegenhaare	Belgien.	391	id. id.	Belgien.	2,039
id. id.	England.	2,067	Bedruckte Filzwaaren	Frankreich.	1
Hasen- und Kaninchenhaare etc.	Frankreich.	97	Wollener Plüsch	id.	134
id. id.	Belgien.	10,509	id.	Belgien.	1
Rohe, gewaschene Schafwolle	id.	140,262	Wollene Posamentirwaaren	id.	81
id. id.	Brit. Austral.	36,157	id. id.	Frankreich.	70
id. id.	Argentinien.	16,090	Bedrucktes Wollenzeug	Belgien.	17
Kämmlinge	England.	282	Wollene Spitzen etc.	id.	1
id. id.	Frankreich.	51	Gewebte, wollene Shawltucher	Frankreich.	35
Kunstwolle, Wollenabfälle	id.	3,234	42. Zink und Zinkwaaren.		12,189
id. id.	England.	17,984	Rohes Zink.	Belgien.	—
id. id.	Belgien.	42,635	Gewalztes Zink	id.	10,351
			id.	Frankreich.	135
			Grobe Zinkwaaren.	id.	50
			id.	Belgien.	936

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Feine Zinkwaaren.	Belgien.	90	Rohes Zinn.	Holl. Indien.	427
id.	Frankreich.	609	Grobe Zinnwaaren	Belgien.	19
Spielzeug aus Zink	id.	18	id.	Frankreich.	143
43. Zinn und Zinnwaaren.		2,525	Feine Zinnwaaren.	id.	1,066
Rohes Zinn.	Belgien.	816	id.	Belgien.	54

**Nachweisung der steuerpflichtigen Waaren, welche während des Jahres 1902 aus dem Zollverein nach dem
Grossherzogthum Luxemburg eingeführt wurden.**

a) Bier*)	Liter	1,272,595
b) Branntwein mit Uebergangs-Schein etc., Liter reinen Alkohol	»	75,299
c) id. ohne id. id.	»	37,034
d) Kochsalz	kg.	1,224,718
e) Unbearbeitete Tabaksblätter.	»	264,253
f) Vieh- und Gewerbesalz**)	»	367,925

*) Steuerpflichtig ist nur Bier, welches aus Bayern, einschliesslich der Bayrischen Pfalz, Württemberg, Baden und Elsass-Lothringen, hier eingeführt wird.

**) Das im Grossherzogthum Luxemburg verbrauchte Vieh- und Gewerbesalz wurde auf Grund der vom Hauptzollamte ausgestellten Berechtigungsscheine steuerfrei bezogen.

Waaren-Ausfuhr nach dem Zollvereins-Auslande.

Die nachfolgende Statistik bezieht sich nur auf diejenigen Waaren, welche aus Luxemburg über die belgische und französische Grenze ausgeführt worden sind. Der Durchfuhrverkehr ist, soweit derselbe als solcher sich feststellen liess, nicht berücksichtigt.

Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. *) KG.	Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. KG.
1. Abfälle.	415,944	5. Drogerie-, Apotheker- u. Farb- waaren.	732,153
Eisenabfälle (Glühspan) etc.	—	Blei-, Farben-, Pastellstifte und Zeichen- kreide	—
Lederabfälle	104,570	Lacke, Lackfirniß	322
Abfälle von der Wachsbereitung etc.	169,825	Maler- und Waschfarben	59
Guano	340	Zündhölzer, Zündkerzen.	3,623
Kleie	115,281	Oelfirniß	10
Tierknochen etc.	1,063	Alaun	100
Asche, Kalkächer etc.	20,310	Russ	10
Lumpen	4,555	Tinte, Tintenpulver	103
2. Baumwolle u. Baumwollwaaren.	5,734	Wagenschmiere	4,821
Vigognegarn	570	Wichse.	1,709
Rohe, dichte Baumwollgewebe.	9	Zündwaaren, nicht besonders genannt.	1,564
Gebleichte, dichte id.	269	Wasserglas	932
Gefärbte id. id.	3,350	Borax	6
Baumwollene Posamentirwaaren	55	Calciumcarbid	104
id. Strumpfwaaren	1,455	Chromsaures Kali.	39
Gebleichte, undichte Baumwollgewebe	26	Eis	21,532
3. Blei und Bleiwaaren.	49,188	karbolsaure	620
Rohes Bruchblei	20,600	Kohlensäure	2,272
Gewalztes Blei	44	Mineralwasser.	678,333
Röhren aus Blei, unlackirte etc.	814	Schiesspulver	675
Grobe Bleiwaaren.	368	Schwefelsäure.	500
Feine id.	27,362	Seegras etc.	432
4. Bürstenbinder- und Siebmacher- waaren.	328	Superphosphat	5,050
Grobe Bürsten aus Bast, Stroh etc.	244	Rohe Erzeugnisse zum Gewerbe- oder Me- dizinalgebrauche	631
id. Borsten etc.	75	Fabrikate der chemischen Industrie	8,204
Feine Bürsten.	9	Geschlemmte Kreide	500
		6. Eisen und Eisenwaaren.	585,824,145
		Bruch Eisen und Eisenabfälle	10,940,490

*) Darunter auch Waaren, welche aus dem Handel mit andern Ländern stammen. — Die Ausfuhr nach den Zollvereinsstaaten lässt sich nicht nachweisen, weil an der Grenze Luxemburgs gegen Deutschland Zollämter nicht bestehen.

Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. kg.	Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. kg.
Roheisen	56,190,118	Lupinen	198
Eck- und Winkelisen	563,551	FrISChe Blumen	632
Eisenbahnlaschen und Unterlagsplatten	25,425	Futtergewächse, nicht besonders genannt	54,706
Eisenbahnschienen	6,907,802	Blumenzwiebeln	87,206
Schmiedbares Eisen in Stäben	3,590,155	Grassaat	839
Luppenisen etc.	506,042 863	FrISChe Kartoffeln	469,696
Rohe Platten und Bleche aus schmiedba- rem Eisen	592	Kleesaat	627,759
Ganz grobe, rohe Eisenwaaren	474,254	FrISChe Küchengewächse	78,883
Ambosse, Brecheisen, Hufeisen etc.	431	FrISChe Obst	18,782
Drahtseile	120	Ungefärbtes Stroh	35,225
Eisenbahnnachsen, Eisenbahnradeisen etc.	1,406	Sämereien, nicht besonders genannt	476
Gewalzte etc. Röhren aus schmi dbarem Eisen	1,254	Erzeugnisse des Landbaues, nicht beson- ders genannt	8,846
Grobe, unabgeschliffene Eisenwaaren etc.	874,011		
id. abgeschliffene id. id.	12,236	10. Glas und Glaswaaren.	20,672
Feine Eisenwaaren	199,229	Gemeines, grünes Hohlglas	20,307
Jagd- und Luxusgewehre	18	Weisses Hohlglas	62
		Gepresstes Glas etc.	3
7. Erden, Erze, edle Metalle.	1,616,199,232	Glaswaaren in Verbindung mit andern Materialien	300
Cement	866,294		
Erde, Sand, Mergel etc.	3,073,024	11. Haare und Haarwaaren.	169
Farbenerde	6,000	Borsten	10
Gips	250,800	Rohe Pferdehaare	3
Graphit	100	Gereinigte Bettfedern	156
Infusorienerde	1,609		
Gebrannter Kalk	2,927,950	12. Häute und Felle.	194,822
Eisenerze	1,592 847,739	Rohe Hasen- und Kaninchenfelle	2,246
Schlacken von Erzen	556,839	Grüne und trockene Kalbfelle	32,439
Thomasschlacken, gemahlene	15,668,340	id. gesalzene Rindshäute	62,590
Abfälle von der Gold- u. Silberbearbeitung	337	Gekalkte u. trockene id.	253
		Grüne und gesalzene Rottshäute	13,000
8. Flachs und andere vegetabilische Spinnstoffe.	20	Rohe, behaarte Schaf- und Ziegentelle.	74,274
Roher, gerösteter Flachs etc.	20	Rohe, enthaarte id.	10,018
9. Getreide und andere Erzeugnisse des Landbaues.	1,386,431	13. Holz und Holzwaaren.	1,764,400
Roggen	51	Abfälle von Schnitzstoffen etc.	903
Hafer	705	Bambus , Pfeffer- etc Rohr	146
Hülsenfrüchte	2,427	Thierhörner, Hufe, Knochen	6,161
		Brennholz, Lohkuchen, Reisig etc.	128,331
		Holzkohlen	4,994

Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. KG.	Waarengattung	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. KG.
Holzborke, Gerberlohe	251,876	18. Fertige Kleider u. Leibwäsche, auch Putzwaaren.	266
Bau- und Nutzholz, roh oder in der Quer- richtung mit der Axt oder Säge bear- beitet	1,059,255	Wollene Kleider	259
id. id.	Festm. 53	Baumwollene Leibwäsche	6
Grobe, rohe Korbflechterwaaren	1,501	Herrnhute aus Filz	1
Grobe rohe, ungefärbte Drechslerwaaren	38,362	19. Kupfer und Kupferwaaren.	4,599
Rohe, geschnittene Fournire	5,500	Rohes Kupfer	1 849
Grobe, gebeizte Böttcherwaaren	716	Gemanztes Kupfer	43
Grobe Korkwaaren	72	Grobe Kupferwaaren	2 166
Grobe, gefärbte Holzwaaren	34,429	Feine Kupferwaaren	264
Feine Holzwaaren	903	Spielzeug aus Kupfer.	30
Ungefärbte, eichene Fassdauben	7,890	Vernirte, vernickelte etc. Waaren aus Kupfer oder Messing	247
Ungeschälte Korbweiden etc.	5,000	20. Kurzwaaren, Quincailerien.	2,797
Bau- und Nutzholz in der Richtung der Längsachse gesägt oder beschlagen.	217,012	Waaren, ganz oder theilweise aus Bern- stein, Meerschaum etc.	8
Feine Korbflechterwaaren	519	Vergoldete oder versilberte unedle Metall- waaren.	10
Korkstopfen	729	Angekleidete Puppen.	308
Gepolsterte Möbel mit Ueberzug	99	Waaren aus Gespinnsten von Baumwolle, Seide etc. in wesentlicher Verbindung mit Glas, Holz, Pappe etc.	2,468
14 Hopfen	480	Taschenuhren in goldenen Gehäusen	1
Hopfen	480	id. in Gehäusen aus unedlem Metall	2
15. Instrumente, Maschinen und Fahrzeuge.	273,863	21. Leder und Lederwaaren.	202,352
Musikalische Instrumente, Claviere etc.	1,720	Ungefärbtes, lohbares Leder	1 595
id. Violinen, Zithern etc.	228	Handschuhleder	1,427
Instrumente zu gewerblichen Zwecken	64	Sohlleider	176,838
Maschinen u. Theile davon, überwiegend aus Holz	1,220	Enthaarte, halbgare Schaf- und Ziegenfelle	8,445
id. aus Gusseisen	268,483	Grobe Lederwaaren	461
id. aus schmiedbarem Eisen	2,148	Feine id.	41
Eisenbahnfahrzeuge, weder mit Leder noch Polsterarbeit, je unter 1000 Mk.	Stück 14	Feine lederne Handschuhe	13,545
Wagen und Schlitten mit Leder oder Pol- sterarbeit	id. 3	22. Leinengarn, Leinwand u. andere Leinenwaaren.	391
17. Kautschuk- und Kautschuk- waaren.	1,411	Eindrähtiges Leinengarn.	12
Kautschukwaaren, grobe	1,369	Seile, Taue, Stricke etc.	107
Hartgummiwaaren	42		

Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. KG.	Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. KG.
Manilahanfgewebe	41	Käse	7,054
Ungefärbte Leinwand etc.	203	Feines Kuchenwerk	435
Gefärbte id. id.	58	Gegenstände des feineren Tafelgenusses	1,332
23. Lichte.	175	Gemahlene Cichorien	1,420
Lichte	175	Reife Nüsse, geniessbare Kastanien etc.	715
24. Literarische und Kunstgegenstände	2,6 3	Obstmus	170
Gedruckte Bücher	1,438	Sämereien u. Küchengewächse zum Genuss	186
Bilder, Bilderbogen etc.	786	Chokolade und Chokoladesurrogate.	49
Gemälde, Zeichnungen etc.	379	Dextrin, Kleber	539
25. Material-, Spezerei- auch Konditorwaaren.	1,157,319	Gewöhnliches Backwerk	205
Bier in Fässern	956,224	Mehl aus Getreide	71
Bier in Flaschen	17,878	Austern	49
Liköre	36	Hummern etc.	9
Branntwein in Fässern*).	2,701	Cigaretten	9
id. in Flaschen	789	Cigarren	170
Hefe mit Ausnahme der Weinhefe	113	Kautabak	580
Cider und kunstlich bereitete Getränke in Fässern	—	Rauchtabak	28,553
Wein und Most in Fässern	45,234	26. Oel, anderweit nicht genannt, und Fette.	358
Schaumwein**).	71,995	Speiseöl	31
Wein in Flaschen.	4,641	Talg von Rindern etc.	81
Frische Butter.	8,173	Knochen- und sonstiges Thierfett	101
Frisches Fleisch	91	Bienen- etc. Wachs	145
Getrocknetes Fleisch etc.	3,918	27. Papier und Pappwaaren.	4 558
Frische Fische.	1,458	Reif, Rost-, Polirpapier etc.	32
Stockfisch	263	Ungeglättetes Packpapier	1,930
Gesalzene Fische	100	Glanz- und Lederpappe	537
Todtes Federvieh.	50	Geglättetes Packpapier	1,180
Todtes Wild und Federwild.	2,107	Schreibpapier.	434
Frische Südfrüchte	8	Papierwaaren ohne weitere Verbindung etc.	396
Getrocknete Korinthen	16	Papiertapeten	49
Honig	38	31. Seife und Parfümerien.	320
		Gemeine, feste Seife in Stangen.	61
		Feine Seife in Täfelchen	125
		Alkoholhaltige Parfümerien.	134

*) Ausserdem wurden noch 110,420 Liter r. Alkohol nach dem Zollvereinslande ausgeführt.

**) Ausserdem wurden noch 71,134 Kg. nach dem Zollvereinslande ausgeführt.

168

Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. Kg.	Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. Kg.
33. Steine und Steinwaaren.	17,825,667	38. Thonwaaren.	1,173,966
Rohe Steine	17,403,751	Gewöhnliche, unglasirte Mauersteine . . .	762,720
Schleif-, Wetz- etc. Steine ; Flintensteine .	292,638	Gemeines Töpfergeschirr, unglasirt . . .	450
Grobe, ungeschliffene Steinmetzarbeiten . .	33,340	Feuerfeste Steine, unglasirt	82,000
Dachschiefer und rohe Schieferplatten . .	88,320	Falzdachziegel, Mauersteine, Klinker etc.	240,313
Ungeschliffene Waaren aus Alabaster etc., Marmor	675	Gemeines Töpfergeschirr, glasirt	2,477
Geschliffene Schieferwaaren	4,800	Schmelztiegel, Muffeln, Röhren etc. . . .	6,143
Steinwaaren in Verbindung mit unpolirtem Holz oder Eisen	2,143	Feine Terracottawaaren	3,790
34. Steinkohlen, Braunkohlen, Koks, Torf, Torfstreu.	237,500	Einfarbige Thonwaaren	50,061
Steinkohlen	247,500	Mehrfarbige id.	25,810
Presskohlen	10,000	Einfarbige Porzellanwaaren	64
35. Stroh- und Bastwaaren.	780	Mehrfarbige id.	138
Ordinäre Waaren aus Schilf, Gras, Wur- zeln etc.	620	39. Vieh.	10,798
Strohbänder	160	Pferde	Stück 1,354
Ungarnirte Stroh Hüte	Stück 1,606	Schafe	id. 7,202
Garnirte Stroh Hüte	id. 63	Lämmer	id. 2,240
36. Theer, Pech, Harze aller Art, Asphalt.	295	Ziegen	id. 2
Theer	295	40. Wolle und Wollenwaaren.	274,396
37. Thiere u. thierische Produkte, nicht anderweit genannt.	10,243	Rohe Lama-, Alpacca- etc. Haare	40,926
Bienenstöcke mit lebenden Bienen . . .	700	id. Hasen und Kaninchenhaare	165
Lebendes Federvieh	7,070	Andere Thierhaare, roh, gesotten, ge- hochelt etc.	143,631
Flusskrebse etc.	66	Rohe Wolle	4,856
Milch, Rahm, Buttermilch	53	Kämmlinge	55
Thiere, nicht besonders genannt	294	Rohes Wollengarn	122
Thierische Produkte	32	Gefärbtes id.	10
Eier von Geflügel, Eigelb	2,026	Wollene Strumpfwaren.	28,241
		Unbedrucktes Wollenzeug	56,173
		Bedrucktes id.	217
		42. Zink und Zinkwaaren.	205
		Grobe Zinkwaaren	205
		43. Zinn und Zinnwaaren.	8
		Grobe Zinnwaaren	8

**Zu- oder Abnahme des luxemburgischen Aussenhandels
im Jahre 1902 gegen das Vorjahr. *)**

A. — Einfuhr.

Waarengattung.	1901.	1902.	Zu- oder Abnahme gegen das Vorjahr 1901.
	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.
1. Abfälle.	5,092,233	3,586,151	— 1,506,084
2. Baumwolle und Baumwollenwaaren . .	121,207	147,499	+ 26,292
3. Blei und Legierungen, und Waaren daraus	20,824	34,686	+ 13,862
4. Bürsten und Siebmacherwaaren . . .	35,631	6,407	— 29,224
5. Drogerie- und Farbwaaren	3,541,290	4,336,039	+ 794,769
6. Eisen und Eisenwaaren	1,277,303	2,131,665	+ 854,362
7. Erden, Erze etc.	108,604,032	164,861,337	+ 56,257,305
8. Flachs und andere vegetabilische Spinn- stoffe, mit Ausnahme der Baumwolle .	3,886	2,553	— 1,333
9. Getreide und andere Erzeugnisse des Land- baues	22,050,294	22,657,577	+ 607,283
10. Glas- und Glaswaaren	59,519	43,467	— 16,052
11. Haare, sowie Waaren daraus; Federn und Borsten	3,719	7,767	+ 4,048
12. Häute und Felle.	1,766,370	2,354,391	+ 588,021
13. Holz, sowie Waaren daraus	6,537,949	6,500,936	— 37,013
14. Hopfen.	413	1,014	+ 601
15. Instrumente, Maschinen und Fahrzeuge .	2,089,169	352,651	— 1,736,518
16. Kalender	1,560	411	— 1,149
17. Kautschuk, Guttapercha, sowie Waaren daraus	2,209	2,904	+ 695
18. Kleider, Leibwäsche, auch Putzwaaren .	3,606	5,174	+ 1,568
19. Kupfer, unedle Metalle, sowie Waaren daraus	55,554	61,935	+ 6,381
20. Kurzwaaren, Quincallerie	3,540	3,570	+ 30
21. Leder und Lederwaaren	21,209	20,196	— 1,013
22. Leinenwaaren	23,825	34,967	+ 11,142
23. Lichte	8,504	8,225	— 279
24. Literarische und Kunstgegenstände . .	52,121	41,252	— 10,869
25. Material-, Spezerie- auch Konditorwaaren	2,791,030	4,006,515	+ 1,215,285
26. Oel und Fette	727,521	755,048	+ 27,527
27. Papier und Pappwaaren	103,469	68,178	— 35,291

*) Anmerkungen zu vorstehender Zollstatistik, sowie von der gewöhnlichen Erhebungsweise abweichende Zahlen innerhalb einiger Tarifpositionen, haben in dieser Ausstellung keine Berücksichtigung gefunden.

Waarengattung.	1901.	1902.	Zu- oder Abnahme gegen das Vorjahr 1901.
	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.
28. Pelzwerk	470	555	+ 85
29. Petroleum	3,931,537	4,427,642	+ 496,105
30. Seide und Seidenwaaren	1,688	1,412	- 276
31. Seife und Parfümerien.	41,965	32,512	- 12,453
32. Spielkarten	»	»	»
33. Steine und Steinwaaren	5,850,363	6,086,779	+ 236,416
34. Steinkohlen und Koks	296,166,784	272,909,605	- 23,257,179
35. Stroh- und Bastwaaren	22,933	21,275	- 1,658
36. Theer, Pech, Harz, Asphalt	38,502	104,113	+ 65,611
37. Thiere und thierische Produkte.	161,560	156,753	- 4,807
38. Thonwaaren	1,244,245	1,558,184	+ 313,939
39. Vieh	Stück 2,016	Stück. 2,213	+ 197
40. Wachtuch, -musselin und -taffet	Kilogr. 1,072	Kilogr. 619	- 453
41. Wolle und Wollenwaaren	208,077	351,319	+ 143,242
42. Zink und Zinkwaaren	3,650	12,189	+ 8,539
43. Zinn und Zinnwaaren	2,904	2,525	- 379

**Steuerpflichtige Waaren, welche aus dem Zollverein nach Luxemburg
eingeführt wurden.**

Bier	Liter. 1,297,411	Liter. 1,272,595	- 24,816
Brauntwein mit Uebergangsschein	157,804	75,299	- 82,505
id. ohne id.	24,398	37,034	+ 12,636
Kochsalz	Kilogr. 1,034,005	Kilogr. 1,224,718	+ 190,713
Unbearbeitete Tabakblätter	251,184	264,253	+ 13,069
Viehsalz.	400,250	367,925	- 32,325

B. — Ausfuhr.

1. Abfälle	Kilogr. 749,210	Kilogr. 415,944	- 333,266
2. Baumwolle und Baumwollenwaaren	4,069	5,734	+ 1,665
3. Blei und Waaren daraus	207,708	49,188	- 158,520
4. Bürsten und Siebmacherwaaren	215	328	+ 113
5. Drogerie- und Farbwaaren	568,281	732,153	+ 163,872
6. Eisen und Eisenwaaren.	41,837,891	585,824,145	+ 543,986,254
7. Erden, Erze und Metalle	1,644,799,427	1,616,199,232	- 28,600,195
8. Flachs u. andere vegetabilische Spinnstoffe	65	20	- 45

Warengattung.	1901.	1902.	Zu- oder Abnahme gegen das Vorjahr 1901.
	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.
9. Getreide u. and. Erzeugnisse des Landbaues	1,713,221	1,386,431	— 326,790
10. Glas und Glaswaaren	3,503	20,672	+ 17,169
11. Haare, sowie Waaren daraus; Federn und Borsten	862	169	— 693
12. Haute und Felle.	206,455	194,822	— 11,633
13. Holz, sowie Waaren daraus	1 521,633	1,764,400	+ 242,767
14. Hopfen.	1,056	480	— 576
15. Instrumente, Maschinen und Fahrzeuge .	107,357	273,863	+ 166,506
17. Kautschuk, Guttapercha u. Waaren daraus	259	1,411	+ 1,152
18. Kleider, Leibwasche, sowie Putzwaaren .	216	266	+ 50
19. Kupfer, uned. Metalle, sowie Waaren daraus	7,327	4,599	— 2,728
20. Kurzwaaren und Quincaillerie	23,316	2,797	— 20,519
21. Leder und Lederwaaren	126,936	202,352	+ 75,416
22. Leinenwaaren	241	391	+ 150
23. Lichte	80	175	+ 95
24. Literarische und Kunstgegenstände . .	„ 223	2,603	+ 380
25. Material-, Spezerei- und Konditorwaaren.	1,461,749	1,157,319	— 304,430
26. Oel und Fette	7,361	338	— 7,003
27. Papier und Pappwaaren	1 302	1,538	+ 236
29. Petroleum.	362	„	— 362
30. Seide und Seidenwaaren	„	„	„
31. Seife und Parfumerien.	465	320	— 145
32. Spielkarten	85	„	— 85
33. Steine und Steinwaaren	18,052,356	17,825,667	— 226,689
34. Steinkohlen, Koks, Torf etc.	220,500	257,500	+ 37,000
35. Stroh- und Bastwaaren	„	780	+ 780
36. Theer, Pech, Harze aller Art.	„ 13	295	+ 282
37. Thiere und thierische Produkte.	14,630	10,243	— 4,387
38. Thonwaaren	2,426,683	1,173,966	— 1,252,717
	Stuck.	Stuck.	Stuck.
39. Vieh	1,898	10,798	+ 8,900
	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.
41. Wolle und Waaren daraus	85,292	274,396	+ 189,104
42. Zink und Waaren daraus	„	205	+ 205
43. Zinn und Waaren daraus	37	8	— 29

Luxembourg, le 5 mai 1903.

La Chambre de commerce :

Le Président,
ÉMILE METZ.

Le Secrétaire,
J.-P. SEVENIG.

Composition de la Chambre de commerce.

La Chambre de commerce était composée en 1902 comme suit :

Président : M. Émile Metz, maître de forges à Beggen.

Vice-Président : M. Émile Berchem, négociant à Luxembourg.

Membres : MM. Ch. Bech, négociant à Diekirch ; Théodore Burggraf, ingénieur et négociant à Luxembourg ; Daniel Buchholtz, négociant à Esch-sur-l'Alzette ; Jules Collart, maître de forges à Steinfort ; André Duchscher, industriel à Wecker ; Georges Faber, tanneur à Wiltz ; Henri Funck, brasseur à Neudorf ; Joseph Glesener, industriel à Wiltz ; Joseph Heintz, fabricant de tabacs à Luxembourg ; Pierre Jærg, industriel à Echternach ; Jean Knaff, négociant à Luxembourg ; Auguste Lambert, banquier à Luxembourg ; Guillaume Lefèvre, négociant à Luxembourg ; Gustave de Marie, négociant à Ettelbruck ; Jules Mongenast, tanneur à Ettelbruck ; Maurice Pescatore, directeur de la faïencerie de Septfontaines ; Albert Reinhard, fabricant de gants à Luxembourg ; Émile Schräell, imprimeur à Luxembourg ; Jean Soupert, rosier à Limpertsberg.

Secrétaire : M. J.-P. Sevenig.*)

*) Nommé par arrêté grand-ducal du 2 septembre 1902.

S O M M A I R E.

Pages.	Pages.
Considérations générales 1	Mondorf-les-Bains 45
Travaux de la Chambre de commerce 3	Vins de Champagne 45
Minières 12	Brosserie 46
Metallurgie 15	Poudrerie de Luxembourg 46
Ateliers de construction 25	Industrie de l'éclairage 46
Mines de Stolzenbourg 26	Commerce des charbons 48
Industrie du bâtiment 26	Faillites et concordats 48
Ardoisières 27	Bourse du travail 48
Carrières 29	Assurances 50
Faïencerie de Septfontaines 34	Crédit foncier 52
Fabrique de produits céramiques Utzschneider et Ed. Jaunez à Wasserbillig 34	Banque Internationale à Luxembourg 54
Industrie des ciments 34	Enseignement industriel, commercial et pro- fessionnel 56
Briqueterie 35	Tramways luxembourgeois 58
Tannerie 35	Taxes communales d'octroi à Luxembourg 59
Ecorces à tan 36	Mercuriales 59
Ganterie 36	Abattoir de Luxembourg 61
Industrie textile 37	Recensement du bétail 62
Industrie du vêtement 37	Foires 62
Tabacs et cigares 38	Chemins de fer 71
Brasserie 39	Statistique douanière 81
Distillerie 40	Waaren-Einfuhr 85
Imprimerie 41	Waaren-Ausfuhr nach dem Zollvereins- Auslande 101
Horticulture 42	Zu- oder Abnahme des Luxembur- gischen Aussenhandels im Jahre 1902 gegen das Vorjahr 106
Fabrication des conserves de légumes 42	Composition de la Chambre de commerce 109
Meunerie 43	
Laiterie 43	
Industrie du chocolat 44	